

Janvier 1946  
MONTRÉAL

# Relations

D'OÙ VIENT LA DÉMOCRATIE ?

Robert BERNIER

TORONTO vs MONTRÉAL

Jacques MELANÇON

RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Gaston LAVOISIER

DE LA PLACE POUR DIX MILLIONS

Alexandre DUGRÉ

L'ANNÉE DU SOUVERAIN PONTIFE  
LA QUESTION PALESTINIENNE  
« NURSING SISTER » OUTRE-MER

# S O M M A I R E

JANVIER 1946

## Éditoriaux . . . . . 1

PRÉVOIR ET AGIR. — LE NOUVEAU BILL 15.

## Articles

D'OÙ VIENT LA DÉMOCRATIE? . Robert BERNIER 3

TORONTO vs MONTRÉAL . . . . Jacques MELANÇON 7

L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
UKRAINIENNE . . . . . Joseph-H. LEDIT 10

RÉMUNÉRATION  
DE LA MAIN-D'ŒUVRE . . . . Gaston LAVOISIER 13

DÉMOGRAPHIE  
DU QUÉBEC . . . . . Charles-Marie BOISSONNAULT 15

## Commentaires . . . . . 16

Un hommage à nos universités. — Inconséquence mysté-  
rieuse. — La formule des progrès futurs. — Quand la  
radio censure le Pape. — Un drapeau pour le Canada.

AU FIL DU MOIS. . . . . 18

Les affolés. — De tous métiers. — Cours d'été à Memram-  
cook. — Aux mânes d'Hitler. — Biens de guerre. — Piètre  
effort.

## Chroniques

« NURSING SISTER »  
OUTRE-MER . . . . . Gaétane LABONTÉ 19

CHRONIQUE DES CONCERTS . . . René GIRARD 20

DE LA PLACE  
POUR DIX MILLIONS . . . . . Alexandre DUGRÉ 21

LES DEUX ASPECTS DE LA QUES-  
TION PALESTINIENNE . . . . . Gabriel ENKIRI 23

L'UNION DES BÛCHERONS. . . . Gérard CLOUTIER 25

L'ANNÉE  
DU SOUVERAIN PONTIFE. . . . Joseph-H. LEDIT 26

## Livres récents . . . . . 29

*Croix de Jésus*  
*L'Abandon à divine Providence* } . . . . . Albert PLANTE

*Encyclique sur le Corps*  
*mystique* . . . . . Louis-Arthème TÉTRAULT

*Too Small a World* . . . . . William MACKEY

*Radio Replies*  
*Chats with Prospective Converts* } . . . . . Vincent MONTY

*Créance morale de la France*  
*Les Accords Pétain-Churchill* } . . . . . Marie-Joseph D'ANJOU

*National Cultures*,  
*Nazism and the Church* . . . . . Vincent MONTY

*History of Psychology from the Standpoint*  
*of a Thomist* . . . . . Robert PICARD

*Au pays de Québec* . . . . . Gérard HÉBERT

*Poésie latine* . . . . . Georges ROBITAILLE

*La Route enchantée* . . . . . Charles POLIQUIN

*Projections* . . . . . Léon MEUNIER

## En trois mots . . . . . 32

## NOS COLLABORATEURS

M. Jacques MELANÇON est secrétaire adjoint et directeur du Service industriel de la Chambre de Commerce du district de Montréal. — Le commandant Gaston LAVOISIER, chargé de la défense des îles de Saint-Pierre et Miquelon au moment de la défaite de la France, continue le récit, commencé dans notre numéro d'octobre, d'une intéressante expérience de restauration ouvrière et sociale. — M. Charles-Marie BOISSONNAULT est publiciste au ministère de la Santé de la province de Québec. — M. Gabriel ENKIRI, journaliste de carrière, est un spécialiste des problèmes politiques et sociaux du Moyen-Orient. — Le lieutenant N/S Gaétane LABONTÉ, récemment cité à l'ordre du jour, servit trois ans outre-mer. — M. Gérard CLOUTIER est secrétaire général de l'Union des Bûcherons et directeur de la Maison des Bûcherons de Québec.

## RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,  
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER, Émile GERVAIS,  
René GIRARD.

Secrétaire de rédaction: Robert BERNIER

Administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement:  
\$2.00 par année

A l'étranger: \$2.50  
Pour les étudiants: \$1.50

Publiés par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,  
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est  
MONTRÉAL

Tél.: CHerrier 3101  
CANADA

# Relations

VIème année, No 61

École Sociale Populaire, Montréal

Janvier 1946

## EDITORIAUX

### *Prévoir et agir*

LE TAUX des mariages et des naissances poursuit sa marche ascendante depuis 1939 et cette année les naissances vivantes, dans la province de Québec, dépassent les 100,000. Par ailleurs, la mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1930, des deux tiers aux âges de un et deux ans; de moitié encore à chacun des âges de trois à cinq ans.

Ces faits soulèvent, dans le domaine de l'éducation, des problèmes d'importance vitale. Il faut les étudier et commencer de les résoudre sans délai, sous peine d'être débordés par leur ampleur croissante, au grand détriment de dizaines de milliers d'enfants.

Le Bureau de Recherches statistiques du département de l'Instruction publique, issu de l'enquête scolaire de 1941, rend un service inestimable à la province en lui fournissant les moyens de connaître les conséquences d'ordre éducationnel des données démographiques signalées plus haut. Ainsi les enfants nés cette année se présenteront à la classe à six ans en 1952. Ils donneront au 1<sup>er</sup> degré du cours un minimum de 34,000 inscriptions de plus qu'en 1946. Les enfants nés en 1945 fourniront alors un contingent de 29,000 de plus qu'en 1946 au 2<sup>e</sup> degré, etc. Les générations nées de 1939 à 1946 fourniront globalement, en 1952, une inscription minimum de 150,000 élèves de plus qu'en 1946. En effet, les enfants de ces six générations fréquenteront tous encore l'école puisqu'ils n'auront que douze ans et que la fréquentation à cet âge est de 97%, d'après le recensement des deux dernières années.

Par ailleurs, l'inscription des enfants de quatorze et quinze ans a diminué d'au moins 10 et 15% respectivement depuis 1937. D'ici un an ou deux, la démobilisation étant terminée et la production industrielle revenue à un niveau normal, la proportion des inscrits à ces âges redeviendra au moins égale à ce qu'elle était avant 1939. La courbe d'inscription à ces âges aura même repris sa marche ascendante. C'est donc encore une quarantaine de mille enfants de plus qui seront inscrits dans nos écoles dès 1949 et donc aussi en 1952.

Enfin, le nombre des élèves des classes complémentaires et supérieures augmente constamment dans notre province, à mesure que se développent l'enseignement complémentaire et primaire supérieur, l'enseignement agricole et l'enseignement spécialisé. Si la coordination de ces divers enseignements s'opère dès cette année, comme l'espèrent les éducateurs, une persévérance beaucoup plus poussée est à prévoir aux paliers moyen et supérieur du cours primaire. Même en se basant uniquement sur la marche actuelle de l'inscription, un minimum de 50,000 élèves de plus que cette année fréquenteront ces classes en 1952.

Cette analyse de la situation permet de conclure que la population de notre système scolaire au stage primaire, aura augmenté d'ici six ans de 200,000 élèves au minimum, soit du tiers.

Il est donc urgent que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour rétablir les finances des municipalités scolaires dont l'état conditionne tous les progrès. Un projet de loi à cet effet, préparé par les autorités compétentes et mis en circulation parmi les intéressés par le secrétaire de la Province, semble des plus recommandables. Voilà qui rassure quelque peu.

Le recrutement du personnel pose de son côté un angoissant problème. Le nombre des diplômés préparés par les écoles normales a toujours été insuffisant et l'est encore pour les années qui s'annoncent. D'autre part, la suppression du Bureau des Examineurs catholiques, en 1939, a diminué de moitié la source de recrutement des professeurs de l'enseignement primaire, sans relever pour autant le niveau professionnel du corps enseignant, comme on le prétendait. Jusqu'ici on ne semble avoir accordé aucune attention sérieuse à ce problème redoutable. Qui donc enseignera à nos enfants en 1952?

Si, d'ici là, nous n'avons pas prévu et réalisé une multiplication appropriée des locaux et du personnel, tant masculin que féminin, nos enfants feront les frais de notre inexcusable imprévoyance. Nos enfants, c'est l'avenir de la nation, et de l'Église.

---

*A tous nos abonnés et lecteurs, Bonne et Heureuse Année*

## Le nouveau bill 15

LE BILL 15, deuxième édition, est devenu loi. Il constitue une amélioration sensible sur le premier projet, fortement critiqué par l'opinion publique et avec raison. Les pouvoirs concédés au gouvernement par la présente loi sont mieux délimités. Le droit de contrôle du parlement sur les arrêtés édictés par le gouvernement en vertu de cette loi n'est pas ignoré, puisque celui-ci doit les communiquer dans un délai prévu au parlement, qui peut les annuler.

Par contre, l'article 4 inspire des craintes qui ne sont pas sans fondement: « Les arrêtés et règlements édictés en exécution de la *Loi des Mesures de guerre*, ou en conformité d'une autorisation créée sous son régime, et en vigueur immédiatement avant le jour où la présente loi deviendra exécutoire, demeureront, pendant la durée d'application de celle-ci, en pleine vigueur et de plein effet, sous réserve de modification ou révocation en vertu de la présente. » Ainsi le gouvernement reçoit l'autorisation d'abroger ou de maintenir à son gré les mesures extraordinaires prises en vertu de la *Loi des Mesures de guerre*. Ce pouvoir peut être nécessaire au gouvernement pour opérer « d'une façon ordonnée » le passage du régime anormal de guerre à un régime de paix plus en conformité avec nos institutions politiques et notre constitution. Tâche délicate, compliquée et qui demande du temps. Nous comptons bien que nos gouvernants auront à cœur d'y procéder dans le plus bref délai possible, afin de ramener au plus vite le Canada à la vie normale.

Mais est-il exagéré de mettre en garde ces mêmes gouvernants contre une tendance, bien trop naturelle, hélas: celle de perpétuer indûment une situation qui, à la longue, deviendrait funeste à la nation?

Le texte de la présente loi prévoit une durée minimum d'un an, plus une année supplémentaire, si l'une et l'autre chambre « soumettent respectivement des adresses au gouverneur général » à cet effet. Pour effectuer le retour au régime de paix dans cette limite de temps, il faut s'y mettre au plus tôt. Et l'opinion doit aider là-dessus la bonne volonté des gouvernants. Le goût du pouvoir chez eux et les bureaucrates qui les appuient se développe si vite! Et l'on ne supprime pas facilement une organisation considérable et coûteuse, on ne congédie pas aisément un personnel nombreux, qualifié et fort bien rémunéré. A moins d'une forte réaction du peuple et de ses représentants, n'est-il pas trop à craindre que des intérêts puissants fort multiples, que la tendance générale vers le socialisme d'État et la dictature bureaucratique ne portent le gouvernement à prolonger sans nécessité réelle une situation anormale, susceptible de causer de graves dommages à la nation canadienne?

Sans doute, avec le présent bill, les mauvais effets sur l'opinion et le gouvernement général du pays sont

moins à craindre qu'avec le premier bill 15. Mais ils ne sont pas tout à fait à négliger, surtout si l'on maintient trop longtemps la situation présente. Autrement grave le problème posé par l'empiètement sur les droits et les prérogatives des provinces. La présente loi donne juridiction au fédéral sur des domaines clairement réservés par la constitution aux législatures provinciales. Il est de la plus haute importance que cette situation ne se prolonge pas au delà du strict nécessaire. L'autonomie des provinces est une question qui intéresse l'existence même de notre Confédération canadienne. N'en déplaise aux partisans d'un pouvoir centralisé et unitaire, ce sont les provinces qui, historiquement parlant, ont donné naissance non seulement à la Confédération canadienne, mais aussi au pouvoir central qui la régit. Mais tout en concédant certains pouvoirs à l'autorité centrale pour la protection et le bon gouvernement de la nation nouvelle qu'elles étaient en train de mettre au monde, les provinces se sont réservé jalousement de légiférer dans les domaines essentiels au bon développement de chacun des deux groupes ethniques: langue, éducation, propriété et droit civil. Les Pères de la Confédération ont vite compris que ce partage de pouvoirs constituait le seul compromis viable entre, d'un côté, l'émiettement et la division, funeste à l'existence même de la nouvelle nation, et, d'un autre, la centralisation législative et administrative qui étoufferait infailliblement le groupe français moins nombreux. Bien plus, ils ont vu dans cette diversité à l'intérieur d'un même pays et d'une même entité politique, un élément de richesse pour le dominion plein de jeunesse et d'avenir. Et cela est vrai de nos jours encore, quoi qu'en disent ceux qui veulent tout simplifier dans les cadres uniformes d'une administration unique.

Cette juridiction exclusive des provinces est si importante que, selon les jugements des tribunaux, y compris le Conseil privé, seules des circonstances tout à fait exceptionnelles, comme la guerre ou la famine, justifieraient le pouvoir central de s'autoriser de son mandat général « de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada », pour envahir les domaines normalement réservés aux législateurs provinciaux. Ce fut le jugement rendu dans la cause *The Board of Commerce, Act 1919, and The Combines and Fair Prices, Act 1919*. Ce fut aussi le jugement rendu à propos des lois sociales édictées par le parlement en 1934 et 1935, sous le régime Bennett. Or, nous ne sommes pas menacés de famine et nous ne sommes plus en guerre. D'aucuns se demanderont si les circonstances actuelles justifient bien les empiètements du pouvoir fédéral sur les provinces permis par ce bill 15. Les véritables Canadiens comprendront aisément l'importance pour le bien de la nation de respecter scrupuleusement le partage des pouvoirs essentiels à notre système fédératif de gouvernement. Ils exigeront que l'on ne permette pas à la situation actuelle de se prolonger au delà du strict nécessaire.

# D'OÙ VIENT LA DÉMOCRATIE ?

Robert BERNIER, S. J.

LES CONCLUSIONS actuelles du Saint-Siège sur la démocratie, que nous avons commentées dans RELATIONS de novembre (*Un tournant de la Politique catholique*), sourdent de toute la tradition chrétienne, et y ramènent... Quand Pie XII aujourd'hui affirme que *l'homme... loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale, en est au contraire, et doit en être et demeurer le sujet, le fondement et la fin* (*Radio-Message, Noël 1944, p. 16*), il pose du même coup la majeure de ses propres conclusions et le principe le plus constant et le plus explicite de la Politique catholique.

Dès le Moyen Age, le principe prit corps dans une institution, le droit coutumier: ce que le peuple, d'un commun accord, reconnaît exigence du bien général et que librement il s'impose, c'est cela qui devient la loi; l'autorité, elle, sanctionne. Tel est si bien le sens de la coutume médiévale qu'un historien protestant du droit, peu suspect de sympathie pour l'Église, A. J. Carlyle, développe cette idée à pleines pages dans *Political Liberty* (Oxford, 1941):

L'empereur romain... légiférait sans être obligé de consulter... Le roi ou l'empereur médiéval légiférait, certes, mais à proprement parler seulement selon l'avis et avec le consentement de ceux qui représentaient la communauté. (P. 16.) Ceci fut, en principe, admirablement exprimé au IX<sup>e</sup> siècle par Hincmar de Reims, le plus important des hommes d'État ecclésiastiques de l'époque dans le nord de l'Europe, lorsqu'il affirme que les rois doivent gouverner leurs peuples selon les lois de leurs ancêtres, promulguées avec le « consentement général de leurs féaux sujets »... Et que ce ne fût pas là une parole dite seulement en passant ressort à l'évidence de l'étude des actes législatifs des « capitulaires » du IX<sup>e</sup> siècle... Les mots célèbres de l'Édit de Pistoie, en 864: « La loi provient du consentement populaire et de l'institution royale », ne font que résumer les principes généraux et la pratique de l'époque. (P. 17.)

Encore:

La loi de la communauté était faite par la communauté. (P. 16.) Ce fut au Moyen Age que se développa une formule ou méthode pour exprimer la volonté de la communauté: le système de la représentation... (P. 19.) Les principes de la liberté politique s'étaient développés au Moyen Age... sous la forme d'une expression, d'abord des caractères et des mœurs de la communauté, puis de la volonté délibérée de celle-ci. (P. 21.)

On comprend alors pourquoi notre auteur, lorsqu'il en arrive à étudier les principes démocratiques modernes, se voit forcé de déclarer que

ce ne sont pas ces écrivains (Halifax, Locke), non plus que les penseurs de la Révolution française au XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont inventé la doctrine de l'égalité « naturelle » et de la liberté des hommes, ou le principe que toute autorité politique dérive du peuple. (P. 142.)

Par conséquent, déjà au Moyen Age chrétien, le centre de gravité de l'État résidait bien en fait dans cette représentation populaire dont parle Pie XII. Si postérieurement le droit coutumier a fait place au

droit « x » imposé sans consultation populaire, s'il a fallu attendre des siècles avant que les représentants de la communauté fussent investis par le parlementarisme moderne du pouvoir législatif, ce n'est certes pas au développement des principes chrétiens médiévaux qu'on le doit.

Pour nous représenter aujourd'hui ce que fut, à sa belle époque, la société médiévale, il faut vider nos esprits et nos imaginations modernes des préjugés et phantasmes que six cents ans de mercantilisme ou de libéralisme y ont accumulés. Instruits par l'Église, les hommes du Moyen Age s'étaient organisé une vie commune dont la contexture devait faciliter à tous la louange divine et le salut éternel. La société était une vraie société: un organisme où chacun jouait son rôle dans l'œuvre d'ensemble. On n'aurait alors trouvé aucun sens aux formules d'hier dont l'âme voltige encore: *laissez-faire... des efforts individuels dans le « struggle for life » résulte l'harmonie du tout...* On estimait alors un crime (un péché) d'abuser des besoins, des nécessités, d'une situation inférieure de quelqu'un. L'activité économique ne constituait qu'une fonction sociale soumise comme les autres aux principes religieux. On considérait immorale la poursuite du profit pur, indépendant du travail. Dans le monde des affaires, la hiérarchie s'établissait ainsi: premièrement, l'ouvrier; deuxièmement, le commerçant; troisièmement, le financier. On se prend à rêver.

Et la grande tradition théologique de l'Église, loin de pencher vers l'absolutisme, n'a pas cessé, et jusque dans les siècles les plus imprégnés d'autocratie, de refléter les réalisations démocratiques du Moyen Age. Traitant de problèmes bien différents de nos préoccupations — comme l'excellence du gouvernement mosaïque, ou l'origine du pouvoir civil — les maîtres de la Théologie demeurent, à leur insu peut-être, les témoins d'une tradition.

En ce qui est de la bonne ordonnance du gouvernement, dit saint Thomas, il y a deux choses à considérer: la première est que tous aient une part au commandement... C'est là le meilleur régime politique, harmonieusement composé de royauté, en tant qu'un seul est à la tête; d'aristocratie, en tant que plusieurs commandent selon la vertu; de démocratie, ou de pouvoir du peuple, en tant que du milieu du peuple peuvent être élus ceux qui commandent, et que c'est au peuple qu'appartient l'élection de ceux qui commandent. (I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, 105, 1.)

De toute évidence, saint Thomas ne songeait aucunement alors à la monarchie constitutionnelle moderne; son but direct était de justifier le mode de gouvernement imposé par la Loi au peuple de Dieu. Mais il est significatif qu'il ait conçu comme une sorte d'idéal un gouvernement où tous les éléments de la société fussent représentés.

Les opinions de Suarez et de Bellarmin sur le principe et la désignation de l'autorité sont célèbres. Maritain les commente ainsi :

Selon cette doctrine, le « droit » de diriger et de commander, c'est-à-dire l'autorité, n'est pas conféré à ses détenteurs par le choix de la multitude, il leur est conféré par la Source elle-même de l'être et de toute la nature... Mais la désignation même des détenteurs de l'autorité par le peuple enveloppe le « passage » de ce droit par le peuple. « L'autorité politique procède immédiatement de Dieu, et cependant les rois et les souverains ne la reçoivent pas immédiatement de Dieu, mais des hommes. » (Suarez, *Defensio*.) Le Père Parsons (dans *Which Way, Democracy*) montre très bien comment, pour Bellarmin et Suarez, le pouvoir politique passe par le peuple ou la communauté politique avant d'être détenu par les dirigeants. La différence entre l'ordre social naturel et l'ordre social surnaturel doit être clairement notée ici : le Pape est vicaire, non de l'Église, mais du Christ et son autorité, dès qu'il est élu, lui vient directement de Dieu. Au contraire les chefs de la cité terrestre sont vicaires, non de Dieu, mais du peuple ou de la communauté politique, et leur autorité leur vient de Dieu par l'intermédiaire du peuple qui la reçoit d'abord et immédiatement de Dieu pour la transmettre aux dirigeants. Elle passe par le peuple avant d'aller résider en eux. L'erreur des théologiens de l'absolutisme était de faire du monarque un Pape de l'ordre temporel, de la cité politique. (*Principes d'une politique humaniste*, 1944, pp. 68-69.)

A la veille du XVII<sup>e</sup> siècle absolutiste, le jésuite Mariana rappelle la distinction médiévale entre autorité et tyrannie, et enseigne que le prince est soumis à la loi, que ses sujets peuvent lui résister, et même le déposer s'il use de son pouvoir injustement et tyranniquement. Son confrère Ribadeneira souligne le rôle de la représentation populaire dans le gouvernement de l'Espagne lorsqu'il soutient que la soumission aux cortès des dépenses royales et les noms même des octrois consentis — services, subsides, donations — suffisent à prouver la gratuité de ceux-ci... *No taxation without representation!*... *Exprimer son opinion personnelle sur... les sacrifices qui lui sont imposés... voilà un droit du citoyen.* (Pie XII.)

Dans le même esprit, deux des maîtres les plus représentatifs de la pensée catholique contemporaine, Jacques Maritain et Maurice Blondel, ont donné, à l'intérieur de systèmes fort différents, des expressions magnifiquement modernes aux bases philosophiques de la démocratie. Blondel écrit :

Précisément parce que la complexité et la diversité des besoins légitimes et des novations indispensables réclament une liberté de manifestation et une plasticité d'adaptation qui de fait n'ont jamais paru compatibles avec les préoccupations immédiatement utilitaires et dominatrices d'un maître unique, — parce qu'effectivement nul esprit d'aucun homme si intelligent qu'il soit n'embrasse, ne devine, ne devance le mouvement réel des idées et des faits, les institutions qui offrent le moyen réglé d'une coopération intellectuelle et civique répondent plus foncièrement aux besoins de la pensée comme à la prudence pratique. (*La Pensée*, II, p. 163.)

Par là s'expliquent également

ces sursauts de la conscience populaire et cette sorte de providence de l'histoire qui, selon un mot de saint Augustin, découvre, mieux qu'une réflexion savante, les voies salutaires qui gouvernent l'humanité... (*La Pensée*, I, p. 56.)

Que cette confiance dans le peuple rend un son chrétien!

Aujourd'hui, Pie XII ramène donc les catholiques au courant chrétien traditionnel en préconisant, pour l'état actuel de développement de l'humanité, la forme démocratique de gouvernement à représentation populaire universelle.

Un instant de réflexion suffit à montrer qu'il en va de même de la *démocratie des nations*. Le véritable internationalisme jaillit du fond même de la pensée chrétienne. Le droit initial de mener sa vie sous sa propre responsabilité, réclamé par l'Église pour tous les hommes, appelle une autorité toujours plus vaste et hiérarchisée qui assurera le développement de l'ensemble des biens recherchés par l'humanité. Déjà, sous l'Empire romain, on remarquait chez les chrétiens un esprit « catholique », international...

Pacifiques de cœur et enclins au pacifisme, ils eurent à l'endroit du monde d'outre-frontière des sentiments assez différents de ceux de la masse de leurs concitoyens... La curiosité et, plus que la curiosité, le souci du monde d'outre-frontière, ils les ont eus dès le début... (Jacques Zeiller, II<sup>e</sup> tome de *l'Histoire de l'Église* publiée sous la direction de Fliche et Martin, pp. 486-487.)

Porteurs de l'idéal chrétien de la Paix romaine, ils le transmirent à la chrétienté médiévale, et c'est lui que les grands théologiens ont maintenu face aux prétentions des « légistes », artisans du pouvoir royal sans bornes vis-à-vis des autres pouvoirs nationaux. Tapparelli n'innovait pas quand il écrivait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ces lignes quasi prophétiques :

La communauté des nations a besoin d'une autorité... Aussi, croyons-nous que peu à peu l'on verra s'élever dans le monde une sorte de tribunal fédéral universel, qui remplacera les alliances, les congrès, les traités... cela nous paraît devoir arriver infailliblement. (*Essai théorique de Droit naturel*, nos 1364 et 1366.)

C'est en conformité avec cette tradition que l'Union internationale d'études sociales, composée de sociologues, juristes et universitaires catholiques de tous pays, déclarait en 1937, dans son *Code de Morale internationale* :

Les États doivent cesser de prétendre à une indépendance absolue que la nature ne leur a jamais conférée... (n<sup>o</sup> 17). La société internationale implique l'existence d'une autorité qui tient sa compétence non de la seule délégation des associés... (n<sup>o</sup> 253). Aux commandements de cette autorité, les États auront à se soumettre, tout comme les familles ont l'obligation d'obéir à la loi de la cité ou de l'État (n<sup>o</sup> 254).

\*\*\*

En guise de contre-épreuve, on peut se demander si les principes démocratiques ont pu récemment pénétrer dans la pensée catholique comme un legs de la société libérale. Celle-ci cherche aujourd'hui à se confondre avec la démocratie. En tout cas, elle la compromet joliment! Mais, pour sa peine, elle comporte, elle aussi, un dynamisme propre qu'il n'est pas malaisé de retracer.

La société libérale remonte à ces marchands du Moyen Âge qui réclamèrent le « privilège » de vivre en marge de l'organisme social, de soustraire l'économique

à la législation commune. Les pays crurent un moindre mal de constituer des flots de villes dites « libres », mais où la liberté s'entendait en réalité du droit de commercer pour le profit et non en vue du bien commun. Dès lors, le mercantilisme court toutes les routes commerciales, croise tous les carrefours d'échanges: Gênes, Venise, Lombardie, Rhin, Rhône, Danube, Champagne, Bruges, Gand, Ypres. Des Flandres, il traverse la Manche... La découverte des Indes et de l'Amérique accélère le tourbillon. C'est l'âge du commerce et de l'industrie, l'âge de la Bourgeoisie.

En soi, les professions de marchand, d'industriel ou de banquier, qui concourent à l'amélioration matérielle de la cité humaine, ne sont évidemment pas plus mauvaises que les autres. Mais lorsque la production et la circulation cessent d'être voulues, comme au Moyen Age, en vue du bien commun, pour devenir une course au profit par tous moyens, il arrive que se forme une classe sociale de possédants, de *haves* à côté des *have nots*, dont beaucoup de membres peuvent demeurer de fort honnêtes gens, mais qui, globalement, instille dans le monde la soif du lucre et pervertit l'appréciation des valeurs intemporelles et temporelles. Il est socialement immoral que 95% de l'activité humaine à notre époque dans les pays civilisés trouve sa fin dans l'argent. C'est malheureusement un fait qu'une nouvelle conception de la vie a germé dans les cités marchandes édifiées en marge de la communauté médiévale. De spiritualiste, d'humain, de démocratique, de social, l'idéal d'un énorme fragment de l'humanité est devenu utilitaire, matériel, mercantile, « libéral ». Un quiproquo s'est établi tout de suite sur le sens du mot *liberté*. Le monde bourgeois a réclamé pour lui-même la *liberté* de faire des affaires, mais il a tout fait pour en priver l'ouvrier, le paysan, le peuple. La lutte était commencée, elle devait garder la même physionomie: *chances égales à tous, un contre un*, donc à bas la corporation, la coopération, le syndicat! La liberté conçue par la classe moyenne, c'est, selon le mot de l'historien Pirenne, un *monopole*! Emmet John Hughes, dans *The Church and the Liberal Society* (Princeton, 1944), a parfaitement décrit l'esprit qui a tout de suite animé les milieux libéraux en formation:

La liberté serait une « arme ». Il importait qu'on la conservât dans l'arsenal privé, solidement fortifié, de la bourgeoisie. Il importait qu'on la mit hors de portée des classes laborieuses, des travailleurs agricoles, enfin de toute concurrence urbaine — plus tard de toute concurrence nationale — susceptible de la transformer en menace pour la bourgeoisie. (P. 23.)

A mesure que grandit le monde mercantile, il se pourvoit de garanties politiques, voire de théoriciens de la « liberté »... Et lorsque la Réforme, la Renaissance, les Nationalismes entreprennent leur lutte contre l'Église, la société libérale leur emprunte tout ce qui peut lui fournir des moyens pour de nouvelles conquêtes. Tout lui est *arme* comme la liberté elle-même: les philosophies individualistes, la gloire nationale qui

endort les peuples, la religion elle-même quand elle prêche aux pauvres la soumission. L'économique sent le besoin de se mettre sous la protection du *politique*, de s'en couvrir, de l'annexer. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les gros négociants et financiers offrent aux rois leurs services contre l'aristocratie et les ruraux. Ils n'ont de cesse qu'ils n'aient installé en tous pays un bon prince machiavélique, fort de leurs écus, légiférant selon leur cœur. L'État moderne s'inaugure sous le signe du capital. A la même époque, le protestantisme naissant pousse aux églises nationales. Les princes et leurs bailleurs de fonds l'utilisent pour émanciper l'État de l'hégémonie spirituelle de Rome. A ce propos, il est curieux de noter comme le protestantisme et la bourgeoisie s'amalgamèrent rapidement. Désormais, le riche est le béni de Dieu, les peuples bénis sont les peuples riches... Et il y a les maudits! *Les princes de ce monde sont des dieux*, dit Luther; *le petit peuple, c'est Satan!* Il y a toute une culture dans ce mot-là! La France des « lumières », et la *dignified* bourgeoisie anglaise, chacune dans son style national, tiennent identiques propos. *Le peuple sera toujours sot et barbare. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin*, dit Voltaire. Et, à la Chambre des Lords, en 1832, le lord chancelier Brougham: *S'il y a la populace (mob), il y a aussi le peuple; je veux dire la classe moyenne — ces centaines de mille de gens respectables —, de beaucoup la classe la plus nombreuse et la plus riche du pays...*

L'Église, elle, croit que c'est l'exubérance vitale du peuple (sans *je-veux-dire*) qui répand la vie dans l'État et qu'on lui doit des garanties de contrôle sur l'activité des pouvoirs publics (Pie XII)!

Sur le plan national, la grande technique de la classe bourgeoise, qui consiste à soulever le sentiment populaire contre la tyrannie pour confisquer à son avantage à elle les profits de la guerre ou de la révolte, apparaît déjà au XVII<sup>e</sup> siècle dans la Révolution hollandaise contre l'Espagne. Pendant que le peuple mourait pour la liberté nationale, la bourgeoisie s'enrichissait du trafic des armes et bâtissait, selon le mot célèbre de lord Acton, une *oligarchie des classes moyennes au lieu de la démocratie promise*. *Les armées hollandaises*, dit Hughes, *assiégeaient des villes nourries de par derrière leurs propres lignes*. Le grand vaincu de la Révolution anglaise, ce fut encore le peuple. Pas de réformes sociales, pas d'égalité politique. Aux révoltés, Cromwell cria: *Que le « Commonwealth » périsse de la main d'hommes, passe encore, mais non de la main d'êtres qui diffèrent à peine des animaux!* La Révolution américaine revêt un caractère analogue: le peuple se sentait exploité par la classe moyenne, anglaise et américaine; la bourgeoisie lui persuada que la dépendance de l'Angleterre causait tous ses maux; le lien impérial rompu, le peuple se trouva libéré d'un tyran, mais il n'en restait que davantage à la merci d'un autre: ses chefs, les financiers et les manufacturiers. Montrer

comment, dès le début, le gouvernement des États-Unis devint l'instrument de la domination d'une classe déborderait le cadre de cet article. Nous nous contentons de renvoyer à la magistrale étude de Hughes (pp. 114 et suiv.). Tout le monde sait que la Révolution française fut la révolution des « propriétaires ». Le Code civil la consacra: illégalité de l'union ouvrière, illégalité de la grève. La Bourgeoisie sait l'art d'envoyer le peuple aux barricades. Elle sait ce qui « rapporte ».

Le stade des révolutions nationales dépassé,

par de modestes compromis, par une habile réclame autour de quelques concessions, par des attitudes d'effacement longuement étudiées, la bourgeoisie perpétuerait sa domination... laissant les mouvements humanitaires user leurs énergies sur les questions non essentielles!... A partir de ce moment, l'histoire de la société libérale devint à peu près exclusivement l'histoire de cet effort collectif en vue d'entretenir l'illusion malgré les faits, de transmettre l'héritage fictif de la liberté et de l'égalité dans un texte de conditions économiques et sociales qui déniaient en réalité aux masses les moyens d'atteindre cet idéal. (Hughes, p. 178.)

La tragique histoire des pionniers de l'Ouest américain illustre à merveille cette politique.

Fuyant les désastres de la société libérale, ils étaient venus des rives de la Tamise, de la Loire, de l'Elbe, du Danube, du Dniéper, pour répandre la vie sur les terres baignées par le Missouri, le Colorado, la Plata, la Columbia. Leur œuvre n'a pas de parallèle dans l'Histoire, car ce qu'ils ont essayé de créer, c'est un monde à eux au milieu d'un monde qui n'était pas le leur. Partout autour d'eux la domination de la société libérale était complète... En un mot, leur système fut celui de l'économie médiévale: la production en vue du soutien et de la consommation, et non pour l'échange et le profit... (Id., pp. 185-186.)

Mais les dynasties industrielles de l'Est les rejoignirent, le servage fiscal les réduisit, de gigantesques compagnies montées du jour au lendemain les réquisitionnèrent, jusqu'à ce que le troupeau humain fit tourner la machine industrielle au maximum du rendement. Les maîtres laissèrent aux esclaves le droit de vote: les maîtres possédaient ce qu'il faut pour manipuler les élus. Le champ de l'économie est libre: que le peuple s'amuse à faire des élections! Que les partis se remplacent au pouvoir, tant mieux! La masse, chaque fois, s' imagine qu'elle a triomphé; mais ce sont les partis eux-mêmes que contrôlent les gros intérêts financiers. Un lendemain d'élections, Carnegie télégraphie d'Europe: *Cleveland!* « *Well* », nous n'avons rien à craindre... *Le peuple va s'imaginer que les « Protected Manfrs » vont être mis à la raison... Cleveland est un brave type. Maintenant, à Venise!*

La même philosophie de la vie transparait fatalement sur le plan international. La vraie démocratie des peuples, pas plus que l'autre, n'est fille de la société libérale qui n'entend pas donner la liberté à tous les peuples, mais au plus petit nombre possible, copartageants des avantages de la liberté. Dans le monde libéral, tout internationalisme voile un impérialisme. Un but trop réel de la Société des Nations fut de maintenir un état de paix et de liberté où les grands intérêts économiques et financiers pussent se donner libre carrière.

L'inhumaine et fragile structure libérale ne portait pas en soi une vertu de survie. Mais deux facteurs, selon Hughes, l'ont empêchée de bientôt s'écrouler: les richesses matérielles qu'apportèrent à l'Europe les exploitations coloniales; l'immense champ d'action qu'ouvrit aux opprimés d'Europe la découverte de l'Amérique où il semblait que, au milieu d'une telle abondance de ressources naturelles, pût se construire la cité de l'égalité et de toutes les libertés.

On sait les résultats. Le principe de libre concurrence sans entraves, au lieu de construire la cité rêvée des *Harmonies* économiques et sociales, a suscité dans nos villes les concentrations ouvrières exploitées et frémissantes et nous a fait cadeau de ces deux grandes institutions de la société libérale: *factory and slum* (Hughes). La politique impérialiste des États libéraux a franchi ses étapes logiques: Versailles et Hitler; l'Autriche abandonnée; Munich; la Tchécoslovaquie, la Pologne trahies; Potsdam et le transfert des populations; la Charte de l'Atlantique et les nations balkaniques, les Prussiens orientaux, les Indonésiens, les Iraniens...

Mais l'évidence du chaos où la société libérale a conduit le monde ne suffit pas encore à ouvrir les yeux. Sa dernière trouvaille consiste aujourd'hui à répandre partout que c'est le totalitarisme qui l'a empêchée de remplir sa mission. Le fascisme, voilà l'ennemi! On le déniche partout: tout ce qui s'oppose au libéralisme est fascisme!... Et contre tout espoir, le libéralisme agonisant reprend vie, hélas... Aussi la responsabilité des totalitarismes sera-t-elle grande d'avoir combattu une erreur par une autre de nature à faire revivre la première!

\*\*

La démocratie vient d'ailleurs.

L'authentique démocratie — pas Athènes où une poignée de démocrates baignés, huilés, étrillés, vivaient d'une multitude d'ilotes, pas celle de la Banque d'Angleterre, de Carnegie, de Morgan et de la *Standard Oil* — l'authentique esprit démocratique est entré dans le monde au temps du capitalisme romain, de l'esclavage antique, avec Jésus, ouvrier juif. Les grands Démocrates de l'ère moderne, ce sont Ketteler, Léon XIII, Manning, Pie XI, Pie XII. L'authentique démocratie, la démocratie « pour tout le monde », vient du christianisme.

---

*Grâce à la fidélité de nos abonnés et la collaboration de nos annonceurs, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'à partir du présent numéro chaque livraison contiendra quatre pages de plus.*

---

## TORONTO vs MONTRÉAL

Jacques MELANÇON

N. D. L. R. — M. Melançon publie ici la première partie d'une étude comparative sur les salaires ouvriers à Toronto et à Montréal.

LES SALAIRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE SONT PLUS BAS  
À MONTRÉAL QU'À TORONTO

LES STATISTIQUES fédérales établissent qu'en 1941 le salaire moyen de l'ouvrier de Montréal se chiffrait à \$1,123, tandis qu'il atteignait \$1,219 à Toronto, c'est-à-dire environ cent dollars de plus ou 7.9%. (*Geographical distribution of the Manufacturing industries of Canada*, 1941.)

Cette relation entre les salaires payés aux ouvriers de Montréal et ceux de Toronto est très souvent à la base de comparaisons entre les deux villes. La comparaison est d'autant plus attirante pour l'économiste que la production manufacturière des deux rivales atteint — une année portant l'autre — un niveau à peu près comparable, et que ces deux villes constituent les centres de l'activité industrielle du pays. En 1941, la production manufacturière de Toronto atteignait \$355,449,894, et celle de Montréal, \$346,738,894. (*Ibid.*)

Cette constatation comporte, cependant, beaucoup plus qu'un aspect théorique intéressant l'économiste, un angle pratique particulièrement important pour les ouvriers de Montréal, qui se demandent à bon droit pourquoi la métropole du Canada serait dans l'impossibilité de leur procurer un niveau de vie aussi élevé que celui de leurs confrères torontonniens. (Toutes ces discussions, nécessairement, ne tiennent pas compte des différences de l'indice du coût de la vie qui, traditionnellement pour Montréal, était un peu inférieur à celui de Toronto, mais pour lequel nous ne pouvons, à l'heure actuelle, obtenir aucune donnée exacte de comparaison.)

Ce fait n'a pas son importance uniquement pour l'ouvrier. Il prend une valeur pratique tout aussi considérable pour l'industriel qui a dû, au cours des dernières années, faire face à des grèves d'importance, déclenchées au cri du slogan maintes fois répété: « Un salaire égal à celui de Toronto. »

De nos jours, particulièrement, où Montréal doit s'industrialiser pour résoudre son problème d'embauchage, où, aux États-Unis (et probablement bientôt au Canada), le travail organisé réclame la semaine de quarante heures au salaire de cinquante-deux; en ce moment où certains groupes ouvriers, sans tenir compte des conditions locales, demandent le même salaire pour le même travail, quel que soit l'endroit du pays où on l'exécute, il est fort important pour le chef d'entreprise montréalais de connaître le pourquoi de la maladie éco-

nomique diagnostiquée par la comparaison ci-haut faite, les remèdes qu'il faut prescrire et les conditions nécessaires à la cure.

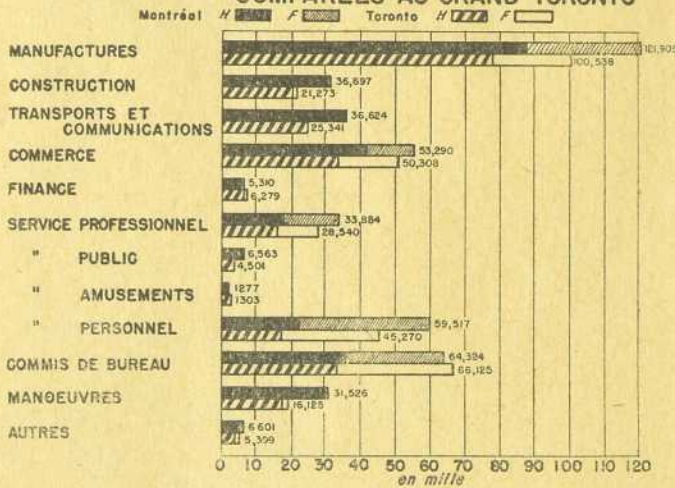
## PROBLÈME COMPLEXE

Pourquoi les salaires sont-ils plus bas à Montréal qu'à Toronto? Il n'est jamais facile d'établir les causes exactes d'un phénomène économique de cette nature; d'abord parce qu'il s'y greffe habituellement des raisons d'ordre historique difficiles à isoler; ensuite parce que ce phénomène n'a jamais de cause simple, mais est la résultante d'un grand nombre de faits économiques agissant souvent en sens contraire, ou encore se poursuivant sans arrêt dans un cercle vicieux. Écoutons Wesley C. Mitchell, directeur de la Recherche au *National Bureau of Economic Research* (25<sup>e</sup> rapport annuel, p. 21): « ... yet in no instance have we confined our researches within the limits suggested by a single approach. The interrelations among economic activities are so vital that strict monographic treatment is relatively sterile. How can one treat production realistically apart from prices, or either without reference to natural resources and the productivity of labor, or the latter without attending to industrial equipment and business organization, etc. » Aussi faut-il s'éloigner des explications par trop simplistes. En veut-on un exemple? Il y a quelque temps, un économiste de bonne renommée tentait d'expliquer, en s'appuyant sur des statistiques très générales, que le bas niveau des salaires des ouvriers du Québec tenait au bas niveau de leur productivité personnelle. (Gilbert Jackson, *Facts in the Case*, pages 39, 40, 41.) C'était simplifier le problème à un point tel que d'aucuns l'accusèrent de se gausser des gens. Plus encore que de simplifier le problème, faut-il craindre de tomber dans des erreurs grossières en en simplifiant trop, également, les explications. Quand, pour poursuivre l'exemple, ce même économiste — par ailleurs très écouté — expliquait le faible niveau de productivité de l'ouvrier québécois par la faiblesse de ses connaissances et les déficiences de ses aptitudes physiques, il faisait plus qu'un avancé sans fondement: le bas niveau de productivité de l'ouvrier en industrie moderne, en effet, n'est pas tant fonction, habituellement, de l'ouvrier lui-même que des moyens de production dont il dispose et des méthodes d'organisation de l'entreprise qui l'emploie.

Ayant fait ces réserves, inutile de dire que je rejette cette explication quand il s'agit de comprendre le bas niveau des salaires de Montréal. De même faut-il rejeter, me semble-t-il, comme explication de cet état de choses, la différence de types économiques des deux

villes. On ne peut pas dire, par exemple, que Montréal est d'abord un centre commercial, et que l'industrie n'y joue, dans l'ensemble de son activité économique, qu'un rôle secondaire ou vice versa, tandis qu'à Toronto l'influence de ces facteurs jouerait en sens inverse. Non, les deux villes avec leurs territoires métropolitains sont toutes deux des centres *nationaux*, et l'activité économique se distribue d'une façon à peu près similaire chez l'une et chez l'autre. Le tableau n° 1 donnant la distribution des occupations du grand Montréal comparées à celles du grand Toronto, confirme en effet cet avancé. On y voit que, dans les deux cas, c'est l'industrie manufacturière qui fournit le plus d'emplois; puis vient le commerce et les services personnels, puis l'immense armée des fonctionnaires, divers employés et commis de l'administration publique ou privée.

### LES OCCUPATIONS DU GRAND MONTRÉAL COMPARÉES AU GRAND TORONTO



Statistique fédérale, 1941

Raoul Bray

De même, le plus faible niveau des salaires ne s'explique pas par la différence des niveaux de vie et des habitudes des gens. Les deux villes étant dans le même pays et subissant toutes deux l'influence des prix du marché national, cette différence de vie, si différence il y a, doit être considérée beaucoup plus comme conséquence d'un état de fait que comme cause de cet état.

Sans oublier l'accusation portée contre le capitalisme qui exploite la main-d'œuvre, l'on pourrait allonger la liste des causes peut-être plausibles mais qui ne touchent pas le fond du problème!... Ce serait trop simple!

#### FAITS DE BASE

Deux faits que mettent en évidence les statistiques des industries de Montréal et de Toronto, nous semblent beaucoup plus sérieux et infiniment plus révélateurs. Voyons-les:

*Premier fait.* — Nous pouvons résumer le premier fait de la façon suivante: le type des industries localisées à Montréal n'est pas le même que celui des in-

dustries localisées à Toronto, et l'analyse statistique des vingt principales industries de Montréal et de Toronto indique qu'il y a plus d'ouvriers dans Montréal qui sont employés dans des industries qui, indépendamment de leur localisation dans le monde et du rendement de leurs employés, payent des salaires plus bas que d'autres types moins soumis à la concurrence des prix.

Dans l'une de ses analyses, M. Huet Massue, ingénieur civil, statisticien de la *Shawinigan Water and Power Company*, étudiait vingt-sept entreprises dans lesquelles le salaire moyen horaire aux États-Unis variait au 1<sup>er</sup> janvier 1940 de 0.49 à 0.98, et voyait combien chacune de ces industries employait de gens dans le Québec et dans l'Ontario. Le résultat de ces recherches fut le suivant: 62% du total des ouvriers engagés dans ces vingt-sept industries dans le Québec, l'était dans des entreprises payant moins de 0.65 l'heure aux États-Unis, tandis que dans l'Ontario le pourcentage des ouvriers engagés dans des industries à faible salaire (0.65 et moins) n'était que de 25%. (Voir le *Bulletin de la Chambre de Commerce* de Montréal, mars, août et septembre 1945.)

On connaît ces industries à faibles salaires: produits du tabac, textiles, chaussures, confection et vêtements, produits du papier, etc.; en somme, d'une façon générale, toutes les industries qui, répondant à un besoin premier de l'homme, se retrouvent dans tous les pays dès qu'il y a un vestige d'industrialisation, et dont le prix des produits, parce qu'il s'agit de satisfaire un besoin primordial de la vie, comme se nourrir, se vêtir, est continuellement tenu au niveau le plus bas.

Or, prenons ces industries et voyons comment Montréal et Toronto se les partagent:

#### A) INDUSTRIES À BAS SALAIRES

	Nombre d'employés en 1941		Salaires horaires payés aux États-Unis le 1 <sup>er</sup> janvier 1940
	Montréal	Toronto	
Biscuiteries	2,611	4,261	?
Tabac et cigares	4,911	357	49.0
Chaussures	5,871	937	52.0
Confection pour hommes	8,019	5,220	56.0
Confection pour dames	13,715	4,841	56.0
Tissage de coton	3,888	...	50.8
<b>Total</b>	<b>39,015</b>	<b>17,616</b>	

#### B) INDUSTRIES À HAUTS SALAIRES

	Nombre d'employés en 1941		Salaires horaires payés aux États-Unis le 1 <sup>er</sup> janvier 1940
	Montréal	Toronto	
Produits du caoutchouc	962	2,838	87.9
Imprimerie et éditions	1,853	2,263	96.8
Imprimerie et reliure	2,155	4,013	80.9
Machinerie	1,027	4,290	76.9
Appareils électriques	2,083	6,321	79.4
<b>Total</b>	<b>13,080</b>	<b>19,725</b>	

Ceci explique d'abord que, même s'il était vrai — ce qui n'est pas le cas, et nous verrons pourquoi — que dans une même industrie les travailleurs de Montréal gagnent un salaire égal à ceux de Toronto, il resterait que, dans l'ensemble, la moyenne des salaires serait plus basse parce que plus d'ouvriers travaillent chez nous dans des industries payant, où qu'elles soient situées dans le monde, de bas salaires.

Mais il y a plus, car les conséquences d'un tel état de choses vont beaucoup plus loin que les limites mêmes de l'industrie considérée, les différents secteurs de l'économie étant des vases communicants. Un grand nombre d'ouvriers travaillant à Montréal dans des industries payant de bas salaires, il s'ensuit que le marché de la main-d'œuvre subit une certaine pression vers la baisse des salaires. Quand soixante-quinze hommes sur cent gagnent un dollar de l'heure, les vingt-cinq autres résistent avant d'accepter du travail à vingt-cinq sous. Le contraire est tout aussi vrai, et on l'a vu durant la guerre, quand l'industrie des munitions et des armements a créé une tendance vers la hausse des salaires dans toutes les industries du pays. Même le jeu des unions ouvrières ne peut entièrement enrayer cette tendance.

*Ce premier fait explique donc pourquoi :*

a) la moyenne des salaires de l'industrie manufacturière de Montréal est plus basse en général qu'à Toronto;

b) le salaire moyen dans une industrie donnée de Montréal subit une pression vers la baisse plus forte qu'à Toronto.

\* \*

*Deuxième fait.* — Voilà donc, avec ses corollaires, le premier fait à constater. Il y en a un deuxième, plus important parce qu'il explique mieux l'organisation industrielle de Montréal comparée à celle de Toronto. Ce deuxième fait pourrait être résumé ainsi: l'analyse statistique des vingt plus grandes industries de Montréal et de Toronto indique que, dans un même genre d'industries et pour chaque ouvrier, le capital engagé dans les entreprises est plus faible, généralement, à Montréal qu'à Toronto.

Cette constatation confirme cette opinion que le capital productif mis à la disposition de l'ouvrier est moins grand à Montréal qu'à Toronto. (Cette opinion mériterait d'être confirmée par une enquête plus sérieuse, mais je crois qu'elle est vraie.)

Ce graphique nous indique la relation qui existe entre le capital, la productivité et le salaire moyen des ouvriers dans vingt industries de Toronto et de Montréal. Pour comprendre ce graphique, on remarquera qu'on a pris pour base de comparaison l'industrie de Toronto, dont le capital moyen, la productivité moyenne et le salaire moyen sont toujours ramenés à 100. L'on voit premièrement que, dans ces vingt industries, la productivité moyenne par ouvrier, dans les industries de Montréal, est plus basse dans quinze industries (à partir d'« impressions et reliure » jusqu'aux « articles en caoutchouc », y compris les chaussures). On remarquera aussi que, sauf dans deux cas, les salaires moyens à Montréal sont plus bas qu'à Toronto (ils ne sont plus élevés que dans les produits du bronze et du cuivre, et dans l'industrie de la machinerie). On remarquera enfin qu'il n'y a que sept industries pour lesquelles le capital moyen par ouvrier est plus élevé à Montréal qu'à Toronto. S'il n'est pas facile de tirer une conclusion générale de l'étude de ce graphique, on voit pour le moins que capital, productivité et salaire ont certainement une relation dont il faut tenir compte.

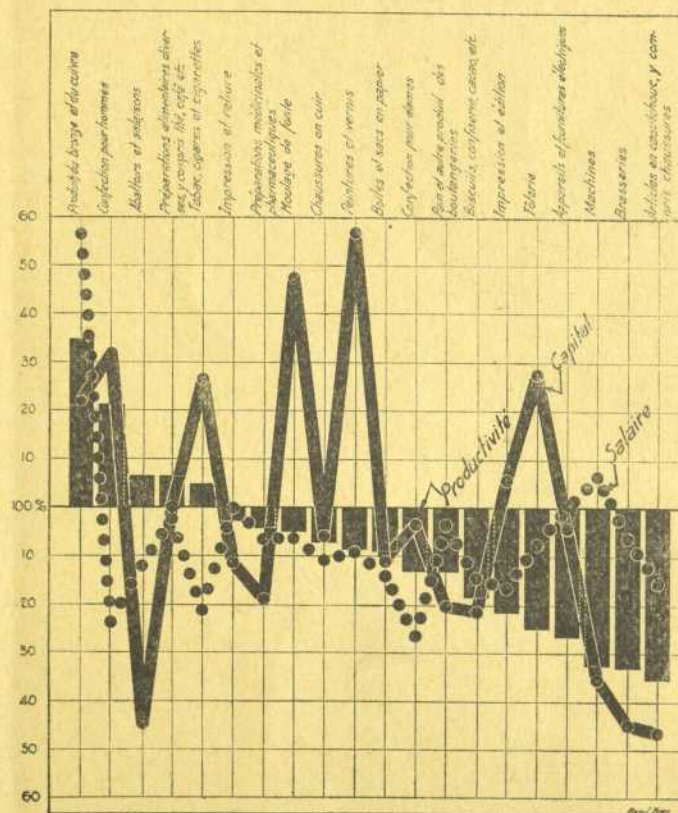
Pour bien comprendre la portée de ce deuxième fait, prenons un exemple très simple: deux ouvriers qui percent des trous dans une planche. L'un a un vilebrequin ordinaire, l'autre a une vrille électrique. L'un et l'autre ont peut-être la même compétence, la même valeur, mais il est inévitable que, malgré tous les efforts du premier, il ne pourra jamais percer autant de trous que son voisin dans un temps égal de production. Conséquence: la production *per capita* du deuxième sera augmentée: il commandera un salaire plus élevé. Il est vrai aussi que la mise du capital *per capita* sera plus élevée. On voit combien vouloir prouver que l'ouvrier de l'Ontario est meilleur travailleur que celui du Québec parce que la production moyenne *per capita* est plus élevée, pêche par sa base même. Cet exemple très simple semble être le cas de beaucoup d'industries de Montréal si on les compare à celles de Toronto. Voici un tableau statistique comparant les vingt plus grandes industries de Montréal et Toronto qui existent à la fois dans une ville et dans l'autre. Ce tableau indique, pour chaque ouvrier, dans les vingt types d'industries, la relation qui existe dans trois facteurs de productivité:

- le capital moyen,
- le salaire moyen,
- la production moyenne.

## MONTREAL — TORONTO

TORONTO = 100

Relation entre la productivité moyenne, le salaire moyen et le capital moyen par ouvrier dans vingt types d'industries comparables de Toronto et Montréal.



Il ne faudrait sans doute pas tirer des conclusions trop hâtives de la masse de chiffres ci-haut énumérés. Il faut faire remarquer en effet:

a) que ces statistiques sont établies sur la base de renseignements comptables et que, d'une entreprise à l'autre — malgré toutes les précautions prises par le bureau fédéral de la statistique — il peut y avoir des chiffres non comparables. Par exemple, la base de calcul de la dépréciation des machines, qui joue un rôle important dans le calcul du capital de l'entreprise, peut varier d'une entreprise à l'autre;

b) que, même à l'intérieur du même groupe industriel, il peut y avoir des différences essentielles dans les types de production. Par exemple, dans la liste d'industries mentionnées, il y a le cas des biscuiteries. A Montréal, les manufactures de biscuits produisent pour la masse du peuple. Dans l'Ontario, qui est le débouché naturel des produits des biscuiteries de Toronto, le biscuit est considéré comme un produit de luxe. Nous pouvons donc difficilement comparer les deux industries et en tirer des conclusions. Des raisons de ce genre doivent sans doute expliquer le cas des industries des moulages en fonte, des produits de métal en feuille (tôlerie) et des vernis et peintures, pour lesquelles, dans le tableau ci-haut donné, les constantes statistiques ne s'appliquent pas.

Ces réserves faites, je crois cependant que ce tableau confirme l'opinion que nous mentionnons, à savoir que l'ouvrier des industries de Montréal est, en moyenne, moins bien outillé que celui de Toronto, et que ceci explique sa productivité moyenne moins

grande et, par voie de conséquence, le niveau de son salaire moins élevé. Si l'on ajoute à ces deux faits principaux que l'on compte à Montréal un plus grand nombre d'industries marginales qu'à Toronto, je crois que l'on comprend mieux pourquoi, à Montréal, les salaires sont en moyenne plus bas qu'à Toronto.

*Ce deuxième fait explique donc pourquoi :*

a) la productivité moyenne de l'ouvrier de Montréal est plus basse que celle de l'ouvrier de Toronto

b) le salaire moyen de l'ouvrier de Montréal est plus difficile à augmenter que celui de l'ouvrier de Toronto.

Ce deuxième fait indique aussi, d'une part, quelle est la nature des solutions qu'il faut rechercher pour guérir la maladie économique et, d'autre part, quels sont les faux remèdes qui, loin de guérir, rendraient le mal plus grave encore.

Ainsi, une solution simpliste à ce problème serait que les unions ouvrières continuent d'exiger de hauts salaires au cri de: « Salaire égal à celui de Toronto », et laisser l'industrie s'adapter aux circonstances nouvelles que l'ouvrier aura ainsi créées.

En réalité, ce n'est pas si simple que cela. S'il faut admettre que la tendance doit être au relèvement du niveau des salaires à Montréal, il faut aussi constater que l'état de choses actuel et les deux faits apportés pour l'expliquer reposent sur des causes très profondes de la structure industrielle de notre ville, causes qui se mêlent aux facteurs mêmes qui ont présidé à la localisation des industries manufacturières de Montréal.

---

## L'EGLISE CATHOLIQUE UKRAINIENNE

Joseph-H. LEDIT, S. J.

DANS notre *Horizon international* de décembre 1945, nous avons rapporté l'arrestation de tous les évêques catholiques ukrainiens dans l'ancienne Pologne du sud-ouest, aujourd'hui annexée à l'Union soviétique. Les Soviets reconnurent comme étant la seule autorité religieuse dans ces régions un comité de trois prêtres apostats. Leur mission était de consommer le passage des populations catholiques à l'orthodoxie moscovite. Un métropolitain orthodoxe, envoyé par le patriarche de Moscou, s'installa dans le palais épiscopal du métropolitain catholique ukrainien de Lwow.

Dans la Russie carpathique, les églises catholiques deviennent automatiquement orthodoxes si 30% des fidèles — que l'on soumet aux pressions nécessaires — le demandent. Ainsi, soixante-dix églises étaient déjà confisquées en novembre.

Pour comprendre cette nouvelle persécution, qui s'inspire des vieilles méthodes czaristes plus que du

sans-dieuisme bolchévique, il est utile de rappeler les notions suivantes, nécessairement trop sommaires.

FOI ET RITE. — Avant les hérésies et schismes qui divisèrent la chrétienté (nous ne discutons pas ici la révolution protestante qui écarta le sacerdoce, le sacrifice de la messe, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie comme nous les entendons), il y avait, dans l'Église universelle, unité de foi et de gouvernement. Les rites, essentiellement les mêmes, différaient extérieurement. Les cérémonies de l'office divin, de l'administration des sacrements, de la messe n'étaient pas les mêmes à Alexandrie et à Antioche, à Constantinople et à Rome.

Quand Michel Cérulaire consumma la séparation entre Constantinople et Rome (1054), il ferma les églises catholiques dans sa capitale. Les Papes, par contre, maintinrent ouverts les monastères grecs de Rome et d'Italie.

Depuis cette époque, l'attitude de Rome resta invariable. Lorsque les chrétiens orientaux se réunissent à l'Église catholique, ils gardent leur rite. Il y a donc des catholiques qui suivent les rites abyssin, copte, syrien, chaldéen, arménien. Le rite byzantin est pratiqué par des catholiques melchites, bulgares, roumains, grecs, ukrainiens et russes (ces derniers seulement dans l'émigration).

Par contre, les Églises orthodoxes (qui identifient volontiers religion et nationalisme) firent toujours la guerre aux catholiques de rite oriental. L'Église catholique de rite roumain se forma en Transylvanie sous la domination hongroise; elle subsista après 1919 quand la Transylvanie fut incorporée à la Roumanie. L'Église catholique russo-carpathique, rentrée dans l'union œcuménique sous le régime hongrois, connut une existence paisible dans la République tchécoslovaque. La Russie n'accepta jamais l'idée que des catholiques de rite slave puissent être soumis à Rome. Le gouvernement d'Athènes reconnut l'existence légale d'une petite communauté catholique de rite grec (et après quelles difficultés!) entre les deux guerres. Il dut surmonter une opposition acharnée de la part du métropolitain orthodoxe. La Serbie n'a pas encore autorisé, sauf en Croatie, le catholicisme de rite slave. Ces pays admettent l'existence de catholiques *de rite latin*, c'est-à-dire étranger. Le rite oriental est la propriété des orthodoxes.

DEUX RUSSIES. — Après l'invasion des Mongols (1236), la Russie fut partagée en deux tronçons. La Russie du nord-est, ou Moscovie, vécut en dehors de l'Europe jusqu'à Pierre le Grand. Elle ne fut pas touchée par le moyen âge. La Renaissance se limita à dorer les coupes de quelques églises ou palais. Une seule fois, en 1441, le nom du Pape fut commémoré dans la cathédrale de Moscou. Le métropolitain Isidore revenait du concile de Florence où il avait signé l'acte de réunion des Églises divisées. Il fut immédiatement emprisonné par le prince et Moscou bouda longtemps Constantinople aussi bien que Rome. La Russie se replia sur elle-même. Même quand elle ouvrit ses fenêtres sur l'Occident, elle maintint farouchement sa religion nationale avec des méthodes du moyen âge.

L'autre Russie, celle qui porte aujourd'hui les noms d'Ukraine (capitale: Kiev) et de Russie Blanche (capitale: Minsk), connut une évolution historique différente. Bientôt partie intégrale de la grande République polono-lithuanienne, elle participa à la vie intellectuelle de l'Occident. De façon plus ou moins intermittente, ses métropolitains et évêques se tournaient vers Rome.

L'UNION DE BRZESC (1595-1596). — Vers la fin du seizième siècle, pour diverses raisons, les évêques ruthènes (on donnait le nom de Ruthènes aux populations de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ukraine et la Russie Blanche) décidèrent de briser avec Constantinople et de s'unir au Pape. En janvier 1595, tous avaient accepté ce programme, même l'évêque de Lwow qui devait, peu après, faire bande à part. Une délégation

de deux évêques partit pour Rome, et le 24 décembre 1595, l'union des Ruthènes fut solennellement proclamée par le pape Clément VIII. Deux conciles se réunirent à Brzesc en octobre 1596: les catholiques acceptèrent l'union; les orthodoxes lui déclarèrent la guerre. Naturellement, les protestants se rangèrent contre le Pape.

Le dix-septième siècle fut mouvementé. Du côté catholique dominant les Ruthènes saint Josaphat, Rutski, Kiszka, Zochowski. Le Polonais saint André Bobola fut tué par les schismatiques. L'union se propagea surtout dans les régions du nord et du nord-est qui devaient, après les partages de la Pologne, tomber sous la domination russe. L'orthodoxie dissidente se maintint le plus longuement en Galicie et dans l'avoisinante Volhynie. L'évêque de Lwow accepta l'union en 1680; celui de Przemyśl l'année suivante; celui de Luck en 1702. Après cette date, il n'y eut plus d'évêques dissidents à l'intérieur des frontières de la République polono-lithuanienne. Le peuple suivit assez volontiers ses évêques.

Peu à peu, les catholiques ruthènes prirent conscience d'eux-mêmes. Ils furent, malheureusement, lâchés par leur aristocratie qui se polonisa. Au concile de Zamosc, on accepta un certain nombre de pratiques liturgiques par lesquelles les « uniates » (on leur donnait alors ce nom) se distinguaient des dissidents moscovites.

L'ORTHODOXIE, INSTRUMENT DE CONQUÊTE. — A Moscou, surtout depuis Ivan le Terrible, le tsar se considérait comme le protecteur de l'orthodoxie. La politique ecclésiastique de Moscou avait toujours été de rattacher les populations ruthènes à une autorité religieuse unique, la sienne, en attendant qu'elles soient régies par un souverain politique unique. D'où les démêlés entre la Moscovie et la Lithuanie qui remplirent le moyen âge.

L'union de Brzesc s'était accomplie au moment où la Moscovie entra dans une crise révolutionnaire qui devait durer jusqu'à l'avènement du premier Romanov en 1613. Moscou n'obtint de patriarche qu'en 1620, quand le patriarche Théophane de Jérusalem y consacra le père de Michel Romanov, Philarète, récemment revenu de Pologne où il avait été retenu captif. En retournant chez lui, Théophane s'arrêta à Kiev où il consacra six évêques. Dès lors, il devenait facile au tsar d'intervenir dans les affaires de Pologne quand il le voulait. D'interminables discussions s'amorcèrent entre les chancelleries de Moscou et de Varsovie. Les tsars se plaignaient de la persécution des orthodoxes en Pologne; les Polonais répliquaient que ce n'était pas vrai. En 1648, le hetman cosaque Bohdan Chmielnicki souleva l'Ukraine contre la République polono-lithuanienne pour des raisons personnelles et sociales; le tsar intervint dans la bagarre pour « protéger les orthodoxes », annexer des territoires et prendre sa revanche des défaites essuyées aux mains des Polonais.

Le métropolite orthodoxe de Kiev n'avait aucune envie d'être libéré par les moscovites. Pratiquement autonome sous l'autorité lointaine du patriarche de Constantinople, lequel était trop occupé par ses démêlés avec les Turcs pour se soucier outre mesure de ses ouailles ruthènes, il gouvernait un clergé autrement cultivé et brillant que les popes moscovites. Il y avait, à Kiev, des écrivains et des académies, tandis qu'à Moscou on était encore dans le bois. Il dut finir par se soumettre, et bientôt l'Église de Kiev perdit son antique autonomie. Elle devint subordonnée à Moscou. Les annexions politiques allaient de pair avec les transformations religieuses.

LA SUPPRESSION DE L'UNION. — Le premier partage de la Pologne incorpora à l'Empire russe une population de 800,000 blancs-russiens catholiques de rite slave. Les autres partages donnèrent tous les autres uniates à la Russie, sauf ceux de Galicie orientale (Przemysl et Lwow) qui tombèrent sous la domination autrichienne et dont il sera question plus loin.

Aux débuts, les souverains russes proclamèrent qu'ils respecteraient la religion de leurs nouveaux sujets. Leur conception de la liberté religieuse différait essentiellement de celle qui avait cours en Occident. Les Polonais catholiques souffrirent beaucoup. Les Ruthènes de rite oriental étaient voués à l'apostasie.

Dès le commencement, les mesures vexatoires se multiplièrent: on ne leur donnait pas d'évêques; la police faisait aller les paysans à coups de fouet à l'église orthodoxe. En 1839, l'évêque ruthène de Vilna, Joseph Siemaszko, passa à l'orthodoxie. Il avait recueilli, Dieu sait par quels moyens, 1,305 signatures de prêtres uniates qui se déclaraient en faveur d'une rupture avec Rome. La police, la prison et la Sibérie firent le reste. Une vingtaine d'années après, les Ruthènes de Russie Blanche étaient passés au schisme et l'on oubliait, en Occident, la honte suprême dont l'Empire russe et l'Église orthodoxe s'étaient couverts.

Restait encore le diocèse de Chelm. Les tactiques employées furent les mêmes. Le gouvernement tsariste finit par trouver un prêtre à sa dévotion, Marcel Popiel, qu'il mit à la tête du dernier diocèse uniata, en dépit des protestations de Rome. La russification commença. On introduisit des prêtres schismatiques dans les églises, et les fidèles qui ne les recevaient pas étaient fouettés: cinquante coups de *nahaika* (fouet cosaque) pour les hommes, vingt-cinq pour les femmes, dix pour les enfants. Ceci, d'après le consul anglais à Varsovie, arriva en 1873 et 1874. Plusieurs années auparavant, Alexandre II (qu'on appela le tsar libérateur parce qu'il avait supprimé le servage) avait aboli les châtiments corporels en Russie. Le Saint-Synode bénissait les fouets cosaques quand il s'agissait de détacher les paysans catholiques du Pape. Il y eut des morts. Le 18 février (2 mars d'après le calendrier grégorien) 1875, Marcel Popiel déclara orthodoxes tous les uniates du diocèse qu'il administrait — 250,000. Les années suivantes fu-

rent terribles. Les femmes allaient mettre leurs enfants au monde dans les forêts afin qu'ils ne fussent pas baptisés par le prêtre orthodoxe. Trente ans après, quand la liberté religieuse leur fut accordée, 300,000 ex-uniates de Chelm se déclarèrent catholiques.

LE MAINTIEN DE L'UNION. — Les Ruthènes catholiques ne subsistaient plus que dans les diocèses de Lwow et de Przemysl, tombés sous la domination autrichienne lors du premier partage de la Pologne. Non persécutés, ils prospérèrent. Le Gouvernement autrichien les favorisa. Ils développèrent leur propre culture nationale, surtout sous l'ardente impulsion du célèbre métropolite André Szepticki qui mourut il y a quelques années. En 1923, le diocèse de Lwow fut divisé et celui de Stanislawow fut créé. Dans les trois diocèses de Galicie, il y avait, en 1932, 3,602,270 fidèles avec 2,672 prêtres, 289 moines et 629 religieuses. Une Académie théologique, établie à Lwow, couronnait l'instruction donnée dans les séminaires diocésains. Les moines (en dehors de quelques communautés de studites) appartenaient tous à l'Ordre de Saint-Basile-le-Grand, dont l'œuvre scientifique fut remarquable. L'Action catholique se développa. Un musée ukrainien, créé par le métropolite André Szepticki, fut le foyer de la culture ukrainienne.

Ces Ruthènes émigrèrent nombreux aux États-Unis et au Canada. Un diocèse créé pour eux aux États-Unis comptait, en 1945, 303,069 fidèles, 118 prêtres et 170 religieuses. Le diocèse canadien, la même année, donnait le chiffre un peu moins précis de 300,000 fidèles, administrés par 112 prêtres.

La Russie carpathique avait deux diocèses avec 578,015 fidèles (en 1932). Un troisième diocèse a été créé pour les émigrés qui se trouvent aux États-Unis. Ce diocèse, en 1945, donna les chiffres de 144 prêtres, 94 religieuses et 272,401 fidèles.

LA PERSÉCUTION. — Elle commença en 1945 autant en Galicie qu'en Russie carpathique; elle procède exactement comme en 1839 et en 1875. Le Gouvernement russe se cherche des apostats parmi les prêtres et les fidèles; il emprisonne les évêques qui ne veulent pas s'incliner devant l'autorité religieuse de Moscou. Les gendarmes, le fouet, la prison et la Sibérie font le reste. Il est difficile de ne pas déposer ces horreurs devant l'autorité patriarcale de Moscou. Au jugement dernier, ces prélats orthodoxes paraîtront devant Dieu, non seulement avec leurs tiaras et leurs crosses; on les verra avec le fouet dont ils auront accablé les paysans qui voulaient rester fidèles à l'unité de l'Église; ils seront couverts du sang qu'ils auront fait verser par la police, naguère du tsar, aujourd'hui du *Narkomvnuudel*. La Russie, hélas, change peu! Ses prélats semblent rester ce qu'ils étaient au temps des Mongols, prosternés devant le pouvoir politique, d'une dureté sauvage pour quiconque n'accepte pas leur autorité, prêts à mobiliser les polices tartare, moscovite ou bolchévique pour arriver à leurs fins.

## RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Gaston LAVOISIER

*Le commandant Gaston Lavoisier décrit, dans le second article d'une série de trois (voir RELATIONS, octobre 1945), un aspect de l'organisation technique des travaux de défense aux îles de Saint-Pierre et Miquelon.*

LORSQUE le commerce des alcools s'arrêta, la grande masse des travailleurs de l'île se trouva sans travail. Mais au lieu d'aborder un chômage temporaire, analogue à celui que provoquait autrefois l'arrivée de la mauvaise saison, ce fut une affreuse crise de dix ans qui commença, et après avoir vécu toutes ces années de désœuvrement, les hommes avaient perdu la notion même du travail. Les plus vieux gardaient au fond d'eux-mêmes cette nature laborieuse que les années de facilité ou de misère n'avaient pu abolir; ils avaient trop travaillé dans leur jeune temps, et le goût de l'ouvrage bien fait était trop profondément ancré dans leur vieille carcasse, pour ne pas se réveiller dès que le travail réapparut dans l'île. Malgré leurs bras affaiblis, et les jambes rhumatisantes, ces vieux furent les premiers remis à la besogne, montrant le sincère désir de bien faire.

Ils furent fortement épaulés, d'ailleurs, par les hommes mûrs, qui avaient eux aussi grandi et s'étaient habitués au travail avant l'instauration du régime de prospérité facile.

Mais il n'en fut pas de même des jeunes. Ceux-là qui avaient connu l'activité fiévreuse et les hauts salaires du temps de contrebande ignoraient toute autre conception du travail que celle du manœuvre. Ayant grandi dans ces travaux où n'apparaissait aucune spécialité, ils concevaient mal une hiérarchisation des travailleurs par qualité du travail fourni; une sélection naturelle s'était faite suivant les possibilités physiques de chacun, et ces hommes encore jeunes se portaient tout naturellement aux travaux de force, attendant de leurs bras, plus que de leur esprit, les hauts salaires qu'ils étaient accoutumés de recevoir.

Quant aux tout jeunes, ceux-là qui avaient grandi depuis la crise, la notion même du travail les effleurait à peine. Depuis dix ans, vivant des allocations de chômage, n'ayant jamais travaillé, ils imaginaient facilement la continuation indéfinie de ce régime de maigre indemnité auquel ils étaient depuis longtemps habitués.

C'est avec de tels effectifs, avec un tel fonds de découragement et d'indifférence qu'il m'était demandé de faire œuvre utile.

La première partie de la tâche, celle qui m'apparut la plus urgente, dès que j'eus pris contact avec ces hommes, était de faire renaître la confiance chez tous.

Pour qu'un homme se donne vraiment à une tâche, il faut d'abord qu'il y croie; et dès le premier jour,

lorsque j'eus tracé la besogne aux journaliers, je vis venir vers moi la première délégation, en quête de renseignements:

« Qu'est-ce que nous allons faire là ?... »

— Un aérodrome.

— Au compte de qui travaille-t-on ?

— Pour le gouvernement.

— Mais pourquoi nous avez-vous dit que l'on devait avoir accompli une certaine besogne ce soir ?

— Parce que si vous voulez que je vous paie, il faut que vous fournissiez une besogne valant votre salaire.

— Alors, ce n'est plus un chantier de l'administration ?...

— C'est une entreprise de la nation.

— Combien allons-nous être payés ?...

— Vous recevrez un salaire de base assurant votre minimum vital, et des primes tenant compte de votre travail s'ajouteront à ce salaire, vous assurant une vie convenable ainsi qu'à vos familles. »

J'ai eu bien souvent, depuis ce jour, l'occasion de réfléchir sur la signification de ce premier entretien. Au delà d'une défiance instinctive à l'égard du nouveau venu que j'étais, comme à l'égard du patron que je devais devenir, se sentaient dans les paroles de ces hommes une curiosité et une surprise progressivement dévoilées. Après dix années de chômage et de désœuvrement sur les chantiers administratifs, artificiellement créés pour occuper les gens, ces hommes concevaient mal une organisation soucieuse de la production. Ils me l'avouèrent d'ailleurs plus tard; croyant venir sur un chantier nouveau, mais analogue à ceux qu'ils fréquentaient depuis des années, ils espéraient bien y passer les journées sans devoir se fatiguer; la délimitation d'un travail à accomplir avant le soir leur avait provoqué un véritable choc.

La première semaine fut mauvaise. Mal convaincus par mes promesses, et, surtout, mal dégagés des vieilles habitudes, les hommes traînèrent les jours, étirant en longueur les moindres besognes, s'arrêtant au moindre propos; le rendement général fut piteux.

Cependant, quelques différences s'étaient manifestées dans l'ardeur ou dans la façon de faire de chacun; plus vite creusées ou mieux terminées que certaines autres, des tranchées valurent à leur auteur une prime additionnelle de production.

La chose fut connue aussitôt; et aussitôt, jaillirent les réclamations:

« Pourquoi les salaires sont-ils différents ? »

« Comment se fait-il que X... gagne plus que moi ?... »

J'eus ainsi l'occasion d'expliquer le fonctionnement de ce système de primes, à peine ébauché dans cette première semaine.

Les meilleurs travailleurs étaient reconnus de tous et le parallèle entre la qualité de l'ouvrier et son salaire fut vite établi; il y eut bien quelques réactions maussades de ceux qui acceptaient mal de devoir travailler fort pour obtenir les hauts salaires; mais, dans l'ensemble, ce principe parut juste, et fit réfléchir tous ces hommes. De longues discussions suivirent, pour établir les taux de primes, les mesures de quantités, les productions théoriques dans chaque spécialité. Un tel règlement demanda des mois d'élaboration, et se poursuivit, en fait, sans arrêt, pendant toute la durée des travaux; une immense diversité de besognes fut requise pour la vie et le fonctionnement des chantiers, depuis les travaux de spécialistes, conducteurs de machines, ouvriers, jusqu'à ceux des secrétaires, comptables, journaliers, et même gardes d'écuries, donnant lieu à des mesures et à des estimations respectives nécessaires pour fixer la prime de rendement. Chaque jour, la production de tout travailleur était relevée et, totalisée en fin de quinzaine, donnait, après avoir été multipliée par le coefficient de la spécialité, la prime qui revenait à chaque ouvrier.

Une telle comptabilité pourrait sembler longue et les mesures difficiles. Cependant, l'expérience poursuivie pendant plusieurs années n'exigea qu'un personnel fort réduit; un mètreur circulant tout le jour sur les chantiers même les plus éloignés relevait les cubages fournis par chacun, les surfaces déblayées, le nombre de machines maintenues en état de marche par les ouvriers d'entretien, le nombre de chevaux que les gardes d'écurie avaient su maintenir en état, la quantité de harnais que le bourrelier tenait en service. Une confrontation rapide était faite par le directeur du chantier sur simple examen du tableau général des activités de chantier; et ce premier examen donnait dès le matin au patron lui-même la mesure du rendement de son affaire, en lui signalant les points faibles. Voyait-il apparaître sur ce tableau une baisse de rendement des pelles mécaniques, il pouvait dès le matin s'enquérir des causes de ce fléchissement et sans tarder y porter remède. Cette information générale lui donnait le moyen de faire de judicieuses remarques au cours de sa tournée journalière au milieu du personnel. Ainsi, stimulés avec à-propos, chaque matin, par le patron lui-même, les ouvriers se rendaient compte que celui-ci était au courant de tout, des approvisionnements comme de la marche des machines, de l'état du matériel comme des conditions de travail des hommes.

Et très vite l'on put constater les résultats de cette tentative. Parce qu'ils savaient que le moindre effort ou la moindre défaillance serait enregistrée en fin de quinzaine dans leur paye, les employés des chantiers sentirent grandir leur responsabilité devant leur travail. Parce que chaque rouage était ainsi stimulé par

son propre profit, l'ensemble des chantiers atteint très vite une efficience imprévisible. Les machines s'avèrent toujours prêtes à marcher, les stocks soigneusement alimentés, les chevaux maintenus en excellente condition. Après avoir laborieusement cherché l'élément mesurable et primable de chaque travail, je retirais très vite les fruits de cet effort par une simplification extrême de la surveillance et des contrôles. L'ouvrier devenait de plus en plus conscient et soucieux du bon fonctionnement de son département, étroitement lié à la vie de l'ensemble. Obligé moi-même d'ajuster sans cesse ces taux de primes, je devais mesurer les interférences d'un travail sur l'autre, la responsabilité du garagiste d'entretien et des conducteurs sur la marche des camions, l'opposition des tendances du cimentier soucieux de couler un gros volume de béton, et du finisseur, exigeant une surface aussi lisse que possible, etc.

Toutes ces oppositions partielles, aussi bien que cette convergence nécessaire des efforts, m'amenaient chaque semaine à rassembler tout le personnel afin de mettre en évidence l'intérêt commun, dépassant certains points de vue trop spéciaux. Dans ces causeries, ouvertes à tous, s'instaurait un régime de discussion libre que l'on maintenait cordiale; les intérêts de chacun équitablement considérés apparaissaient clairement liés à l'intérêt général de l'affaire, et malgré quelques exceptions inévitables, nous parvînmes rapidement à faire naître chez tous un esprit de solidarité indiscutable. D'un amas de découragements, de désœuvrement, d'oppositions d'intérêts, d'inertie, et de défiance, un véritable sens collectif de l'entreprise était né — et c'était bien cela qu'il fallait d'abord créer.

Lorsque nous voyions au début des travaux le regard indifférent jeté par le conducteur sur sa machine en panne, nous ne pouvions nous défendre d'une certaine colère. Il avait donc suffi de quelques années de situation fautive pour faire perdre à cet homme la notion élémentaire de son propre intérêt? Si cette machine s'arrête, tu auras peut-être ton salaire en fin de semaine, l'entreprise qui t'emploie supportera peut-être une fois de plus la charge de tes heures infécondes; mais crois-tu sincèrement que cela soit bien ainsi?... Crois-tu que si tous les conducteurs s'arrêtent ainsi, avec un certain mauvais plaisir, lorsque leur machine est détraquée, heureux de faire la pose et de rouler une cigarette aux frais du patron, crois-tu que tu n'en subiras pas un jour les conséquences?... Le patron n'a pas uniquement des bénéfices, que tu voudrais partager avec lui. Il a des pertes aussi, et les causes de ces pertes peuvent être innombrables. C'est son affaire de les surveiller, penses-tu? Oui, dans une certaine mesure, mais il ne peut être constamment derrière chacun de vous, et doit fatalement s'en remettre à une certaine qualité de chacun de ses employés; à une certaine vertu dont on n'ose plus guère parler tant elle

semble peu de mise; à la conscience professionnelle de tous.

Or, lorsque cette conscience professionnelle s'affaiblit, les pertes immédiatement grossissent de toutes les négligences, et la surveillance du patron et de ses quelques aides ne peut y suffire. L'entreprise s'appauvrit, risque de ne pouvoir tenir et toi, tu risques de perdre ton travail.

Tu iras ailleurs, dis-tu? Oui, jusqu'au jour où l'état général des affaires ne permet plus de maintenir les activités conditionnées par la concurrence qu'en réduisant les prix de revient au prix d'une réduction des salaires. Ce que tu fais perdre à l'entreprise risque fort de t'être déduit sur ta quinzaine.

L'opposition apparente des intérêts que l'on met de plus en plus en évidence ne résoudra rien. Lorsque

employeurs et employés accroîtront leurs exigences réciproques, le fossé tracé dans l'entreprise par des doctrines de lutte ne fera que se creuser davantage. Ce n'est que par la force des choses, et non par une action conjointement soutenue, que les opérations seront bénéficiaires, et le nombre de celles-ci sera considérablement réduit; le prix de revient des produits sera grossi d'un énorme pourcentage d'économies manquées. La vente rendue difficile subira lourdement la concurrence étrangère qui, elle, n'aura peut-être pas à subir de telles pertes.

Dans le relèvement ou la ruine de cette conscience professionnelle et de cette solidarité d'entreprise, nous voyons les causes les plus efficaces et les plus directes de la diminution ou de l'augmentation du chômage, de la prospérité ou de la ruine d'une nation.

DOCUMENTAIRES

## DÉMOGRAPHIE DU QUÉBEC

Charles-Marie BOISSONNAULT

DEPUIS le début du xx<sup>e</sup> siècle, la civilisation urbaine a pris un essor considérable dans la province de Québec. En effet, lors de l'établissement de la Confédération canadienne, en 1867, la grande majorité de la population habitait la campagne et il n'existait, sur tout notre territoire, que six villes de plus de quatre mille âmes. Aujourd'hui, on en compte une soixantaine.

L'évolution a été si rapide que la population urbaine représente, à l'heure actuelle, presque huit fois le chiffre initial du recensement de 1871, tandis que la population rurale n'a même pas doublé.

POPULATION RURALE ET URBAINE DU QUÉBEC

Années	Rurale	Urbaine
1871.....	919,665	271,851
1881.....	980,515	378,512
1891.....	988,820	499,715
1901.....	994,833	654,065
1911.....	1,038,934	966,842
1921.....	1,037,941	1,322,569
1931.....	1,061,056	1,813,606
1941.....	1,222,198	2,109,684

C'est depuis 1921 surtout que l'évolution urbaine se manifeste avec le plus d'ampleur. Dès le début du siècle, cependant, on pouvait prévoir cette tendance: le nombre des agglomérations de quatre mille âmes ou plus augmentait lentement, mais régulièrement. En 1900, il existe déjà une quinzaine de villes. Ce chiffre va doubler en vingt ans. Puis, les dénombremens de 1931 et 1941 nous révèlent, chacun, la naissance de quinze nouvelles villes. Les agglomérations urbaines ont donc doublé deux fois en quarante ans et sont maintenant au nombre de cinquante-neuf.

NOUVELLES VILLES QUÉBÉCOISES<sup>1</sup>

1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	Total
6	4	3	2	6	8	15	15	59

Notre province accuse un accroissement démographique de 179.66% depuis 1871. Rien d'étonnant à cela puisque les

1. Ces chiffres sont fondés sur les recensements fédéraux et ne comprennent que les villes qui, municipalement parlant, existent aujourd'hui. Ainsi Maisonneuve et Sainte-Cunégonde de Montréal, indépendantes en 1901, ne sont pas incluses dans les deux nouvelles villes de 1901.

nouvelles générations se succèdent en contingents pressés et nombreux. Par exemple, lors du dernier recensement, le nombre des jeunes gens de 15 à 24 ans atteint 655,430, dont 245,338 sont originaires de la campagne. Déjà, en 1871, le même groupe d'âges comptait 330,254 personnes. Mentionnons, en passant, que la population rurale se chiffre à 1,222,198 âmes, dont 254,375 seulement se livrent à l'agriculture proprement dite.

Les huit autres provinces contribuent également à l'augmentation générale de la population québécoise: chaque année, un certain nombre de Canadiens viennent s'établir dans le Québec: plus de 128,000 ont déclaré, en 1941, qu'ils avaient choisi de vivre dans nos villes et 19,312 dans nos campagnes.

Par ailleurs, 24,916 hommes et 18,821 femmes ont quitté la province pour aller s'établir dans les régions rurales de l'Ontario. Là aussi, néanmoins, l'attrait des agglomérations urbaines se trahit: 46,206 Québécois et 47,511 Québécoises ont élu domicile dans des villes ontariennes.

L'exode vers les autres provinces, bien que moins accusé, est appréciable: 193,878 habitants de ces régions avouèrent, en 1941, selon l'expression consacrée par les démographes, comme dernière résidence permanente, la province de Québec.

QUÉBÉCOIS DANS LES AUTRES PROVINCES EN 1941

Provinces	Hommes	Femmes	Total
Ontario.....	71,122	66,332	137,454
Manitoba.....	4,528	3,809	8,337
Saskatchewan.....	6,265	4,423	10,688
Alberta.....	6,299	4,619	10,918
Colombie.....	5,406	4,134	9,540
Nouveau-Brunswick.....	5,734	5,536	11,270
Nouvelle-Ecosse.....	2,551	2,580	5,131
Ile-du-Prince-Edouard.....	184	240	424
Youkon.....	75	16	91
Nord-Ouest.....	13	12	25

Toutefois, les Québécois, malgré cet exode prononcé, sont plus fidèles à leur petite patrie que les habitants des autres provinces: 2,925,428 sur 3,331,882 y vivent depuis leur naissance. C'est plus de 87.6%. Nulle autre province n'atteint une telle proportion.

## UN HOMMAGE À NOS UNIVERSITÉS

DANS le dernier numéro de *Culture*, M. H. L. Stewart, professeur de philosophie à l'Université Dalhousie, d'Halifax, a quelques paragraphes, que nous traduisons ici, sur l'importance de la langue française au pays et sur le rôle bienfaisant des universités canadiennes-françaises dans la vie de la nation.

A propos de l'enseignement du français, le professeur affirme qu'il est « honteux, que dans la plupart des provinces d'un pays où quarante pour cent de la population sont de langue française, un professeur de français qui puisse parler cette langue avec un peu de compétence ou de facilité soit un phénomène extraordinaire ».

A nos universités de langue française, M. Stewart rend hommage à cause de leur influence modératrice. « Combien de fois, écrit-il, n'avons-nous pas eu à rendre grâce à Laval ou à l'Université de Montréal pour leur ferme position contre tel ou tel expédient inventé pour gagner de la popularité aux dépens des vraies valeurs éducatives... Nos universités canadiennes-françaises exercent une influence dans le genre de celle que possédait Oxford il y a quelque soixante-quinze ans, parmi les orages des innovations soi-disant démocratiques. »

Ce témoignage, qui s'ajoute à tant d'autres d'Anglo-Canadiens clairvoyants, mérite d'être souligné, au moment où des universités comme Harvard et Yale font machine arrière pour ce qui est des humanités et de la religion, et reviennent à des conceptions de l'éducation que nos universités et collèges classiques ont eu le bon sens et le courage de ne jamais abandonner.

## INCONSÉQUENCE MYSTÉRIEUSE

DANS la *Gazette* du 21 décembre, nous lisons en première page cette nouvelle rédigée par son correspondant d'Ottawa:

« Les autorités fédérales sont encore mystifiées par l'action d'armateurs britanniques qui refusent d'approvisionner leurs vaisseaux de ce côté-ci de l'Atlantique, c'est-à-dire d'y acheter les vivres nécessaires à la traversée de retour.

« On fait remarquer ici qu'un trait anormal de la situation, c'est que les vaisseaux qui sont approvisionnés en Angleterre pour le voyage au Canada et le retour, le sont au moyen de provisions canadiennes déjà expédiées en Angleterre. Les officiers du gouvernement canadien sont incapables de comprendre une telle politique.

« Un fonctionnaire de cette ville a fait remarquer que si les armateurs pouvaient croire que cette façon de faire pouvait être acceptée par le peuple anglais à qui l'on prêche « l'austérité », c'est une « austérité » que le Canada est incapable de goûter en ce moment.

« Ce qui rend cette conduite encore plus dure à avaler, c'est que bientôt des négociations vont s'ouvrir dans le but d'offrir à l'Angleterre une large tranche de crédit, probablement \$500,000,000: de tels procédés ne sont pas pour amadouer les autorités du pays. Un officiel canadien est allé jusqu'à qualifier cette politique de « stupide ». « Elle est certainement, a-t-il ajouté, très mal avisée. »

Cette manœuvre, qui ne compte pour rien la misère du pauvre monde, peut être le fait de quelques profiteurs seulement; elle n'en est pas moins un signe alarmant d'esprit capitaliste et dominateur. Au moment où nous nous rationnons la viande et le beurre pour fournir de plus abondants approvisionnements au Royaume-Uni, cette conduite n'est guère encourageante pour nous.

# A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

## « LA FORMULE DES PROGRÈS FUTURS »

*Vu l'importance de la question des bibliothèques et l'intérêt de la solution proposée, nous reproduisons avec plaisir la partie centrale d'un manifeste récemment publié par le Conseil de l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal. RELATIONS a souvent signalé combien cette formule d'un service relié au département de l'Instruction publique peut être féconde et comment elle s'impose pour tout ce qui, de près ou de loin, dans la province, touche à l'éducation. C'est la façon de prévenir efficacement, croyons-nous, l'intrusion du pouvoir fédéral ou de tout autre groupe politique dans nos questions d'éducation et de canaliser à bon escient les subsides fédéraux, si jamais Ottawa en offrait aux autres provinces et voulait influencer par ce moyen l'Instruction publique chez nous. Les soulignés sont de nous.*

CE CONSEIL a abouti à la conclusion qu'avant de susciter un mouvement général de rénovation et de réorganisation, et surtout pour faciliter ce mouvement, il faut en venir à une entente sur la formule des progrès futurs. Et cette formule, il a tenté de la rédiger d'une façon précise.

*Les bibliothèques appartiennent aujourd'hui, du consentement unanime, au domaine éducationnel. En tant que rouages administratifs, elles ressortissent aux différents ministères de l'éducation des provinces ou des États. C'est une place qui leur est naturelle et qui leur convient. Elle leur est accordée d'un commun accord.*

Dans notre province, ce sont les Comités de l'Instruction publique, catholique et protestant, qui surveillent et dirigent l'éducation. Le Conseil de l'École des Bibliothécaires en est venu à la conclusion que ces Comités de l'Instruction publique devraient créer aujourd'hui des services spéciaux de bibliothèques. A ces services incomberait, d'une façon générale, la fonction de promouvoir la croissance des bibliothèques dans notre province, de préparer des plans généraux et de surveiller leur exécution. Ils élaboreraient la législation générale destinée à toute la province et poseraient, de cette façon, certains principes fondamentaux qui s'appliqueraient ensuite partout. Si jamais le Gouvernement fédéral accorde des subventions aux provinces pour les bibliothèques, il les verserait aux Comités de l'Instruction publique, qui chargeraient leurs services de bibliothèques de les distribuer selon les besoins ou selon d'autres principes qu'ils pourraient poser.

A ces deux organismes provinciaux dont la juridiction s'étendrait à toute la province, pourraient s'ajouter, dans les grandes municipalités, des commissions de bibliothèques formées d'après les principes qui règlementent chez nous les questions d'éducation. C'est dire qu'il y aurait une commission catholique et une commission protestante. Les commissions catholiques pourraient être composées d'un représentant de l'évêque, d'un représentant de l'université ou de l'une des principales institutions d'enseignement de l'endroit, d'un représentant de la Commission scolaire, du maire, de deux ou trois conseillers et du bibliothécaire de cette municipalité.

Sous la direction de ces mêmes organismes provinciaux, pourraient se former dans les campagnes des unités régionales, embrassant un ou plusieurs comités. Ce système se développe rapidement au Canada, surtout dans la Colombie anglaise, dans l'Ile-du-Prince-Édouard et dans l'Ontario. Dans chaque unité, il y aurait deux bibliothèques centrales, l'une catholique, l'autre protestante, situées dans la ville la

plus importante ou la plus centrale de la région, deux ou trois dépôts intermédiaires plus ou moins importants, et des succursales dans chaque village. Deux conseils régionaux, l'un catholique, l'autre protestant, dont la constitution serait calquée sur celle des commissions urbaines, dirigeraient le fonctionnement de ces bibliothèques régionales, et établiraient un système de distribution appropriée: bibliobus, messageries, postes, ou autre. L'achat, la classification, les catalogues et la réparation des volumes relèveraient des centrales.

Un pareil système sauvegarderait les droits des bibliothèques existantes, qui pourraient s'y intégrer, à un stage ou à l'autre, comme centrales, dépôts ou succursales. Il permettrait l'utilisation des collections plus ou moins importantes qui s'y trouvent actuellement, mais qui ne suffisent pas à la demande, ou qui ne sont pas mises assez libéralement à la disposition du public. Il réduirait d'autant le coût initial.

Le Conseil de l'École des Bibliothécaires croit qu'un tel organisme obtiendrait la confiance de la population. Les divers éléments religieux dont notre province est composée auraient lieu d'être satisfaits, car ils n'auraient pas à appréhender l'ingérence des autres dans leurs propres affaires. Ceux qui, actuellement, dirigent ou possèdent des bibliothèques pourraient se rallier au nouveau régime sans craindre de manquer aux fins qu'ils se sont fixées. Il serait ensuite plus facile d'obtenir des gouvernements municipaux et provinciaux les sommes suffisantes pour construire graduellement des édifices, utiliser les locaux existants, acheter des volumes, organiser la circulation des livres.

Le Conseil de l'École des Bibliothécaires croit que, jusqu'à ce jour, c'est plutôt le manque de base solide et d'une formule acceptable à tous qui a entravé le développement chez nous d'institutions aussi nécessaires et utiles que les bibliothèques. Les discussions, les luttes de groupe à groupe, les appréhensions de plusieurs, ont toujours empêché la croissance et le développement de nos salles de lecture. Par voie de conséquence, le public n'a pas eu à sa disposition les lectures dont il avait besoin et qu'il recherchait.

*Cette solution correspond à cent ans d'une expérience heureuse chez nous dans le domaine parallèle de l'Instruction publique et nous croyons qu'elle permettra, en y mettant le temps nécessaire, l'utilisation plus rationnelle des nombreuses bibliothèques existantes et leur épanouissement en un service de bibliothèques qui couvre tout le territoire de notre province.*

*Ici comme en toute autre question d'éducation, le plan, si beau soit-il, devra, pour atteindre sa fin, être confié à des hommes de très grande fermeté au point de vue religieux et national. A défaut de cette fermeté, deux inconvénients apparaîtront bientôt:*

1° *Sous prétexte de largeur de vue ou de systématisation, on verra une bibliothèque protestante s'établir partout à côté de la catholique, même là où la population anglophone est presque inexistante. Ces centrales deviendraient alors des foyers de propagande organisés à nos frais. N'a-t-on pas vu, aux Trois-Rivières, l'Armée Salut entreprendre des souscriptions pour la création de centrales neutres « dans le but de servir toute la population »?*

2° *On pourrait craindre, à moins que l'on n'y voie de près, que par le truchement de règlements en soi justifiables, la distribution des subsides ne s'opère au désavantage de la majorité catholique, comme pour les octrois de l'Instruction publique, où 10% de la population scolaire reçoit 23% des octrois.*

## QUAND LA RADIO CENSURE LE PAPE

UNE DÉPÊCHE américaine du C. I. P. nous apprend que le poste WORC, de Cincinnati, vient de refuser une allocation sur les droits des ouvriers. Comme protestation, l'archidiocèse de Cincinnati a discontinué la série de quatorze causeries au cours de laquelle des catholiques étaient à exposer l'attitude de leur groupement devant les problèmes actuels. Les passages auxquels on s'objectait « parce que les industriels s'y opposeraient » sont une application du programme social du Pape et même ils contiennent une citation de Pie XII. Voici les passages incriminés:

1° « L'homme qui a le sens de l'histoire a raison de craindre. Il songe aux jours précédant la Révolution française. Alors aussi, les ouvriers, victimes d'une économie injuste, flânaient dans les rues en critiquant le régime. »

2° « Heureusement, depuis 1933, notre gouvernement fédéral a cessé de tolérer à regret les syndicats, sinon de s'y opposer, et les a soutenus et encouragés. Il n'a fait ainsi qu'agir selon sa raison d'être: le bien commun. »

3° « Les ouvriers doivent s'entraider. Le relèvement et le salut de la classe ouvrière peuvent et devraient s'accomplir par les ouvriers eux-mêmes (Pie XII). Le Saint-Père a confiance dans les ouvriers, dans leur initiative, leurs ressources morales et spirituelles, leur générosité sans bornes. Il les connaît bien. Ces paroles me semblent clairement conseiller aux ouvriers de s'organiser. Dans les conditions actuelles, l'organisation syndicale est pour l'ouvrier le meilleur moyen de résister à l'immense pouvoir et à la despotique domination économique concentrée dans quelques mains. On comprend difficilement l'égalité économique qui existe entre l'ouvrier et la compagnie milliardaire, égalité nécessaire aux négociations. »

## UN DRAPEAU POUR LE CANADA

LE MAIRE de Sudbury, M. W. S. Beaton, dans une lettre ouverte adressée à la *Saturday Night* du 1<sup>er</sup> décembre, expose sur la question du drapeau des vues parfaitement canadiennes. « L'Union Jack, écrit-il, représente l'Irlande du Nord, l'Écosse et l'Angleterre, mais il ne représente en aucune façon le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou l'Afrique du Sud. Un drapeau qui représente le Commonwealth britannique est assurément dans l'ordre. Mais il est bien naturel et juste que le Canada, notre propre pays souverain, possède un drapeau distinctif, sans la croix de l'Angleterre, celle de l'Écosse ou celle de l'Irlande du Nord; cela n'aliène ou ne change nullement l'affection que nous portons à nos ancêtres d'Écosse, d'Irlande du Nord ou d'Angleterre. »

Dans le même hebdomadaire, il y a quelques mois, M<sup>e</sup> T. S. Ewart faisait remarquer qu'un drapeau distinctif du Canada ne pourrait conserver l'Union Jack à la « place d'honneur » (en haut, près du mât), car « un tel drapeau indiquerait clairement une condition de colonial ». Et répondant à une correspondante, il ajoutait: « Je ne puis admettre avec Mlle McKay que la Nouvelle-Zélande et l'Australie possèdent actuellement des drapeaux nationaux: en mettant à la place d'honneur l'Union Jack, ces deux pays ont fait de leurs drapeaux des drapeaux coloniaux. »

Le même journal exprimait en éditorial la même idée en d'autres termes, le 27 octobre: « Un drapeau national, y lisons-nous, est un symbole de souveraineté; la souveraineté du Canada réside dans le peuple canadien, comme celle du Royaume-Uni réside dans le peuple de ce royaume: les deux n'ont aucun besoin de posséder le même drapeau. »

Nos compatriotes d'origine anglo-saxonne qui parlent un langage si bien canadien ne croient nullement en cela manquant à leurs origines, et ils ont raison.

## Au fil du mois

**Les affolés** L'armée d'occupation nous attire de mauvaises nouvelles: on s'y conduit « comme de grands enfants mal élevés », même à l'égard des vraies dames. Les distributeurs de *pin-ups* qui prétendaient relever le moral, et les curieux chefs qui ont prôné le vice comme preuve de virilité, en prennent pour leur argent et pour leur sadisme. Car sadisme il y a, « pire que les chambres de torture d'Hitler et de Tojo », dans cette entreprise d'affolement des sens, aujourd'hui dénoncée par la médecine. — On déplore l'immoralité, le crime: pourquoi alors en tolérer les excitants, même dans le civil? Les gazettes nous lancent déjà en décembre les non-costumes de bain de l'été 46, quelque chose de pire que les pagnes des filles de cirque. — Un pharmacien de l'armée américaine dénonce l'amollissement, l'affaiblissement, l'affaissement physique des malades de la *pin-upite* dans le sommeil agité, les cauchemars voluptueux et la continue frustration du désir. Il peint la désillusion du démobilisé qui ne retrouve pas, chez son amie ou sa femme, les perfections de la déesse imaginaire. Des divorces ont déjà suivi. Coupables sont les Hollywoodiens qui ont battu monnaie sur la passion charnelle. Coupables aussi les officiers qui ont ridiculisé les mises en garde de l'aumônier, — de Dieu même, car l'Auteur de la nature connaissait son affaire et son homme quand il a défendu même de convoiter, de désirer, de s'échauffer les sangs, encore plus d'exaspérer les désirs. Dieu a toujours le dernier mot, monsieur le major. Quant à la virilité, le champion Tunney, en bon catholique, trouve beaucoup plus homme celui qui sait dire *non!*

**De tous métiers** Par la force des choses, comme Robinson sur son île, l'habitant de jadis était habile en tout métier: bâtisseur, boulanger, cordonnier, forgeron, soigneur... M. Magnan, du service de l'Enseignement agricole provincial, ouvre un concours d'hiver très pratique pour utiliser les loisirs à réadapter les matériaux usagés. Deux sections: chez les jeunes agriculteurs et chez les élèves des écoles d'agriculture. \$325 à gagner, mais surtout de l'ingéniosité et l'habitude de jeter aux rebuts moins d'objets de métal ou de bois qui peuvent encore servir. Excellente idée, ne fût-ce que pour éveiller l'attention et l'esprit. Toujours avoir la piastre à la main pour tout acheter ne développe guère l'initiative. N'importe quel fou peut se meubler une boutique ou une maison à coup d'argent. L'économie s'apprend en économisant, en se fabriquant ce qu'on ne pourrait acheter. Et puis, si le concours peut ouvrir les yeux sur la beauté rurale, sur la propreté de la ferme, sur l'importance de ne pas tout laisser trainer, de ne pas laisser hiverner charrues et faucheuses dans la neige, ce sera un progrès. Quant aux petits métiers, certains livres américains qui enseignent à se servir de ses doigts pour quantité de trucs intelligents vaudraient d'être traduits et semés dans nos écoles et nos équipes d'étude: par exemple, *Fix it yourself, Homemakers' handbook, How to spend money, Five acres and independence, The carpentry book, 101 things for the handymen to do, etc.*, que le Rév. Dr Tomkins fait lire à ses débutants, *for inspiration*.

**Cours d'été à Memramcook** Les journaux rapportent un commencement de succès dans la préparation à l'enseignement français au Nouveau-Brunswick. Jusqu'ici l'École normale n'enseignait que l'anglais aux futures maîtresses bilingues. Les cours d'été aux universités de Memramcook et de Bathurst tâchaient d'y suppléer. Le R. F. Léopold, c. s. c., cheville ouvrière des cours de Memramcook, vient de publier en cent pages drues l'historique de ces cours, inaugurés en 1938 par Mgr Melanson,

et très encouragés par Mgr Robichaud. En 1937, au dixième congrès national acadien, l'Assomption fonda l'Association acadienne d'éducation, qui résolut tout de suite de « donner une place plus raisonnable à la langue maternelle des enfants ». On s'anglicisait ou l'on restait illettré. Pour enseigner à enseigner le français, elle organisa les cours d'été. Les institutrices, qui gémissaient elles-mêmes de leurs déficiences, firent de beaux sacrifices: 300 religieuses et laïques ont suivi 593 sessions des cours et donné 60,000 heures de travail pendant leurs vacances: « Devant de tels actes, on ôte son chapeau et le cœur salue, quand on en a un. » Brochure à lire comme une belle page d'histoire d'une belle résurrection. Voyez ce témoignage: « A l'école fréquentée dans ma jeunesse, on nous faisait détester les Acadiens comme des rebelles et des insensés. Alors, se dire Acadiens? Eh bien, non! Vous m'avez convertie; vous m'avez convaincue d'aimer ma race... Et j'ai fait la consolante expérience que notre histoire est pour nos enfants un aliment dont ils raffolent. La dernière journée de classe, mes élèves me demandèrent de leur parler encore des Acadiens et de leur histoire. »

**Aux mânes d'Hitler** Félicitons quelques journaux de Toronto d'avoir lavé la tête aux fanatiques ignorants qui ont sifflé le courtois M. Roberts adressant quelques mots français au très décoré vétéran Carrère, élu sixième vice-président de quelque chose. Emily Post devra préciser son étiquette pour ces plus blancs des blancs, qui ont toujours raison contre la raison. — Le mois des morts se terminait sur une exécution des écoles bilingues et catholiques d'Ontario par un cartel de divers protestantismes, y compris l'Armée du Salut. Les « chefs religieux et représentants d'une grande culture » soutiennent que le français n'y a pas plus de droits que l'allemand — *heil Hitler!* — et qu'à moins d'y voir tout de suite, il faudra s'exiler aux États-Unis pour parler anglais. Tragi-comédie de la sainte peur, là aussi... Les aberrations d'un Rév. Sisco reçoivent un dur blocage de M. Somerville, catholique de Toronto, qui montre la contradiction des arguments de *pauvreté* des catholiques et de leur *esprit d'agression*: les deux nous flattent, mais ce reproche de pauvreté fut l'argument des Nazis et des Russes pour confisquer de petits pays libres. Le reproche de *transporter les enfants* à l'école catholique d'une autre municipalité devrait se changer en compliment sur notre esprit d'économie, vu qu'on est trop pauvre pour soutenir deux écoles. Pourquoi reprocher d'ouvrir des écoles dans des districts inorganisés? Qu'on nous admire plutôt de préférer l'école au confort du macadam, des rues éclairées, du cinéma. Mais non: « Seul pourrait leur plaire que nous nous fassions hara-kiri. »

**Biens de guerre** On a exhorté les Québécois à profiter des restes et des surplus de *War Assets*. Il faut changer d'auditoire et parler aux administrateurs. Québec n'est pas favorisé des bons morceaux et des bons offices. On s'en est vite aperçu: nos représentants ne sont pas de taille. Camps et entrepôts se vident au profit d'autres que nous. La part du feu rappelle l'autre après-guerre, et la part du lion va aux lions britanniques et aux lions de Juda. Nos bonnes gens qui ont voulu acheter de bonnes choses en sont horripilés. Nous n'avons pas les moyens de persuasion qu'il faut, les moyens secrets ou sonnants. Il paraît qu'on prépare un dossier de cas effarants sur la destruction d'articles précieux et sur les méthodes savantes des mercantils, qui se fauillent en douce et qui livrent des assauts couronnés de succès. Le malheur est que l'enquête *post mortem* ne nous rendra pas le beau butin de guerre: camions, outillage, draps, couvertures, habits, chaussures, etc., etc., qu'il faudra payer bon prix au petit commerce.

**Piètre effort** Sous le beau titre: *La colonisation se poursuit à grande allure*, un journal de parti annonçait en novembre que, du 1<sup>er</sup> avril au 2 octobre, on a placé 500 colons sur des lots. En décembre, on dit 568. Comme effort de l'année, c'est peu, et pas assez. C'est mieux qu'avant, mais on espérait tellement plus. Combien de soldats sont revenus? Combien de fils de cultivateurs sont sortis des usines? Combien de jeunes ruraux sont sortis des écoles pour préparer leur avenir? Combien de familles devraient sortir des villes? A-t-on permis aux colonisateurs de recruter? En 1941, Québec comptait 937,000 jeunes gens de quinze à trente ans: l'établissement de cette richesse humaine est

notre problème social: — la terre qui manque d'hommes aux hommes qui manquent de terre. N'obligeons pas les ruraux à sur-encombrer nos villes, à tourner en démolition ce qui peut être si constructif. On s'excuse en disant que les soldats et les munitionnaires qui ont goûté à la ville ne seront jamais colons. Admettons. Il reste la jeunesse terrienne qui ne sait où aller, où se faire une ferme impossible à acheter. Si on ne la guide pas, elle moisira sur place ou se dispersera jusqu'à Vancouver, empirant toujours la disproportion de nos 80% de citadins contre 20% de ruraux. Après notre émigration aux États-Unis, c'est le péché mortel de notre Québec, un péché de quinze ans, qu'il faut tout de même finir par guérir!

#### DOCUMENTAIRES

## « NURSING SISTER » OUTRE-MER

Gaétane LABONTÉ

DANS les souvenirs rapportés d'Europe par la *Nursing Sister* qui a travaillé près du champ de bataille, il y a de tout, comme on le soupçonne bien.

On nous a montré à conduire un jeep. J'ai enseigné le français à des officiers américains, écrit en anglais les lettres d'amour de mes patients, appris dans les deux langues le vocabulaire du soldat, qu'on réveille à minuit pour une injection de pénicilline... Enfermées dans la cale de notre bateau près d'Ostende, nous avons vu sauter à quelques cents pieds un pétrolier, ouvert tout grand par une torpille.

En Hollande, nous avons dansé (il le fallait bien: c'était en hiver et pas de feu) dans de magnifiques châteaux, dont les propriétaires vivaient uniquement de ce que nous apportions pour notre lunch. Nous avons visité de grands magasins, où les Allemands avaient tout pris, sauf des cartes postales.

A l'hôpital, nous avons soigné à peu près tout ce qui peut se soigner: des petits Belges, défigurés pour la vie par une grenade ramassée près de leur maison, des parachutistes ennemis, l'épine dorsale brisée, rêvant de s'établir au Canada après la guerre, des typhiques d'un camp de concentration qui, trop épuisés pour espérer autre chose que la mort, souiraient quand même parce qu'ils s'en allaient libres et sans la hantise du four crématoire. J'ai vu de mes yeux des groupes de femmes slaves, ayant servi de sujets d'expériences dans ce même camp, à qui on avait arraché les ongles et greffé les doigts des deux mains dans les joues ou les côtés.

Mais ce qu'il y a de plus enrichissant (et de moins pénible à remuer) dans les souvenirs de la garde-malade militaire, ce sont ses prises de contact avec les soldats et les civils. Tenons-nous-en à cela.

Partout, l'uniforme canadien assurait aux *Sisters* la sympathie la plus bienveillante. « Par ici, nous allons vous piloter », me crièrent des officiers tchèques, comme je descendais du train pour ma première permission en Écosse. Pendant trois jours, ils furent mes chevaliers servants enjoués, parfaitement discrets, devinant ce qui pouvait m'intéresser. Avant le départ, ils me dirent: « Maintenant que vous êtes des nôtres, Sister, vous allez venir en pèlerinage avec nous. » Un bout de chemin de fer, quatre milles de marche, près de la route quelques croix de bois. Ils m'expliquèrent: « A côté, ce sont des aviateurs allemands. Ici, ce sont nos frères tués dans le même engagement. Ils ne reverront plus notre pays. Nous venons les visiter souvent avec ceux qui nous comprennent. » A genoux, nous avons récité le chapelet. Les jeunes officiers, si gais tantôt, pleuraient sans honte et moi aussi... Pas des larmes d'énerverment, le cœur y était. Je n'oublierai jamais ce petit cimetière dans la campagne écossaise. C'était mon premier contact avec l'âme souffrante des pays occupés.

Inoubliable aussi cette nuit de décembre sur la Manche. Nous nous en allions vers le continent rejoindre Montgomery. Craignant le mal de mer, nous restions deux ou trois *Sisters* sur le pont. Assis par terre, des soldats polonais se mirent à chanter dans leur langue des airs tristes et très doux. Un d'eux nous aperçut: « Now, come on, Canada! » Je chantai nos vieilles chansons et des cantiques de Noël. Ils écoutaient immobiles, criant quand je m'arrêtais: « Keep on, keep on! » Le matin, je ne pouvais plus parler. Mais, encore une fois, chacun pensant à son pays, nos âmes s'étaient rencontrées. Presque tous ces Polonais, je l'ai su plus tard, tombèrent en Hollande.

Durant notre séjour en Belgique, j'étais la seule à parler français dans notre unité. Ce soir-là, j'aperçus dans un coin de la salle un barbu, tout boueux, la tête enveloppée d'un bandage plein de sang: une vraie figure de tueur. Déjà je l'avais classé parmi les SS rien qu'à sa façon de nous regarder. La *Sister* que je remplaçais pour la nuit s'approcha pour me dire bonsoir: « Je vous ai laissé le Canadien français, qui vient d'arriver. — Quel Canadien français? — Mais, celui-là. Vous ne l'avez pas remarqué? » Et elle m'indiqua mon tueur. C'était un gars de la Chaudière! J'allai recommencer son pansement et lui offrir du thé. « Ne vous bâdrez pas pour le thé, me dit-il. Mais si vous vouliez vous assir sur le pied de mon lit et jaser cinq minutes, ça serait meilleur que n'importe quoi. »

Vous avez là tous nos hommes: durs à eux-mêmes, enragés dans la bataille, pas vantards d'ordinaire, mais orgueilleux au point de ne pas vouloir qu'on les soupçonne même d'un peu de lâcheté. Avec par-dessus tout ça, chacun à sa manière, une sensibilité et une générosité à fleur de peau. Voici, par exemple.

Parmi les blessés qui nous étaient arrivés d'un régiment de Toronto, il y avait un Canadien français, le ventre déchiré par un éclat d'obus. Je vois encore sa figure fine et ses grands yeux noirs, qui me suivaient partout dans la salle. Chaque fois que je parvenais à me libérer, j'allais lui dire deux mots. Il me questionnait: « Vous en avez eu d'autres comme moi? On en revient? » Un jour, il m'appela: « Est-ce vrai que la pénicilline est rationnée? — Oui. Pourquoi me demandez-vous cela? » Il me montra son voisin de lit, un Allemand: « Donnez-lui ce que vous devriez m'injecter. Avec ça en plus, il reviendra sûrement. Mes chances de guérir ne sont plus assez grandes. De la pénicilline pour moi, ça risquerait d'être du gaspillage. » Je lui fis administrer les derniers sacrements. « Je veux que vous soyez là, quand je mourrai. Vous me tiendrez la main jusqu'au bout, je me sentirai moins seul. Puis vous écrirez ça à ma mère et vous lui enverrez la photographie de ma tombe. »

Le froid, la mauvaise nourriture, les bombes volantes, qui toutes les nuits nous empêchaient de dormir, tout ça n'existait plus quand nous sentions qu'à cause de nous des jeunes gens comme celui-là mouraient plus doucement.

Mais combien de fois, malgré tout notre désir de dévouement, il fallait constater notre impuissance! Je pense à ce petit aviateur anglais de vingt-deux ans, aveugle, brûlé par tout le corps. Jamais de sommeil pendant la nuit, le silence et le calme lui ramenant constamment l'attention sur sa souffrance. Mon temps de veille achevait, je voulus l'encourager: « Vous allez reposer mieux maintenant. Le jour se lève. — Sister! Pourquoi me faire penser à ça? Vous savez bien que le jour, la nuit, ce sera toujours la même chose pour moi, jusqu'à la fin de ma vie. » Tout ce que j'avais pour réparer ma maladresse, c'était une tasse de thé.

Notre travail nous apportait beaucoup de compensations, petites et grandes.

Un Anglais protestant, dont je m'étais occupée, sacrifia ses six jours de permission et une livre de vrai café pour venir de Lisieux me porter une médaille de sainte Thérèse. Il voulait me raconter dans le détail qu'il avait rencontré la sœur de la sainte en dehors de son monastère bombardé.

Notre genre de vie nous avait ramenés à un esprit étonnant de simplicité. Au beau milieu d'une de mes classes de français, un austère major, que je n'aurais jamais cru capable d'une espièglerie, s'avança vers ma table, y déposa une belle pomme fameuse, volée je ne sais où, et me chanta avec la mimique appropriée: *An Apple for the Teacher*. Nous avons ri comme des enfants.

Après mes tournées de pénicilline, je me pelotonnais près de notre petit poêle. Tout à coup, j'entendais craquer le plancher. C'était un de mes blessés. « Sister, j'ai caché un morceau de pain. Je vais vous le faire rôtir. Vous aurez moins froid. » Le drôle avait surtout envie de causer. Et le pain noir goûtait ce qu'il pouvait. Mais ça sentait bon sur le poêle pendant qu'il grillait. Certains matins, il me semblait que je n'aurais plus jamais faim, tellement j'avais dû manger pour ne pas faire de jaloux.

Mais ce que nous avons rencontré de meilleur de l'autre côté, c'est l'amitié des Belges. Gand était la ville des Canadiens français. Nous nous y sommes parfois conduits en grands gamins: le jour de la Victoire, si nous n'avons écrasé personne avec nos jeeps, c'est que la Providence veillait d'une façon spéciale. A Gand, nous étions chez nous partout.

Mes compagnes ne comprenaient pas un mot de français, cependant c'est à qui m'accompagnerait chez les deux sœurs du vicaire de Turnhout. Pour nous réchauffer, on nous y servait un petit vin... A Turnhout aussi, j'avais mon papa et ma maman de guerre. Quelles parties de plaisir j'ai eues en allant coucher Michel, Jean, Monique et Françoise, enfants d'un des principaux ingénieurs de la compagnie d'électricité de Bruxelles. Ce fut une inquiétude inoubliable sur leur petit visage, le dernier soir, quand, après leur avoir fait réciter leur prière, je leur annonçai que « tante Gaétane » partait pour un grand voyage.

Mlle Labonté donnera bientôt une autre gerbe de souvenirs.

---

SEMAINES SOCIALES DU CANADA  
XX<sup>e</sup> session — Montréal 1945

## Liberté et Libertés

Texte complet des cours et conférences

351 pages — \$1.50; \$1.65 franco

SECRETARIAT DES SEMAINES SOCIALES

École Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal

---

## CHRONIQUE DES CONCERTS

LA PREMIÈRE QUINZAINE de décembre a débordé de bonne musique! C'est que les organisations musicales, avant le grand silence du temps des fêtes, donnent un dernier coup de cœur! Nous avons compté pas moins de huit concerts importants en dix jours.

La Société des Concerts Symphoniques nous a fait entendre le grand pianiste français Robert Casadesus, qui a soutenu sa réputation dans la *Symphonie cévenole*, de Vincent d'Indy, œuvre un peu longue mais très chantante malgré sa composition « cyclique ». Casadesus a su, si l'on peut dire, s'introduire sans bruit dans la trame, comme il convenait, et il est ensuite entré, au bon moment, brillamment dans le jeu. Il a aussi donné le *Deuxième concerto* de Liszt, qu'il a dû rendre selon les intentions du maître, puisqu'il a été lui-même l'élève d'un disciple de celui-ci, Diemer. Reste que cette musique brillante est toute extérieure. Les artistes aiment toujours inclure dans leur programme quelque pièce qui soit une occasion de *prouver* leur virtuosité, comme si le concert était un examen... Ce que l'auditeur espère, n'est-ce pas plutôt une chaude compréhension des chefs-d'œuvre, servie sans doute par une technique parfaite, mais discrètement? Ce même concert comportait aussi le *Concerto grosso en ré mineur* de Hændel, œuvre pleine de charme; l'orchestre l'a rendu en montrant qu'il la goûtait à sa valeur.

Hændel a aussi figuré au concert donné à l'Ermitage par la Petite Symphonie. Il s'agissait cette fois de la musique de ballets de l'opéra *Alcina*, musique dentelée et infiniment gracieuse.

L'orchestre symphonique des Jeunes, sous la direction de son fondateur, Fernand Gratton, a donné un concert où tout n'était pas égal. La deuxième partie l'a emporté de beaucoup sur la première, dont l'exécution fut un peu terne et parfois confuse, en particulier dans le premier mouvement de concerto de Rachmaninoff; la soliste était d'ailleurs un peu trop indépendante de l'orchestre. Mais après l'intermède, tout changea! Les cordes ont donné une *Petite Suite pour cordes*, dirigée par son compositeur, un jeune, M. Michel Brunet-Perrault. Cette *Suite*, composée dans l'esprit du *concerto grosso* du XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des cordes dialogue avec les divers instruments en solo, nous a paru de la meilleure veine, et originale dans un genre où l'originalité n'est pas facile.

Mais les jeunes réservaient leur triomphe pour la fin. Ils ont donné avec une netteté et un allant digne des plus grands orchestres la *Première Symphonie* de Beethoven: nouvelle preuve que les *Symphonies* de Beethoven sont une musique de jeunes. Les cordes surtout avaient une sûreté de jeu remarquable.

Le même soir, le Quatuor McGill, en compagnie de M. Jean Beudet, donnait le *Quintette* de Franck pour piano. Le Quatuor a aussi joué l'un des plus beaux quatuors de Haydn et un quatuor de Glière, « qui manque totalement d'intérieur », nous affirme un ami qui a assisté à ce concert dans l'intérêt de nos lecteurs. Notons ici que les *Festivals de Montréal*, nous préparent pour la fin de janvier une audition intégrale de la *Missa solemnis* de Beethoven.

Reste à dire un mot de deux récitals sérieux. Mlle Claire Coci, à la Société Casavant, s'est révélée grande organiste et Mlle Cécile Préfontaine, à l'École Supérieure d'Outremont, a charmé son auditoire avec un généreux programme qui s'ouvrait par du Bach et se terminait par du Fauré.

René GIRARD.

RELATIONS

## DE LA PLACE POUR DIX MILLIONS

Alexandre DUGRÉ, S. J.

ENTRE UN MONTRÉAL surpeuplé de contagions et la forêt vide, il y a bien des endroits où gagner sa vie: d'abord les champs cultivés, puis, si l'on tient au salariat, des petites villes comme Matane, vivant de la forêt par ses moulins. Contre une centralisation féconde en microbes de toutes sortes, la décentralisation devra établir les familles dans les espaces à prendre, les industries près des ressources naturelles, et les vies dans un milieu normal.

W. d'Ormesson, qui sait les dangers des villes monstres pour toutes les formes de santé d'un peuple, écrivait en 1930:

L'Allemagne compte vingt-quatre villes dépassant 300,000 âmes. La France, trois... On mesure mal les dangers qu'une ville monstrueuse comme Paris risque d'introduire dans la vie de la nation. Car la force de la France est d'avoir ses habitants bien distribués dans les bourgs et petites villes, où les métiers et professions se voient et sont solidaires.

Si l'on songe que l'Allemagne surpeuplée, pauvre en sol, était forcée d'émigrer faute d'espace vital, et que Paris ne renferme tout de même que 12% de la population de la France, alors que Montréal compte déjà 30% de notre Québec, pourtant riche en espaces vides; si l'on compte que les vieux pays ont 300, 700, jusqu'à 2,500 habitants au mille carré, alors que nous ne sommes ici que 5, on se demande pourquoi nos entassements aux rues et aux ruelles, aux taudis, aux hangars, aux sanatoriums et aux cimetières. Les propagandes communistes devraient être impossibles ici, quand une large vie est possible à dix millions de plus. Dans notre vaste province, nous nous tassons gauchement à Montréal, comme une famille qui posséderait une grande maison et qui laisserait dix pièces vides pour n'habiter qu'une chambre. Infirmes serait l'homme de 150 livres dont la tête énorme en pèserait 50: le déséquilibre ferait pitié, Montréal aussi, disproportionné dans la province, — et notre agriculture, 20% du total, qui donne 50% de la natalité.

Les scènes de misère de *Bonheur d'occasion* indiquent chez nos chefs une négligence à tirer parti des richesses que le Créateur met à notre disposition, et que les spéculateurs ferment aux premiers ayants-droit. *La Forêt* montre notre province creuse, nos espaces vides; *Matane* décrit une petite ville normale comme on pourrait en créer cent un peu partout, grâce à ladite forêt et aux cent rivières qui la percent. L'espace vide, c'est la forêt, une « richesse nationale » — pour qui? — la forêt qui trouve chez des nôtres beaucoup plus d'avocats que la terre, ce qui fait rire dans leur barbe les roués spéculateurs que l'on sait, qui préfèrent l'épinière à l'homme et ne voient de forêt pour nos gens qu'à titre de bûcherons à leur profit. Eux les *lumbermen*, nous les *lumberjacks*. La forêt, c'est pour eux. La terre serait pour nous.

La forêt n'est pas une fin, mais un commencement. Les bûches ne sont une richesse — et peu élégante — que là où il ne pousse rien de mieux. Un arbre à pulpe a 50 ans, un arbre à madriers, 80; une récolte si espacée n'est pas une mine d'or! Là où la terre est bonne, le forêt n'est pas une richesse mais une pitance, un moyen de vivre pendant la défrichement de la terre. Elle n'indique pas une civilisation mais une sauvagerie, la nature à l'état primitif. Sans doute elle régularise les eaux, mais aussi elle garde le froid, la glace à deux pieds du sol et le frisson des vents de nord. Trouver idéal un Québec en bois, comme les nord-scandinaaves et slaves, c'est naïf — ou complice des intérêts étrangers. Vaudrait mieux un Québec habité, baptisé, climatisé par

l'agriculture, qui permet au soleil de dégeler l'humus et d'emmagasiner de la chaleur au sol. Mais non, d'autres n'y tiennent pas. Asselin écrivait en 1928:

Il semble réglé pour l'éternité que partout nous tournerons la meule, et que l'Américain ou l'Anglais empocheront la mouture... Un ministre provincial criait aux électeurs: « Vous autres, habitants de Berthier, est-ce que ça vous intéresse, les questions forestières? Il n'y a même plus d'arbres dans votre région! » Et auditeurs de rire, d'applaudir. Le politicien savait parfaitement qu'il trompait... Les races menacées dans leur existence devraient au moins montrer l'instinct de conservation que la Providence a départi à tous les êtres, y compris l'huître, la moule et de simples larves.

*La Forêt*, volume de 400 pages, fournit d'excellentes données de spécialistes sur l'administration, la protection, l'exploitation et le service forestiers, l'industrie des pâtes et papiers où nous sommes rois, rois débonnaires puisque nous laissons partir encore nos bois tout ronds, dont le transport coûteux est une perte pour tous, un profit seulement pour le Canadien-National. Ce qui intéresse l'être social, c'est l'humanisation de la forêt par un établissement de nos familles préférable aux taudis; c'est un meilleur rendement par plus de travail industriel de nos gens, et la reprise des parties habitables à transformer en mille paroisses.

L'*Annuaire statistique du Canada* gratifie Québec d'une superficie totale de 523,534 milles carrés, dont seulement 27,038 sont occupés et 41,314 autres occupables, fertiles, invitant les défricheurs, mais détenus par des compagnies, aux Cantons de l'Est, dans la Beauce, en Gaspésie, etc. En acres, la vilaine proportion frappe encore davantage: sur 335,061,760 acres en tout, 17,304,164 sont prises et 26,440,836 à prendre, « potentiellement cultivables », ce qui triplerait nos paroisses rurales: 264,408 fermes de plus, une quinzaine de diocèses et des villes et des villages, un Québec de dix ou quinze millions d'âmes. Pourquoi donc forcer nos fils de cultivateurs à venir battre le trottoir, à supplanter nos citadins au rare travail qui doit leur revenir et à trahir une vocation de naissance? On ne démolit pas impunément la nature d'un peuple: un pommier produit des pommes, un canard des canards; pourquoi les cultivateurs produiraient-ils toujours des déserteurs, salariés ou chômeurs? L'Ontario vend moins de bois que nous, mais sa production agricole est de \$450,000,000, contre \$270,000,000 dans Québec. Rien qu'en Gaspésie, Asselin prévoyait soixante-quinze paroisses nouvelles, et combien de centaines ailleurs! Lisons de *la Forêt*:

Le raccord des aires du domaine agricole montre qu'environ les 2/5 sont encore en bois debout. On a donc à peine mis en culture 3.5 p. c. et, en regard des territoires accessibles, colonisés moins de 13.5 p. c. de ceux-ci (p. 62). Or, le gouvernement a toujours le droit de réduire ou d'annuler une concession si les terrains sont propres à la culture ou si c'est nécessaire pour des fins d'utilité publique: création de réserves cantonales, aménagement de force hydraulique, etc. C'est dire que la tenure des concessions n'a pas un caractère absolu de permanence... (p. 96). — Le partage des domaines agricole et forestier, non seulement garantirait contre les empiètements d'ailleurs justifiés de la colonisation, mais aiderait cette dernière à mieux s'adapter à nos conditions forestières par l'élaboration d'un plan d'ensemble pour l'établissement de nouveaux colons. Il permettrait aussi de faire des réserves pour la création des colonies forestières ou agro-sylvicoles (p. 108). — Chacun sait que certaines compagnies détiennent des massifs boisés nombreux et de grande étendue, plus que suffisants pour les fins de leur industrie, formés à l'occasion de ventes à l'enchère ou consolidés par des transferts dûment autorisés de plusieurs

concessions d'étendue relativement petite. Il s'ensuit que de ces forêts réservées pour les besoins futurs ne sont peut-être pas suffisamment exploitées ou ne reçoivent pas le traitement que prescrivent les règles de la sylviculture (p. 100). — Si le nombre des concessions se chiffre par 2,156, celui des détenteurs est bien moindre: nous n'en comptons que 160, et trois d'entre eux détiennent à eux seuls 1,019 concessions d'une superficie totale de 37,299 m. c., soit la moitié des forêts affermées (p. 92).

En deux mots, n'en déplaise aux voracités financières, les parcelles de forêt qui peuvent produire mieux que du bois, concédons-les à l'agriculture, notre industrie numéro un, et notre force, pour y établir ses jeunes et agrandir nos domaines habités: c'est de droit naturel. Dans les montagnes de Caïn, qui ne peuvent donner mieux qu'une moisson tous les quarante ans, contentons-nous de ça comme d'un pis-aller, et tâchons d'en tirer tout le rendement possible, dût-on reboiser s'il ne peut absolument rien pousser de plus nourrissant et de plus rapide que les arbres. Le reboisement est une mesure de désespoir sans doute, mais aussi de secours à l'industrie, qui trouverait là ce qu'on lui enlève en bonnes tranches données aux colons. Certains lots n'auraient jamais dû se déboiser, mais beaucoup plus devraient combler notre besoin d'expansion et le vœu du curé Labelle: « Mettre des Canadiens à la place des épinettes! » Mais enfin, une loi trop peu connue offre des plants et des primes à qui reboise, et vaut mieux du bois qu'une désolation de roc et de sable vif. Pourtant les Belges récoltent leurs primeurs sur les dunes mouvantes d'hier, qu'ils ont su amadouer.

Après la terre, l'industrie forestière devra servir à notre monde pour mieux que le *bûchage* et la *drave*. Mgr Ross en avait les bleus à voir partir les goélettes portant le bois de Gaspé aux pulperies de Thorold (Ont.), et à rappeler que dans son jeune temps les plus solides Gaspésiens se rendaient à Matane s'engager pour les chantiers, mais qu'on n'y acceptait que les meilleurs des meilleurs — à \$9 par mois! Et dans des camps misérables, infects, indignes d'être humains. Sa voix tremblait: Pauvres chers Gaspésiens! Et en général, pauvres Québécois de partout, forcés à cela ou à l'émigration ou à la détresse, à côté de leurs richesses tabou, livrées non par Toronto, mais par nos imprévoyants.

Un meilleur système d'exploitation, lancé par Minville à Grande-Vallée, qu'on imitera ailleurs, combine agriculture et chantier: où le sol fertile est rare, des fermes de dix, vingt ou quarante acres pour le travail d'été avec, pour l'hiver, le territoire forestier d'à côté, où faire chantier à son compte en coopération avec les voisins. C'est

la coordination de l'exploitation forestière avec les autres ressources locales, terre ou pêche, afin d'assurer l'occupation régulière, douze mois sur douze, à la population; c'est le remplacement du terrible chantier par l'exploitation artisanale ou coopérative. La forêt ne tuera plus l'agriculture mais la complètera; notre bûcheron ne sera plus un errant et le dernier des prolétaires, mais un propriétaire de son petit pays (pp. 328-336).

Système heureux, démocratique, normal, à multiplier par cent au plus vite pour garder les richesses du Québec aux Québécois et les Québécois au Québec. Si les Acadiens sont privés de leurs ressources, ils ont l'excuse de n'être pas maîtres au parlement de Frédéricton; l'excuse ne vaut pas pour nous, censés maîtres chez nous. Il faudra pourtant qu'on s'en aperçoive. A quoi bon tant crier à l'autonomie provinciale, si l'on se gouverne au profit de l'étranger? Quelle différence nous vaudrait d'être gouvernés par New-York ou Londres? Le capital étranger, c'est trop souvent la domination étrangère. Nous sommes maîtres chez nous? Alors, faites que ça paraisse à notre profit, non pour les financiers cosmopolites, fussent-ils généreux pour les caisses électorales...

On propose aussi des *villages* en pleine forêt,

la possibilité d'y établir des ouvriers de vocation forestière. Ces colons pourraient, sans déplacement coûteux, participer

à toutes les phases de l'exploitation et de la sylviculture, de la coupe, du charroyage et du flottage. Ces gens pourraient être localisés au point stratégique de leur bloc de forêt et totaliser jusqu'à 250 jours de travail rémunéré, sans être obligés de briser leur vie familiale et paroissiale, et sans courir les dangers des voyages (p. 169). — L'éloignement ou la proximité des groupements humains se reflète dans le coût des opérations. Il y a chez nous des gens de vocation forestière, et lorsqu'on songe au courage, à la persévérance, à l'habileté et à l'intelligence de ces hommes dans l'exercice de leur labeur, il faut se demander s'il n'est pas grand temps de songer à un établissement en forêt de ces familles à vocation forestière (p. 149).

Fallût-il absolument des chantiers, qu'on relève donc ces bagnes! Qu'on en allège les misères morales et autres en poussant les *chantiers coopératifs*. Là, les paroissiens groupés, dirigés, visités, membres de l'U. C. C., ne se démolissent pas en fredaines mais gardent leurs mœurs et leur argent, parlent sensément et continuent leur étude de la coopération, pour le meilleur avenir de leur lot de colon. Pourquoi ces organismes, une fois la preuve faite de leur excellence, n'obtiendraient-ils pas des territoires, des *limites* à bûcher à leur compte, pour vendre ensuite leur bois au meilleur prix du marché? C'est un vœu du congrès de Macamic. Est-ce que nos Canadiens de trois siècles ne peuvent posséder d'autres fonds de leur patrie que des maisons et des fermes? Est-ce que les ressources naturelles sont trop bonnes pour nous? Le bilinguisme est-il notre dernier atout, qui nous fait le plus serviteurs possible des nouveaux venus?

On se réveille peut-être un peu tard aux inconvénients de la forêt, mais nos gouvernements eux-mêmes ne voient clair sur l'usinage des bois que depuis quarante ans. Naguère ils concédaient presque sans conditions les limites réclamées. En 1897, l'Ontario prohiba l'exportation du bois non ouvré. Québec, toujours plus lent à se remuer, en cela comme en électricité, croyait faire « un fructueux commerce du bois à pâte vers les États-Unis et l'Angleterre, et en fit profiter nos régions de colonisation » (p. 193). Un os au colon, c'est toujours la poudre aux yeux, quand on devrait exiger des papeteries dans leurs régions. Québec n'imposa l'embargo qu'en 1911; et des usines vinrent ici produire à meilleur compte. — En 1939, du bois de pulpe s'expédiait encore jusqu'en Allemagne! — Le transport coûte plus cher que le bois: une bille est manipulée douze à vingt fois avant d'atteindre les meules. Puisque le flottage est le mode le plus économique, revenant à moins d'un sou par mille, pourquoi pas des papeteries aux rivières d'Abitibi, de Gaspésie, comme sur la Gatineau, le Saint-Maurice et au Nord-Ontario? Nos bois payés au colon \$6 la corde — mais donnés hier à \$1.25 — coûtent \$22 à l'usine. Si nos 48 moulins à pâte ou à papier et nos 2,000 scieries, qui donnent \$48,000,000 de salaires, avaient à leur disposition tout notre bois à travailler, à finir, nous aurions 100 usines groupant des Dolbeau, et des moulins plus complets, plus fins. On exporte encore beaucoup de bois rond dans l'Ontario, qui se garde bien de nous expédier une bûche du sien. Résultat: nos ouvriers vont s'éparpiller là, et jusqu'à Vancouver, pour y trouver le pain dans l'anglicisation. Notre bois utilisé va 47 % à la pâte, 22 % au sciage, 31 % au chauffage, et d'énormes déchets au gaspillage.

Tout comme M. Risi, les auteurs de *la Forêt!* déplorent la perte des sous-produits et le mauvais sciage.

La qualité de nos produits est loin d'être uniforme. La préparation défectueuse est le plus grave défaut qu'on puisse reprocher à notre bois, et l'on fait ressortir cet argument pour démontrer la nécessité d'alimenter le marché anglais en Suède, en Norvège, surtout en Russie. Les bois venant de ces pays sont en majeure partie débités à la scie à lames multiples; ces lames, assujetties à des cadres absolument rigides, donnent un sciage régulier et un produit dont la surface est tout à fait douce. La planche et le madrier qui sortent de cet outillage ont les dimensions exactes après

le séchage; ils peuvent satisfaire les plus difficiles. Les Scandinaves ont compris ce principe de commerce, qui consiste à manufacturer au goût de l'acheteur; chez nous, on fabrique, puis on s'occupe de vendre ce qu'on a fabriqué, que cela plaise ou non à l'acheteur. Ces pays sont acquis à l'idée de coopérative... (p. 247). L'Allemagne n'a pas été lente à saisir l'importance du bois, qui pouvait lui permettre de tenir tête aux pays à huile... Elle en fait le drap pour habiller les soldats, la nourriture pour les entretenir, l'avion pour les transporter. Au delà de 500,000 véhicules de toutes sortes sont actionnés par des gazogènes alimentés soit au bois, soit au charbon de bois; elle en tire également l'alcool, le levain, le sucre. Elle en fait des conduites forcées et en retire les matières plastiques, dont on commence chez nous à saisir l'importance, et des ressorts de lit, d'auto... Notre gouvernement fédéral a entrepris une étude sur les moyens d'utiliser les déchets très considérables des scieries, 65 p. c. du volume de l'arbre. Seule, la conversion des croûtes en copeaux pour la fabrication de la pâte au bisulfite épargnerait 15 p. c. de la matière première, au lieu qu'aujourd'hui cette partie est brûlée en pure perte.

Les possibilités de progrès résident en ce que les Américains appellent « l'intégration de l'industrie »: dans une forêt où se trouvent une foule de produits, il devrait se trouver une égale variété d'usines pour les utiliser adéquatement. Une des caractéristiques des pays baltes, c'est justement l'intégration de différentes usines. Que voit-on à l'embouchure d'une rivière? Une scierie, des fabriques de pâte mécanique ou chimique (bisulfite ou sulfate), des ateliers de carbonisation, une aciérie. L'arbre abattu est bien examiné avant de subir l'opération de la découpe, et la meilleure partie en est réservée à la scierie; une autre à la pâte mécanique, et la partie attaquée par les champignons, à la pâte au sulfate.

Rien de plus triste que de voir s'engouffrer ici dans la déchiqueteuse d'une fabrique de pâte de belles épinettes de 20 à 30 pouces de diamètre, sans aucun défaut, auxquelles il a fallu un siècle à un siècle et demi pour les mener à maturité, tandis que les billes de 6 à 7 pouces feraient tout aussi bien. Dans d'autres régions, l'on s'évertue à faire des madriers, non pas avec des billes de belles dimensions, mais avec de pauvres petits arbres rabougris de 4 à 5 pouces, pleins de nœuds, c'est-à-dire nullement faits pour un beau et bon produit... Quand on est riche, on peut se permettre certains gaspillages. Mais avec le temps et le sens des valeurs, on doit apporter plus de sens pratique (pp. 249-252).

Nos forêts mieux utilisées, selon les procédés intelligents de M. Risi, devraient faire naître cent villes comme Grand-Mère, Shawinigan, Gatineau, Baie-Comeau, Jonquière, et ce Matane dont l'abbé Gagnon vient d'écrire l'histoire, en y ajoutant des suggestions de prospérité. Matane aux belles rivières, paroisse depuis 1845, compte 9,000 âmes grâce aux 1,000 hommes qui vivent de ses moulins, surtout des Price et de Hammermill. Or, la compagnie *Hammermill Paper* n'y fabrique absolument pas de papier; elle a fermé une bonne scierie locale pour en exploiter les généreuses limites au profit d'usines américaines, diminuant ainsi le travail des nôtres. On endure cela, malgré le supposé embargo de 1911. A côté, la compagnie Price fait du sciage, n'y utilisant que 45 % de la valeur de son bois, et jetant le reste, qui devrait servir à autre chose. On reproche aux Price leurs pillages à outrance, qui font craindre les Matanais pour un avenir rapproché: « L'orgie de coupe des deux compagnies ne peut durer. Il faut y mettre un holà. Nos gouvernants devraient faire respecter leurs lois... Comme le sciage donne beaucoup plus de travail, ne devrait-on pas envoyer Hammermill ailleurs et gratifier Price de ses limites? Une manufacture de papier pourrait alors fonctionner à Matane toute l'année, transformant sur place, non 45%, mais 95% des produits de la forêt. Pulpe et sciage se complèteraient, et le bois des cultivateurs, grâce à la sylviculture, assurerait la permanence de l'industrie forestière... La région est riche en minerais. Le havre est beau et devrait se développer... » (*Matane*, pp. 363-366.)

Ce n'est pas tant l'immensité de la forêt que l'intelligence à l'utiliser au mieux qui fera notre fortune, qui multipliera nos petites villes et qui permettra aux coureurs de salaires d'aller ailleurs qu'à Montréal ou à Québec, dans les surpeuplements de taudis et les déboires de *Bonheur d'oc-*

*casion*. Entre la forêt vide et la cité contagieuse, dévoreuse de jeunesse, deux bons milieux possibles: les champs, les petites cités-jardins où l'on est moins prolétaire, où l'on souffre moins de ce propriétaire trustard, « propriété impie, égoïste, jouisseuse, qui ne se reconnaît pas de devoirs, et qui n'est même pas une propriété privée mais un pouvoir » (Drumont).

Québec réclame au plus vite une vraie colonisation pour l'espace vital agricole, et une décentralisation des industries pour un espace vital ouvrier. Ce sera l'équilibre nécessaire, facile en pays jeune.

Il faut qu'un État chrétien soit de tout point supérieur à un État païen; donc que la misère n'y pousse jamais à la révolte, ni contre Dieu, ni contre le soi-disant ordre, car alors seulement on aura un ordre vrai. Sous peine de retomber au pire chômage, il nous faut une répartition normale de notre monde, par la création de paroisses nouvelles dans une colonisation trop retardée, et par la création d'industries nouvelles qui utilisent à fond nos ressources de bois, de rivières et de mines, que Dieu a créées chez nous pour nous. « Quand on veut gouverner, ce n'est pas sur le jour qu'il faut avoir l'œil, c'est sur le lendemain. »

## LES DEUX ASPECTS DE LA QUESTION PALESTINIENNE

Gabriel ENKIRI

LES PAYS arabes viennent de démontrer avec éclat leur solidarité. Le 2 novembre, anniversaire de la déclaration Balfour, a été proclamé jour de deuil national et cette décision a été respectée dans tout l'Orient arabe. A Jérusalem, comme à Damas et au Caire, tout travail a été suspendu. Les marchés, magasins et établissements, publics ou privés, ont été fermés. Des réunions et des manifestations ont été enfin organisées pour protester contre la charte du sionisme et appuyer les réclamations de la population arabe de Palestine. Ces meetings ont abouti en Égypte et en Lybie à des troubles qui ont été vite réprimés. Mais, dans l'ensemble, la journée a marqué la date d'une nouvelle ère pour l'Orient.

L'Angleterre ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Malgré la pression exercée auprès d'elle par M. Truman, elle a refusé d'acquiescer à la demande que ce dernier lui a adressée, et qui tendait à autoriser l'immigration de cent mille Juifs en Palestine au cours de 1946. Elle ne s'est pas d'ailleurs contentée de ce refus. Elle s'est efforcée de convertir à ses idées le président Truman et elle y a réussi. Une commission anglo-américaine va être constituée. Elle aura pour tâche d'étudier le problème juif dans son ensemble et de séparer ce problème de celui de la Palestine.

Les Sionistes protestent avec véhémence contre cette politique qu'ils qualifient de trahison. Ils s'apprentent à déployer des efforts considérables pour gagner à leurs vues les membres de la future commission. Mais les Arabes, de leur côté, ne se croisent pas les bras. Leur Ligue, bien que nouvellement constituée, s'est beau-

coup consolidée durant ces derniers mois. L'Angleterre, comme l'Amérique, en tient compte, et les nuages qui s'amoncellent dans le ciel de l'Iran rendent plus nécessaire que jamais une entente anglo-américano-arabe. La partie qui va se jouer sera donc très serrée. Elle mérite d'être suivie avec une sérieuse attention.

Les Juifs disent: « La Palestine est nôtre. Elle est le pays de nos aïeux. Elle est le pôle sacré vers lequel ont tendu depuis des siècles les efforts et les espérances de tout Israël. Elle nous a de tout temps été promise par Dieu. Elle nous a été consentie par une déclaration solennelle de lord Balfour, parlant tant en son nom qu'en celui de tous les Alliés. Nous ne pouvons donc y renoncer, à moins d'éteindre à jamais la flamme qui brûle dans tout cœur hébraïque. Nous le pouvons d'autant moins que grâce à la doctrine du nazisme, nos frères ont été partout traqués en Europe, persécutés, spoliés, chassés, massacrés même. Notre martyr n'a que trop duré. Quel refuge chercherions-nous ailleurs que dans la terre de nos ancêtres? Aucun nom autant que celui de Sion ne peut ressusciter en nous l'ardeur qui nous amènera à constituer sur le vieux sol asiatique un État moderne, capable de contribuer puissamment à répandre dans ces régions tombées en léthargie le progrès et la prospérité! »

Et, menaçants, les Juifs ajoutent: « Au cas où, par un déni de justice sans pareil et malgré toutes les promesses qui ont été prodiguées durant cette guerre pour gagner notre concours, l'Angleterre et les Alliés ne se décideraient pas à reconnaître nos droits, au cas où ils n'hésiteraient pas à condamner à une mort certaine tous nos frères de l'Europe centrale et orientale, plutôt que de nous incliner devant une telle iniquité, nous nous révolterons. Nous avons constitué en Palestine des troupes nombreuses, ardentes et admirablement équipées. Elles combattront jusqu'à ce que soit entendue la voix de la conscience universelle qui saura, en fin de compte, imposer à des gouvernements timorés la solution qu'exigent l'équité et la fraternité humaine! »

Les Arabes répondent: « Les Juifs se trompent. Historiquement, la Palestine n'a été sous leur domination réelle que durant trois ou quatre siècles. Avant Abraham, la Palestine était connue sous le nom, que lui donne d'ailleurs la Bible, de Terre de Chanaan. Or, Chanaan n'était qu'une peuplade arabe. Abraham lui-même ne fit que passer par la Palestine pour se rendre en Égypte. La conquête de la Terre Promise ne s'est effectuée que bien plus tard, par Josué. Les premiers États juifs en Palestine n'ont été fondés que vers la fin du treizième siècle avant Jésus-Christ. Ils durèrent quatre ou cinq cents ans, interrompus par les exodes en Mésopotamie. Dominée ensuite par les lieutenants d'Alexandre, puis par les Romains, la Palestine, dès le septième siècle, devint une des provinces sacrées du monde arabe. Peut-on dire, dans ces conditions, que la Palestine est davantage une terre juive que romano-

chrétienne ou musulmane? Historiquement, la thèse sioniste pêche donc par la base. Juridiquement, elle n'est guère mieux fondée.

« A quel titre, en effet, lord Balfour a-t-il rédigé sa fameuse déclaration? Le pays dont il ouvrait la porte aux Juifs ne lui appartenait pas. En 1914, comme en 1940, les Alliés ont affirmé qu'ils luttèrent pour le triomphe du droit et non pour celui de la force. Mais lord Balfour n'abusait-il pas de sa force en obligeant les Palestiniens à partager leur terre, leur patrie, avec des inconnus qui n'étaient ni de leur race ni de leur religion, et qui, arrivant chez eux des quatre coins du monde, prétendaient aussitôt leur parler en maîtres? »

« Nous compatissons, certes, disent les Arabes, aux souffrances qu'endurent les Juifs dans certaines parties de l'Europe. Mais ne peut-on faire cesser le martyre des Hébreux qu'en imposant aux Arabes un martyre plus douloureux encore? Nous voyons nos terres, nos demeures, passer en des mains étrangères. Nous voyons s'introduire chez nous des mœurs, des coutumes, dont la licence, tolérée peut-être par certains peuples occidentaux, est interdite par l'Islam. Nous voyons se répandre parmi nous des idées, des doctrines qui blessent nos sentiments et nos convictions. Nous voyons notre unité se disloquer, notre majorité s'émietter au profit d'immigrants qui ne dissimulent pas leur volonté de nous chasser de chez nous pour instituer sur cette terre arabe, au milieu d'un océan de peuples arabes, un État juif qui serait bien plus dangereux pour nous que celui institué jadis à Jérusalem par les Croisés.

« Nous connaissons la puissance juive. Nous savons de quels formidables moyens elle dispose. Admettons un instant qu'un État juif se fonde sur la côte palestinienne. En quelques années, cet État comptera plusieurs millions de ressortissants. Il organisera une armée moderne à qui ne manqueront ni les avions ni les tanks, ni peut-être les bombes atomiques, car les savants et les laboratoires juifs sont capables d'en produire. Il se constituera une marine qui tiendra nos rivages sous le feu de ses superdreadnoughts. Que pourrions-nous leur opposer, nous, dont les ressources sont encore réduites dans tous les domaines; nous qui n'avons ni savants, ni laboratoires, ni arsenaux, ni usines? Nous nous trouverons en fait sous la tutelle de cet État juif, et nous devons renoncer pour toujours à notre indépendance. Pouvons-nous entrevoir sans nous rebeller une telle éventualité? »

Menaçants à leur tour, les Arabes ajoutent: « Nous ne laisserons pas aux Juifs le temps de s'organiser. Avant qu'ils ne soient à même de nous assujettir, nous leur livrerons une guerre telle, qu'ils seront obligés de renoncer à leur folle entreprise. Et si l'Angleterre s'interpose entre eux et nous pour les protéger, elle allumera dans tout le Moyen-Orient un incendie dont les ravages seraient tels, qu'ils risqueraient de s'étendre au reste du monde! »

Telles sont les deux thèses qui s'affrontent en Palestine avec une violence chaque jour grandissante. L'Angleterre ne s'est pas hasardée jusqu'ici à opter pour l'une de ces deux thèses. De nombreux travailleurs croyaient, tout dernièrement encore, qu'étant donnée l'impossibilité de faire accepter une solution quelconque à la fois par les Juifs et par les Arabes, il conviendrait de leur imposer par la force celle à laquelle s'arrêterait le Foreign Office. Et cette solution, d'après eux, ne devait tendre qu'au partage de la Palestine en trois zones: l'*hinterland* aux Arabes, les Lieux Saints aux Anglais qui constitueraient ainsi un État tampon, la côte, à l'exception de Jaffa et de Gaza, aux Sionistes.

Cette solution est-elle aujourd'hui possible? On ne le pense plus à Londres, à en juger par les nouvelles qui nous parviennent. L'agitation sioniste en Palestine au cours de novembre et les attaques à main armée contre les postes militaires britanniques n'ont pas eu pour résultat de renforcer la sympathie que d'aucuns professaient à Londres pour le *home* juif. La commission anglo-américaine va donc se réunir dans une atmosphère qui n'est pas très favorable à la cause sioniste. Il serait toutefois hasardeux de préjuger de ses décisions, car les organisations sionistes sont puissantes et elles possèdent des armes redoutables, notamment sur le terrain économique. Le seul pronostic que l'on peut se permettre, c'est que la commission ne conclura pas à la nécessité de transformer la Palestine en État juif. Pour le reste, il vaut mieux attendre.

\* \* \*

Les Anglo-Américains ne sont pas les seuls à s'intéresser au problème palestinien. L'U. R. S. S. s'en préoccupe elle aussi. Le ministre de Russie au Caire vient d'effectuer une tournée en Palestine, mais aucune déclaration officielle ou officieuse n'est encore venue dire auquel des deux camps vont les sympathies de Moscou.

Il y a aussi la France. De Saint-Jean-d'Acre au Carmel, du Carmel à Nazareth, à Tibériade et au Thabor, de là à Jérusalem, à Bethléem et à Jaffa, tout nous parle de la France. Cathédrales, écoles ou asiles, forteresses en ruines, champs illustres de bataille, tout témoigne de la grandeur de l'œuvre accomplie dans ce pays par la France. Il est rare qu'en fouillant quelque peu profondément le sol, on ne découvre un vestige du passage, sur ces monts ou dans ces vallées, de la France. Comment négliger un patrimoine aussi précieux, aussi chargé de gloire? Certes, à cette heure, la France a ses propres blessures à panser. Mais malgré ses difficultés présentes, elle dérogerait à toutes ses traditions, à tout son passé, en se désintéressant du sort d'un pays où son nom demeure encore entouré d'un prestige incomparable.

AU SERVICE  
des BÛCHERONS

## L'UNION DES BÛCHERONS

N'EST-IL pas providentiel que les bûcherons du Québec aient à leur service l'Association la plus puissante, comme la plus recommandable de ce pays en l'*Union catholique des Cultivateurs de Québec*?

Pour promouvoir et sauvegarder les intérêts de nos ouvriers forestiers, environ 85% cultivateurs ou colons, l'U.C.C. a bien voulu fonder une section spéciale, communément appelée l'*Union des Bûcherons*. Cette section existe depuis 1934, et les plus hautes autorités civiles et religieuses la reconnaissent comme une des œuvres les plus importantes pour le bien social et économique de cette population. Il ne faut plus jamais que les anciennes misères des chantiers affligent ou dégradent nos vaillants de la hache.

Sous l'œil paternel de l'exécutif de l'U. C. C., notre filiale ne veut rien négliger pour répondre aux aspirations, aux besoins et aux justes réclamations de cette classe de braves travailleurs. Elle peut se vanter d'avoir à son crédit une amélioration considérable de la vie de chantier, tant au point de vue moral et social qu'économique et religieux.

Son œuvre se poursuit dans tous les domaines, de la manière suivante: le président de l'U. C. C., en même temps président de l'Union des Bûcherons, et un secrétaire ont pour mission l'éducation, la surveillance et la sauvegarde des intérêts de nos bûcherons. Ces deux titulaires ont de plus la responsabilité de voir à ce que l'ambition de nos jeunes cultivateurs ou colons « soit une indépendance relative par la culture du sol canadien, tout en tenant compte que cette ressource nationale qu'est la forêt soit un à-côté précieux » et ne soit pas sacrifiée à des intérêts contraires à la mentalité du chrétien qu'est le Canadien français.

Pour ce faire, vous voyez premièrement l'éducation se poursuivre dans les cadres de la paroisse, pour se continuer au chantier, par des équipes d'étude. Au sein de nos groupements paroissiaux, nos bûcherons apprennent l'importance d'une association professionnelle forte, à base de charité chrétienne, pour mener à bien tout genre d'entreprise. La formule coopérative, qui a déjà fait ses preuves, est l'objet d'une étude sérieuse, en vue de son extension à l'exploitation forestière. Dans ce domaine, l'U. C. C. compte à son crédit des expériences déjà très concluantes. On ne gaspille plus son salaire; on le garde pour bâtir sa grange, acheter du bétail, de l'outillage.

Pour que cette éducation ne soit pas anéantie au passage en ville, qui a tant eu de répercussions désagréables, l'Union a voulu que l'atmosphère familiale accompagne aussi notre bûcheron au cours de ses voyages. Pour cela elle lui a organisé à Québec, au numéro 319 de la rue Saint-Paul, près de la gare du Palais, une première *Maison du Bûcheron* avec chambres, magasin et salle à manger, où l'ouvrier de la forêt trouve un véritable chez-soi. Un personnel qui le comprend, le rapproche de son foyer, en même temps qu'il le prépare à ses longs voyages, faits trop souvent dans des conditions plus ou moins recommandables. Le secrétaire est toujours là pour tous les problèmes qu'on veut bien lui soumettre. Le service d'hôtellerie est excellent et bon marché; au magasin, l'on peut se vêtir sans s'exposer à une exploitation honteuse, et la caisse de dépôt garde en sûreté l'argent gagné si péniblement. En douze mois, la Maison a logé 17,124 hommes, servi 12,385 repas, vendu pour \$66,944 et reçu en dépôt \$56,604.

Les dirigeants de l'U.C.C. étudient la possibilité de doter d'autres localités de *Maisons du Bûcheron*.

Québec

Gérard CLOUTIER.

## L'ANNÉE DU SOUVERAIN PONTIFE

IL EST IMPRESSIONNANT de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'activité du Souverain Pontife durant l'année qui vient de s'écouler. De grandes lignes se dégagent qu'on n'avait pas aperçues auparavant.

La fin de la guerre, — en Europe au début de mai, trois mois plus tard en Asie, — fit immédiatement surgir les problèmes qui sont le cauchemar des hommes d'État. L'Europe, fiévreuse, désorganisée, voit mourir cet hiver des millions de personnes de faim et de misère. Ceux qui ne périssent pas sont dans une telle détresse qu'on peut s'attendre à n'importe quoi. Rares sont les pays où la reconstruction s'opère plus ou moins paisiblement. Les chancelleries mesurent difficilement la distance entre le beau rêve de paix universelle, ébauché à San-Francisco, et la sinistre réalité. Les pays les moins heurtés par la guerre s'agitent dans des grèves interminables et les hommes d'État montrent un énervement qui ne rassure pas leurs populations.

L'Église a subi de lourdes pertes. Le Concordat a été dénoncé par le Gouvernement actuel de Pologne. Dans les territoires annexés par le Gouvernement soviétique, les catholiques de rite oriental sont menacés de disparaître sous une persécution aussi violente que sournoise. La situation faite à la religion par le maréchal Tito a été dénoncée par la Pastorale collective des évêques yougoslaves. Ailleurs, en Italie, en Espagne, en Argentine, on regarde l'avenir avec inquiétude et angoisse.

Malgré tout, Pie XII apparaît baigné de lumière, de sérénité et d'une inexprimable bonté. Il ne se dégage aucune impatience du Vatican, au contraire! Pie XII s'applique à apaiser les esprits, à écarter doucement la haine pour y mettre la charité à sa place. Il s'est prodigieusement dévoué durant l'année.

L'action diplomatique du Vatican nous échappe complètement; nous n'avons pas les données suffisantes pour décrire le gouvernement de l'Église durant l'année. Qu'il nous suffise de discerner les grands traits de l'action personnelle du Pape telle qu'elle se dégage de ses discours et de ses lettres.

En tout premier lieu, tout comme un curé de village ou un prédicateur de retraites paroissiales, Pie XII prêche simplement l'Évangile. Il n'entre pas directement dans les affaires des fidèles; il tâche d'élever les âmes. Un de ses plus remarquables discours, sous ce rapport, est le sermon qu'il prononça le dimanche de la Passion.

Ce fut la première fois depuis des siècles, croyons-nous, qu'un Pape se présenta au balcon de Saint-Pierre pour parler au peuple. Pie XI, en 1922, avait étonné l'Italie et le monde en se montrant à la même *loggia* pour donner *Urbi et Orbi* sa première bénédiction papale. Mussolini avait souvent harangué les Romains groupés sur la place de Venise. Jusqu'à cette année, le Pape parlait au peuple dans les églises, au Vatican et à la radio.

Le geste extraordinaire du Pape sembla la chose la plus ordinaire du monde. La débâcle italienne avait entraîné des désordres catastrophiques. A côté des immenses multitudes qui souffraient, quelques-uns affichaient quelque chose comme de la débauche. La propagande révolutionnaire était dans l'air. Un peu avant le début du Carême, Pie XII avait convoqué les curés de Rome et les prédicateurs du Carême pour leur adresser la plus simple des homélies. Il leur parla des sacrements, de l'indifférence religieuse, de la confession, de l'Eucharistie. Il leur recommanda d'aider les fidèles à faire un bon examen de conscience avant de se présenter au con-

fessionnal, de leur rappeler de faire venir les prêtres au chevet des malades et des mourants. Il insista vivement sur la sanctification du dimanche et des fêtes, réfuta les erreurs qu'on tâche de répandre sur le mariage et le divorce. Surtout il parla de charité. Son œuvre d'assistance aux sinistrés était, de toutes, celle qui lui était la plus chère. Puis il envoya ses auditeurs prêcher leur Carême en leur enjoignant de porter la parole de Dieu, non seulement aux fidèles, mais à ceux qui sont éloignés de l'Église.

L'effet de ce Carême fut extraordinaire. A Rome, où tous, prêtres, religieux, religieuses et laïques, étaient tenaillés par la même faim universelle, on se mit à organiser des processions de pénitence. Elles se déroulaient dans toute la ville. Le dimanche de la Passion, 18 mars 1945, un grand flot humain précédé de la Croix s'arrêta sur la place de Saint-Pierre. Le Pape parut au balcon et il parla au peuple. Il félicita les Romains de leur ferveur. Et puis:

Sanctifiez le dimanche, le jour du Seigneur, comme les fidèles romains, vos pères, vous en ont donné l'exemple depuis le temps des Apôtres. Venez tous assidûment au saint sacrifice de la messe, approchez-vous nombreux de la table de communion, et conduisez-vous de sorte que le Dieu de paix et d'amour soit avec vous dans votre vie domestique et sociale.

Aux parents et époux, il rappela leurs devoirs d'état. Puis il tonna contre ceux qui profitent de la misère d'autrui pour s'enrichir:

Regardez leurs mains, elles sont couvertes de sang; du sang des veuves et des orphelins; du sang des enfants et des jeunes gens arrêtés ou retardés dans leur croissance par la sous-alimentation et la faim; du sang de milliers de malheureux de toutes les classes du peuple dont, par leur ignoble trafic, ils se sont faits les assassins.

Point n'était besoin de prononcer le mot de marché noir, de se plaindre de la mauvaise administration. Le Pape avait dit, et avec quelle indignation évangélique, tout ce qu'il fallait, mais pas un mot de plus. Ensuite, il trouva des accents d'une infinie tendresse pour prêcher la charité et l'entraide. Il rabroua paternellement ceux qui se laissent prendre aux idéologies de violence. Il annonça la fin prochaine de la guerre et, dans cette espérance, prépara les âmes aux dures épreuves qu'il faudrait encore surmonter.

C'était le plus populaire des sermons. Le Pape n'avait fait que répéter ce que des milliers, des millions de prédicateurs ont dit depuis le début de la prédication évangélique, mais il avait retrouvé l'inspiration du Sermon sur la Montagne. C'est ce dont le peuple du XX<sup>e</sup> siècle, tourmenté, désorienté, écrasé, déçu, a le plus besoin. Il veut entendre les *paroles de vie éternelle*.

Nous avons fait allusion, dans un numéro précédent, au discours que le Pape adressa aux catholiques mexicains le 12 octobre.

Quatre fois encore, à notre connaissance, il revint au micro. Il s'adressa à la France, à la Colombie, à la République Argentine, à l'Espagne. Chaque fois, ce fut à l'occasion du centenaire de l'*Apostolat de la Prière*. Fondée il y a un siècle, cette association semble avoir une efficacité toute particulière à l'heure présente. Environ trente millions de membres répandus à travers tout l'univers mettent en commun leurs prières, leurs bonnes œuvres, leurs souffrances pour l'avènement du règne du Christ. La charité du Cœur de Jésus apaise les âmes que l'esprit de haine avait troublées.

Le 17 juin 1945, un million de familles françaises renouvelèrent leur consécration au Cœur de Jésus. De grandes solennités furent organisées à la Basilique du Vœu National qui, des hauteurs de Montmartre, domine Paris et la France.

Nous sommes de cœur au milieu de vous, familles de France, qui venez de renouveler votre consécration au Cœur de Jésus. Un million de familles consacrées au Cœur du Christ qui aime les Français: quelle splendeur, quelle puissance! Quelle responsabilité aussi, car les destinées de votre patrie sont entre vos mains, mais à la double condition que, fiers de votre appartenance au Christ et conscients de la force qu'elle vous confère, vous vous montriez imperturbablement fidèles à cette appartenance et que vous usiez vaillamment de cette force.

Il était difficile de toucher davantage le cœur des Français chez qui le sens familial, quoique ébranlé par les démolisseurs, est resté tellement vivant. Tout son discours, Pie XII le consacra à la famille.

Au nom donc de vos familles et de la France, défendez la sainteté du mariage et l'unité du foyer, ravagées par le divorce; défendez l'autorité des parents et leur liberté d'élever chrétiennement leurs enfants sans dommage; défendez l'enfance et l'adolescence contre les propagandes impies et déshonnêtes, contre la séduction des spectacles scandaleux, contre les licences pernicieuses d'une presse et d'une radio sans contrôle.

Au nom de vos familles et de la France, revendiquez pour vos cités la décence, la dignité des rues et des places publiques, le droit pour tous vos concitoyens de pratiquer ouvertement leur religion, pour votre clergé, vos religieux, vos religieuses, celui de faire du bien aux petits, aux ignorants, aux pauvres, aux malades, aux mourants.

Au nom de vos familles et de la France, préparez et procurez l'avènement du règne de Dieu et du Cœur de Jésus dans votre patrie, la reconnaissance de sa divine majesté, dans la sanctification du dimanche et des fêtes, dans l'exercice du culte public, dans la pratique de la justice, de la charité sociales, de la fraternité chrétienne entre tous les Français par la réconciliation mutuelle, dans la paix.

C'était encore, tout simplement, un sermon de curé ou une homélie d'évêque, mais qui contenait un programme grandiose pour l'Église de France, pour la France tout court. Point n'était besoin de parler des lois laïques; tout le monde était à même de constater leur débâcle catastrophique. A quoi bon entrer dans des détails sur les procès d'après-guerre, sur les divisions déchirantes? L'appel à la réconciliation, si paternellement formulé, entrait plus facilement dans les cœurs. Il l'avait déjà formulé dans sa Lettre aux évêques de France du 6 janvier:

Nous voudrions surtout que, mûris dans la commune souffrance, les cœurs, loin de s'aigrir et de se resserrer, se dilatent au contraire par les voies du Seigneur dans une réciprocité et fraternelle compréhension, dans la persuasion de la valeur purificatrice et rédemptrice de la douleur et de la croix. Nous voudrions enfin voir toute l'activité s'appuyer sur la base de cette authentique charité dont vous avez, dans l'épreuve, donné de magnifiques exemples et qui est indispensable pour la reconstruction d'un monde ébranlé jusqu'en ses fondements.

A l'étranger, on s'était scandalisé d'entendre des laïques, qu'on connaissait comme d'éminents catholiques, répéter des méchancetés contre leurs évêques; la leçon fut aussi rapide que paternelle:

Notre ministère apostolique Nous fait également un devoir d'attirer l'attention de Nos chers fils du clergé et du laïcat français sur ce que l'on peut considérer à bon droit comme la souveraine condition de toute légitime et fructueuse collaboration à l'apostolat hiérarchique, à savoir la dépendance filiale à l'égard de ceux que le Saint-Esprit a placés pour régir l'Église de Dieu.

Le 18 novembre, ce fut le tour de l'Espagne! Tout Madrid se précipita à la place d'Armeria, près de l'ancien palais

royal, pour se consacrer au Sacré Cœur. En ce temps-là, une grosse partie de la presse internationale attaquait (comme elle le fait encore) le Gouvernement espagnol! On dirait que ce qu'il y a de plus urgent, pour assurer la paix, c'est de remettre cette partie de l'Europe à feu et à sang. Peu auparavant, le cardinal de Tolède avait publié une importante Pastorale pour établir le rôle pacifique de l'Église espagnole durant la guerre — laissant au Gouvernement le soin d'établir sa propre position. Pie XII, restant en dehors de toute politique, commença par remercier Dieu de ce que l'Espagne avait échappé à la catastrophe; puis, il rappela combien ce pays avait été courageux à défendre sa foi, à faire rayonner sa charité missionnaire au delà des mers. Il prêcha la concorde, la charité, le désintéressement.

Tout aussi impressionnant fut le message adressé aux catholiques de la République Argentine. Depuis longtemps, de multiples accusations avaient été dirigées contre ce pays. Pour nous, les chefs politiques argentins méritent confiance ou méfiance; ils seront plus ou moins désintéressés ou attachés à leurs intérêts. Si l'on veut absolument mettre la guerre civile en Argentine, on finira peut-être par y arriver, mais il est possible qu'un tiers larron survienne et accapare les profits de la bagarre. En tout cas, la presse anglaise ne reproche pas aux Argentins d'être « fascistes ». Et pour cause! Il en est de même, en général, des publications ibéro-américaines. Qu'on relise par exemple l'article *El Lio Argentino* qui parut dans *Hoy* (Mexico) le 3 novembre (pp. 16 ss.). De toute façon, un malaise considérable avait fini par agiter l'Argentine quand survint la fête du Christ-Roi.

La République Argentine célébra, en ce jour, le centenaire de l'*Apostolat de la Prière*. 130,000 catholiques se réunirent sur la Place du Congrès où, en 1934, avaient eu lieu les solennités du Congrès Eucharistique. Le cardinal Copello, entouré de tous les évêques de la République, accompagné des autorités municipales et fédérales, présida.

La voix de Pie XII, que tant d'Argentins avaient entendue en 1934 quand le cardinal Pacelli était venu à Buenos-Aires, retentit sur la multitude recueillie.

Plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de rappeler le centenaire de cette milice aimée et aguerrie de l'*Apostolat de la Prière*; mais jamais nous n'avons vu un souvenir se cristalliser en des fruits plus généreux et plus grands comme chez vous.

La République Argentine, la grande nation américaine, le pays des solennels triomphes eucharistiques, est consacrée pour toujours au Cœur de Dieu.

Puis il apaisa les âmes...

La fosse qui divise le monde en deux parties se fait chaque jour plus grande et plus profonde. L'ardeur — des uns à aimer, des autres à haïr, — en montant de plus en plus, pulvérise et fait disparaître toujours plus la tiédeur des zones intermédiaires. D'un côté, ceux qui nient Dieu, ceux qui poussent les hommes à se battre; ceux qui n'ont jamais assez de grandeur et de puissance; ceux qui veulent allumer partout l'incendie de la haine et de la destruction; — de l'autre côté, ceux qui respectent la sainte loi de Dieu, qui veulent vivre d'amour, qui trouvent place dans leur cœur pour tous les peuples de la terre, qui veulent apporter partout l'Évangile de l'amour.

Et il encouragea ses auditeurs à rester fidèles à leur consécration. Quand, après la bénédiction finale, la multitude se releva, elle était rassérénée.

Au Vatican, Pie XII accorda d'innombrables audiences durant l'année. Les groupes les plus divers se présentèrent. Tous reçurent un accueil tellement cordial que le Pape fut bientôt reconnu comme l'hôte le plus gracieux — et le plus encourageant — de toute l'Europe! Un sénateur américain, ému par la bonté du Pape, lui tapa cordialement sur l'épaule

et lui dit: *You should come to the United States and make us a visit.*

Le 4 février, c'était un groupe de médecins militaires alliés. Il y en avait 120. Pie XII leur rappela la parabole du Bon Samaritain: « L'homme qui se confie aux médecins est plus que nerfs et tissus, sang et organes... C'est l'homme tout entier qui demande des soins. » Il fit à son auditoire un petit cours de déontologie médicale et le renvoya charmé.

Il reçut souvent des groupes de journalistes, de correspondants de guerre, de photographes, de gens de la radio. Braves gens, ces journalistes! Un peu *hard-boiled*, mais le charme de Pie XII était irrésistible. Avec quelle insistance il leur parlait de leur haute mission, du courage qu'ils devaient avoir, de leurs responsabilités. Il excusait les erreurs commises par inadvertance, mais combien grave est la calomnie internationale, surtout celle qu'on répand contre la religion. Il est tellement difficile d'assurer une publicité adéquate à un démenti. Ainsi, le Pape n'entrait pas dans les détails de la profession; il lui suffisait d'avoir encouragé ses auditeurs à avoir un culte plus passionné de la vérité, à apprécier un peu plus l'influence apaisante de la religion.

Une autre fois, c'était le 17 juillet, les grands dirigeants de Hollywood firent leur pèlerinage au Vatican. Il y avait le président de R. K. O., le président et vice-président de Paramount, le vice-président d'Universal et d'autres encore. Le discours de bienvenue fut bâti suivant le plan accoutumé: paroles d'accueil, félicitations sur le bon travail accompli, responsabilités, écueils à éviter, encouragements, bénédiction finale. Le cinéma peut faire un bien immense; c'est pourquoi le mauvais esprit tâche de s'en servir pour des fins perverses. « Il est du devoir de l'opinion publique d'appuyer avec un zèle efficace tout effort légitime, fait par des hommes intègres et honorables, pour purifier les films, les garder propres, les rendre plus utiles. » La *Legion of Decency* avait bataillé depuis longtemps pour purifier un peu Hollywood et quelques directeurs l'avaient trouvée parfois fatigante. Pie XII l'appuyait discrètement. Le président de R. K. O. fut heureux de déclarer au Pape que la visite au Vatican constituait le sommet (*climax!*) de leur voyage.

D'autres fois, les vedettes de la scène italienne, un grand groupe de sportifs, — ils étaient 10,000, — de simples soldats, des délégations du Congrès américain montèrent le grand escalier du Vatican! Tout à tous, Pie XII les recevait tous avec le même sourire cordial, la même parole accueillante, des encouragements aussi identiques que variés.

On calculait, au début d'octobre, que Pie XII avait déjà reçu un cinquième du Congrès des États-Unis (15 sénateurs et 81 *representatives*). A tous ces groupes, il parlait des graves problèmes posés par la guerre, de la nécessité de la charité, de son inquiétude devant la haine qui montait, de la très grande bonne volonté et de la ténacité qu'il faudrait pour surmonter les obstacles à la paix. Il les remerciait de la générosité des États-Unis pour les peuples d'Europe.

L'espace que nous accorde la rédaction touche à sa fin, et nous n'avons rien dit des grands discours sociologiques de l'année, — aux ouvriers italiens (11 mars 1945) où il reprit la doctrine sur le syndicalisme catholique; aux ouvrières italiennes (23 août); du grand discours sur les devoirs de la femme (21 octobre). Nous avons omis les audiences accordées à 1,500 membres de l'Action catholique italienne (30 avril), aux 6,000 délégués des Jeunesses catholiques d'Italie (18 juin). Nous l'avons fait sans scrupule car ces textes ont paru (ou paraîtront) dans la collection *Documents pontificaux* qu'édite le P. Joseph-Papin Archambault. On connaît aussi la Lettre qu'écrivit le Pape au même religieux pour le féliciter à l'occasion du xxv<sup>e</sup> anniversaire des Semaines sociales du Canada.

Le 5 décembre, un groupe de Juifs se présenta au Vatican. Ils avaient tous été dans les camps de concentration en Allemagne. Ils vinrent remercier Pie XII de sa générosité à leur égard durant la persécution. Le Pape leur répondit:

Dans un monde qui ne pourra résoudre les multiples problèmes compliqués qui sont l'héritage lamentable de la guerre que lentement, et en surmontant des obstacles difficiles, il est évident que l'Église, consciente de sa mission religieuse, doit maintenir une prudente réserve devant des problèmes de nature purement politique et territoriale. Cependant, cela ne l'empêche pas de proposer, en même temps que les grands principes de vraie humanité et de fraternité, des bases pour résoudre ces disputes en accord avec la justice et l'équité.

Dans vos personnes, vous avez senti les déchirements de la haine; au milieu des tribulations, vous avez expérimenté la bienfaisante consolation de l'amour; d'un amour qui ne jaillit pas d'une source terrestre, mais d'une foi profonde dans le Père Éternel, dont le soleil brille sur toutes les langues et toutes les races, et dont la grâce s'ouvre à quiconque cherche la justice dans l'amour et en esprit de vérité.

Ainsi, dans l'esprit d'humilité du serviteur des serviteurs, Pie XII pratique et prêche les Béatitudes. Sa miséricorde, qui n'a que de maigres ressources matérielles, a soulagé des millions de malheureux. Combien nous fûmes heureux, au Canada, quand nous apprîmes que Mgr Charbonneau avait envoyé 2,000 tonnes de blé au Pape! Au moment où nous écrivons, peut-être, le bateau doré, rempli du beau froment de nos plaines, remonte le Tibre entre deux foules en larmes! Le Pape est pacifique; il n'a que des paroles de paix. Parce qu'il aime la vérité avec une pureté céleste, on dirait qu'il vit dans la vision de Dieu qui le baigne de sa lumière blanche. Sa faim et sa soif de la justice jaillissent d'une inépuisable charité. *Caritas Christi urget nos...*

Il est persécuté, aussi. Souvent, au cours de l'année, l'*Osservatore Romano* dut réfuter des inexactitudes répétées par la presse et la radio soviétiques contre le Pape malgré d'innombrables démentis. Dans toutes les déclarations papales dont nous avons pris connaissance, il n'y a pas un mot d'amertume à l'égard de l'Union soviétique et de son Gouvernement. Rien. Laissant à ses subordonnés le soin de rétablir la vérité, le Pape attend, pour la Russie comme pour les autres pays, l'heure de la grâce divine. Dans l'intervalle, il ne veut heurter aucune susceptibilité, poser aucun obstacle. Jusqu'ici, il a accepté en silence l'effrayante menace d'apostasie forcée qui pèse sur les populations ruthènes; il n'a pas flétri les martyres commandés ou permis par le maréchal Tito. Il parlera quand il le jugera bon. Alors, son courroux évangélique sera tempéré par la miséricorde du Bon Pasteur.

Il n'a rien dit au sujet de la bombe atomique dont tout le monde parle avec effroi. Quand eurent lieu les réunions internationales pour préparer la paix, il se contenta de louer les bonnes volontés. Il a gardé la plus grande réserve au sujet des procès de guerre — disant simplement que les coupables devaient être punis, mais qu'il fallait épargner les innocents. Il s'est prodigué au ministère que la divine Providence lui a confié: prêcher l'Évangile et pratiquer la charité. C'est pourquoi son action s'est révélée si apaisante.

Dans l'opinion publique universelle, Pie XII a beaucoup grandi pendant l'année. L'univers se tourne vers lui comme un enfant malade vers sa mère, car, curieusement, il semblerait que le seul homme qui aimât vraiment l'humanité, telle qu'elle est, avec ses honteuses misères et son inexprimable souffrance, et ses espérances illimitées, c'est le Vicaire de celui dont on a dit, un jour: *Ecce homo!*

Joseph-H. LEDIT.

RELATIONS

# LIVRES RÉCENTS

## SPIRITUALITÉ

Père CHARDON: *Croix de Jésus*. — Collection « Textes spirituels »; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944. 53 pp., 19,3 cm.

LE P. CHARDON, dominicain, est un auteur spirituel moins connu que ses devanciers dans cette collection: saint Albert le Grand, les PP. Lallemant et de Caussade. C'est ce qui fait juger assez maigre l'introduction qui le présente. On aurait pu présenter une synthèse de son ouvrage et indiquer sa place exacte dans l'histoire de la spiritualité dominicaine; le P. Chardon mérite d'être connu.

Voici le titre complet de cet ouvrage publié en 1647: *La croix de Jésus où les plus belles vérités de la théologie mystique et de la grâce sanctifiante sont établies*. Le but de l'A. est de consoler dans leurs épreuves les âmes soucieuses de perfection. Cette consolation, elles la trouveront dans la pensée que Dieu, présent en elles, travaille à les dépouiller. La grâce, en Jésus, l'inclinait constamment à souffrir; cette « pente à la croix », ces « inclinations violentes et insatiables » vers elle doivent se retrouver dans les membres de son Corps mystique.

Chardon développe l'idée fondamentale de son ouvrage avec l'insistance d'un grand convaincu. On est frappé par la vivacité de son élan intérieur qui s'exprime dans un style à la fois fort et ingénu.

*L'Immaculée-Conception.*

Albert PLANTE.

Père DE CAUSSADE: *L'Abandon à la divine Providence*. — Collection « Textes spirituels »; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944. 34 pp., 19,3 cm.

VOICI quelques pages d'un ouvrage célèbre que le P. de Caussade (1675-1751) a rédigé sans penser à sa publication. C'est le P. Ramière qui éditait, en 1861, ce traité composé avec des lettres écrites à des Visitandines de Nancy; il s'y trouve peut-être aussi des extraits des instructions spirituelles à cette communauté. L'éditeur assumait l'ordonnance générale des idées qu'il groupa en deux parties: la première à la portée de tous, la deuxième visant des âmes avancées comme celles que dirigeait le P. de Caussade. L'ouvrage connut un grand succès.

Ce succès est dû à ce que le traité sur *l'Abandon* qui recommande si instamment la dévotion à la « plénitude du moment présent » nous achemine vers la liberté d'esprit et la paix. Que Dieu parle par ses commandements, par les événements heureux et malheureux de sa Providence ou par ses inspirations, toujours « le divin amour désire s'unir à nous ». Nous oublions aisément cette vérité.

Il ne faut pas trop chicaner sur les extraits réunis dans cette brochure de trente-quatre pages, car le choix n'était pas si facile. Il semble toutefois que certains passages auraient mérité la présence. Quelques pages de la fin parleront vraisemblablement un langage un peu mystérieux aux âmes qui ne sont pas arrivées au sommet de l'abandon.

*L'Immaculée-Conception.*

Albert PLANTE.

Yvon CHARRON, P. S. S.: *Encyclique sur le Corps mystique du Christ*, Analyse et commentaires. — Montréal, Fides, 1945. 238 pp., 19,3 cm.

L'ENCYCLIQUE sur le Corps mystique du Christ de Pie XII est un document d'une valeur inappréciable. Elle doit être lue et méditée par tous les catholiques. Il y a là une doctrine consolante, délicate, parfois difficile à saisir.

Vu l'importance du document, M. Yvon Charron, professeur au Grand Séminaire de Montréal, a eu l'heureuse idée d'en faire l'analyse et le commentaire. Il faut le féliciter. Le travail a été accompli avec zèle et piété, tout simplement, sans prétention scientifique. Les personnes qui ne sont pas déjà au courant des problèmes théologiques, — c'est à elles que l'auteur s'adresse (7), — trouveront dans cet ouvrage des indications utiles et ne seront pas débordées par des considérations trop techniques réservées à l'École.

*L'Immaculée-Conception.*

Louis-Arthème TÉTRAULT.

Theodore MAYNARD: *Too Small a World*. — Milwaukee, Bruce, 335 pp., 20 cm.

VIE BIEN extraordinaire que celle de Mère Francisca Cabrini, première citoyenne américaine à être canonisée.

La vie de cette religieuse nous rappelle par plus d'un aspect celle de saint François Xavier: nous retrouvons le cœur de l'apôtre pour qui le monde n'était pas assez vaste.

Fondatrice d'une Congrégation — les Sœurs missionnaires du Sacré-Cœur, — elle vit elle-même à l'établissement de soixante-sept institutions de charité, tant en Europe que dans les deux Amériques. On l'appelait, à juste titre, la maman des orphelins, des pauvres et des malades.

Cette énergie surhumaine, ce génie d'organisation et de travail nous étonnent. Comment l'expliquer si ce n'est par une vie d'oubli de soi et d'union à Dieu?

L'auteur n'a rien négligé pour faire de son livre une œuvre complète. Toute son histoire s'appuie sur les récits du procès de canonisation, sur les écrits personnels de Mère Cabrini et même sur des interviews avec les membres de son Institut.

Souhaitons aux lecteurs de ces pages de comprendre que la sanctification ne se trouve pas seulement dans la réclusion du cloître, mais aussi dans le brouhaha des grandes villes.

*L'Immaculée-Conception.*

William MACKAY.

RUMBLE and CARTY: *Radio Replies*. — Saint-Paul, E. U. A., 3 vol. de 350 pp., 22,2 cm.

FORREST: *Chats with Prospective Converts*. — Saint-Paul, 1943, 197 pp., 20,4 cm.

A L'OCCASION du Congrès eucharistique de Sydney, en Australie, en 1928, le R. P. Rumble, M. S. C., au poste radiophonique 2SM de cette ville, inaugure une « boîte aux questions », en posant les deux principes suivants: Puisque Dieu est l'unique auteur de toute vérité, aucune vérité ne peut en contredire une autre; puisque l'Église catholique est vraie, aucune objection tirée de l'histoire, de l'Écriture, des sciences ou de la philosophie ne peut prouver sa fausseté. Parmi les difficultés proposées depuis par lettres, le P. Rumble et l'abbé Carty, du diocèse de Saint-Paul (Minnesota), ont choisi 4,374 questions, qu'ils nous présentent en trois volumes avec des réponses à la portée de tout le monde et une réfutation des Témoins de Jéhovah. Une distribution qui atteignait 800,000 volumes en 1942 et de nombreux retours à l'Église prouvent au mieux la valeur et l'opportunité de l'ouvrage.

Pour compléter cet apostolat, le R. P. Forrest, M. S. C., adresse au converti en perspective trente causeries sur les vérités catholiques, remarquables par la simplicité du style, l'exposé limpide, l'à-propos des comparaisons et des exemples et la suite logique allant de l'existence de Dieu jusqu'à la réception dans l'Église.

Ces volumes ont déjà instruit beaucoup de catholiques. Un plus grand nombre encore, nous le souhaitons, y trouveront le même profit.

*L'Immaculée-Conception.*

Vincent MONTY.

## POLITIQUE

Louis ROUGIER: *Créance morale de la France*. — Montréal, Parizeau, 1945. 401 pp., 19,3 cm.

LA FRANCE a été vaincue en 1940, « non par suite d'un sombre complot, mais pour les raisons analysées, prédites, prophétisées vingt-deux ans auparavant par Foch, Tardieu, Clemenceau et Poincaré. Elle a été battue par suite de ses classes creuses, de ses difficultés financières, de ses troubles sociaux, de toutes ses garanties perdues par le manque de parole, l'aveuglement ou l'indifférence de ses propres Alliés » (*Créance*, p. 240).

A ne considérer que l'histoire officielle, celle qui s'écrit d'après des faits connus de tous et des documents accessibles aux spécialistes, la pensée de M. Rougier n'est pas seulement une thèse de philosophe, c'est aussi une conclusion d'historien. Je

dirai même que, dans cet ouvrage, l'auteur se montre meilleur historien que philosophe. Les faits n'ont pas besoin d'être soumis à un plan préconçu pour révéler que, de 1919 à 1939, de la paix de Versailles à l'invasion de la Pologne, la France, qui avait porté le plus lourd fardeau de la guerre et mérité plus que tout autre pays l'honneur et les réparations dus à sa victoire, fut systématiquement privée des droits les plus élémentaires que lui avaient acquis ses sacrifices.

Malheureusement, M. Rougier, ne croyant pas au « sombre complot » qui, depuis plus de deux siècles, sous la conduite d'experts étrangers dont plusieurs sont naturalisés Français, mine la civilisation française dans son pays et la morale chrétienne dans le monde, risque fort de voir sa naïveté de « libre » philosophe douloureusement trahie par ceux-là mêmes qu'il choisirait peut-être pour « conserver la France au monde ».

Et c'est là, à mon avis, la faiblesse de ce livre par ailleurs magistral. Il est inconcevable, en effet, qu'un philosophe ne recherche pas au delà de causes insuffisantes celles qui peuvent expliquer des désastres aussi apocalyptiques que la Révolution française, la guerre de 1914 et celle de 1939. Or, la seule trahison des alliés de la France, sans la complicité plus ou moins volontaire de celle-ci, ne saurait tout expliquer; d'autant qu'une fois, au moins, depuis Versailles, la France, aidée de la Belgique, fit la preuve qu'elle pouvait se passer de ses prétendus alliés (pp. 153-154).

La carence de cet ouvrage nous étonnerait, si l'auteur ne révélait trop souvent à quelle « liberté » de pensée s'alimente son esprit: l'admiration de Renan en dit assez long. On comprend alors que « la paix des banquiers », comme il dit lui-même à propos de Versailles et surtout des plans Dawes et Young (p. 166), ne le fasse pas réfléchir plus profondément, ni la constatation de l'existence de « l'internationalisme capitaliste des grands financiers » et de « l'internationalisme marxiste des prolétaires » (p. 278) qu'Hitler eut le tort de croire liés à *seul* judaïsme révolutionnaire... Le « sombre complot » ourdi contre la paix et la civilisation chrétienne n'aurait-il pas ses racines dans cette direction-là?

Marie-Joseph D'ANJOU.

Louis ROUGIER: *Les Accords Pétain-Churchill*. Histoire d'une mission secrète. — Montréal, Beauchemin, 1945. 435 pp., 19,3 cm.

L'EXPÉRIENCE diplomatique personnelle de l'auteur, jointe à une impartialité et une droiture de jugement dignes d'un philosophe, lui permet, dans cet ouvrage, de construire la monographie la plus solide, peut-être, qui ait été écrite sur la défaite française et les malheurs intérieurs et extérieurs qui l'ont suivie. Celui qui parle ici n'est ni de gauche ni de droite, ni vichyssois ni gaulliste, ni jacobin ni catholique (certaines façons de citer des textes sacrés ou religieux sont même tout à fait déplaisantes). C'est un Français qui aime sa patrie et qui veut la servir de son mieux par delà les partis, les préjugés et les ambitions personnelles.

Et il se trouve que le récit de sa mission, autorisée par Pétain et reçue comme telle par Churchill, aboutit à la preuve du patriotisme le plus pur (encore que discutable dans son expression parfois) du gouvernement de Vichy et de son chef Pétain, ainsi que de ses principaux lieutenants Darlan, Weygand et Giraud.

Marie-Joseph D'ANJOU.

Andrew J. KRZESINSKI: *National Cultures, Nazism and the Church*. — Boston, Bruce Humphries, Inc., 1945. 128 pp., 20,5 cm.

PROFESSEUR à l'Université de Cracovie avant l'invasion allemande, l'A. est connu au Canada par ses cours à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Docteur en philosophie, il s'intéresse particulièrement aux questions culturelles; docteur en théologie, il connaît à fond le catholicisme; Polonais, il a étudié de près le nazisme. De là sa compétence pour nous présenter dans ce volume une thèse positive: celle de l'heureuse influence du christianisme catholique pour le progrès intellectuel et artistique de l'homme et pour le développement des cultures nationales; et un exemple négatif: celui des conséquences désastreuses pour ces cultures d'un nationalisme radical ennemi de

l'Église, telles que nous les montre la persécution de la Pologne par les Nazis. La thèse s'appuie sur la philosophie et l'histoire, l'exemple sur les écrits d'Hitler, de Rosenberg, de Bergmann, de Hauer, et sur les documents réunis dans *The Black Book of Poland*, publié par le gouvernement polonais.

*L'Immaculée-Conception*.

Vincent MONTY.

## PSYCHOLOGIE

Robert Edward BRENNAN, O. P.: *History of Psychology from the Standpoint of a Thomist*. — New-York, Macmillan, 1945. 277 pp., 19 cm.

LE COURS d'Histoire de la Psychologie que l'A. professe à l'Université de Montréal mérite d'être offert au grand public. On ne trouvera nulle part plus de renseignements en aussi peu de pages, ni plus solidement organisés.

L'A. caractérise successivement toutes les étapes de la pensée psychologique, depuis les premiers philosophes de la Grèce jusqu'aux multiples écoles et chercheurs contemporains. Nous assistons à la longue élaboration de la psychologie philosophique, qui émerge enfin au XIII<sup>e</sup> siècle dans la synthèse thomiste. Puis à son déclin, consommé à la fois par les philosophes de la décadence scolastique et les esprits aventureux qui créèrent la philosophie moderne. Les uns ignorant tout l'acquis de la tradition, les autres sans souci d'une pensée vivante. D'où la floraison désordonnée des sciences, et de la psychologie en particulier, vigoureuse, abondante, mais à l'aventure, sans principes et sans direction, comme poussent les herbes folles. La psychologie d'aujourd'hui est une brousse de systèmes bigarrés, où les controverses inutiles et les recherches sans issue ralentissent le progrès réel. Dans un remarquable chapitre de conclusion, l'A. explique cette situation regrettable, et indique en même temps l'action salutaire qu'y pourrait exercer une philosophie authentique et soucieuse de se faire accepter.

Cette Histoire de la Psychologie ne se borne pas, on le voit, à énumérer des faits. Elle les situe, les explique, les juge. Certes, elle les schématise: n'était-ce pas forcé? On pourrait concevoir une autre organisation de ce schéma, l'insistance sur des points différents. Mais la conclusion resterait la même, et le jugement aussi vrai dans sa rigueur.

Dans son deuxième chapitre, l'A. a cru nécessaire, et très justement, d'expliquer les rapports entre la psychologie philosophique et la psychologie scientifique basée sur l'expérimentation. Mille questions surgissent à l'esprit qui le parcourt. A la vérité, on ne peut faire un grief à l'A. de n'avoir pas résolu définitivement un problème nouveau, encore à poser en toutes ses données. Mais on peut trouver trop catégorique une conception que d'autres penseurs voudraient nuancer, voire préciser. M. Maritain, dans un mot de préface, insinue son désaccord, qui porte, je pense, sur ce point. Des philosophes étrangers à la pensée thomiste seraient arrêtés par une solution qu'ils jugeraient inadéquate à ce problème fondamental, et s'en feraient une excuse pour refuser d'entendre plus loin la thèse de l'A. Ce serait dommage pour le rendement apostolique de son ouvrage.

*L'Immaculée-Conception*.

Robert PICARD.

## LITTÉRATURE

Louigny DE MONTIGNY: *Au pays de Québec*, Contes et Images. — Montréal, Éditions Pascal, 1945. 328 pp., 21 cm.

AU FIL LIQUIDE de sa meilleure encre, l'A. lègue à son petit-fils — le volume lui est dédié — son amour et sa connaissance du pays de Québec. L'un et l'autre sont grands. Le premier n'est pas exclusif, on le sait dès la préface et on l'admirerait... plus, sans d'inutiles grincements de plume contre les « invertis du nationalisme ». La seconde n'est pas seulement géographique, si déjà elle est vaste comme le « pays ».

On retrouve dans ces Contes et Images toute la couleur, parfois un peu métissée — dans certaines conversations trop

« canayennes » — de notre parler populaire. Plusieurs des faits racontés n'ont rien de typiquement québécois, mais l'Image est toujours là, qui enveloppe le Conte et le naturalise. Les descriptions ont cette précision un peu poussée, cette perfection un peu satisfaite d'une composition littéraire premier prix. Excès chez un jeune, c'est peut-être simple plénitude chez un grand-père... En tout cas, qualité française de l'« ouvrage bien faite ». Bel héritage pour un petit-fils.

Collège Jean-de-Brêbeuf.

Gérard HÉBERT.

Alfred ERNOUT: *Poésie latine*. — Montréal, Lumen, 1945. 264 pp., 20 cm.

LISEURS, amateurs de belle littérature, vous êtes-vous dit parfois devant les beaux volumes de la Collection Budé: « Si j'avais des loisirs... et si on m'indiquait les plus belles pages... » Vous êtes aujourd'hui bien servis pour ce qui est de la poésie latine.

En 260 pages, de beaux caractères nets, aérés, voici, traduites par un très grand latiniste, M. Alfred Ernout, les pages choisies de Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Propertius, Lucain et Juvénal.

M. Ernout a voulu assurer l'unité du volume par une traduction toute de sa plume. Il nous enrichit de pages modèles. Combien vont découvrir par lui les vieux maîtres, leur poésie forte et profonde!

Si l'ambition d'une traduction est de rendre dans la langue du jour l'immortelle fraîcheur des chefs-d'œuvre, nous sommes comblés.

Professeurs, étudiants, amateurs — à qui s'adressent ces pages — reliront avec amour ce beau livre d'humaniste. La présentation est impeccable. La collection « Humanitas » débute bien.

Sault-au-Récollet.

Georges ROBITAILLE.

En collaboration: *La Route enchantée*. — Montréal, Fides, 1945. 94 pp., 17 cm.

Ceux qui ont écrit *la Route enchantée* appartiennent à cette race de jeunes qui n'acceptent pas facilement le confort et méprisent la vie bourgeoise. Une soif insatiable de vivre les dévore, le risque les fascine. La route, « pas de tramways, pas de cinéma, pas d'électricité, pas d'argent, mais la vie... Laisser là sa petite bonne femme de vie conventionnelle dans une ville bruyante et partir pour là-bas..., n'importe où..., voilà l'idéal ».

Il ne faut pas chercher ici l'exposé d'une discipline ou d'un entraînement propres à la formation du caractère. C'est tout simplement l'expérience d'étudiants en vacances qui ont préféré le contact avec la nature aux autres délassements moins enrichissants. Les anciens routiers revivront à cette lecture des impressions déjà éprouvées.

Quelques photographies, qu'on aimerait moins ternes, illustrent le récit. Les caricatures de Marcel Girard sont très intéressantes. Des beautés littéraires de réelle valeur font oublier certaines imprécisions de style.

Félicitons ces étudiants de leur initiative et souhaitons que le bel élan manifesté au cours du volume ne se laisse pas arrêter par les difficultés concrètes de la vie.

*L'Immaculée-Conception*.

Charles POLIQUIN.

## VARIA

P. M.-A. LAMARCHE, O. P.: *Projections*. — Montréal, Lévrier, 1944, 208 pp., 19 cm.

TITRE ORIGINAL, trouvaille heureuse: une trentaine de projections lumineuses dans le triple domaine de la religion, de la littérature et des faits sociaux. Si *Projections* n'atteint pas au mérite d'un ouvrage d'une seule venue, il en a cependant l'intérêt. Pareil recueil d'articles éclairés et tonifiants sera utile à tous les lecteurs.

*L'Immaculée-Conception*.

Léon MEUNIER.

JANVIER 1946



## CONSERVEZ *Relations*

*Relations* constitue une documentation précieuse à laquelle vous aimerez vous référer.

\$1.00

Par la poste \$1.10

Ce cartable est en similicuir rouge avec titres or. Jeu de douze cordes. Très pratique pour conserver en bon état et consulter rapidement vos numéros de *Relations*.

# Giroux & Des Lauriers LIMITÉE

QUALITÉ ... Vous obtiendrez ... STYLE ... CONFORT

dans les marques  
les plus réputées à nos  
trois magasins

pour Dames  
SLATER  
AID-A-WALKER

pour Messieurs  
SOULIERS  
SLATER

pour enfants  
CHAUSSURES  
CHAT-BOTTÉ

AJUSTEMENT PARFAIT  
Spécialité: AUX PIEDS SENSIBLES

## Giroux & Des Lauriers

BOTTIERS fashionables LIMITÉE

3 magasins à votre service:

1500 est, rue Mont-Royal, coin Fabre  
6914, rue Saint-Hubert, près Bélanger  
4029 est, rue Ontario

TÉL. FALKIRK 1116  
ÉCHANGE PRIVÉ

# Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET  
MONTREAL

Nous servons à Montréal plus de 25,000 familles, nous serions heureux de vous servir, vous aussi.



LE LAIT EST UN ALIMENT COMPLET

## JEAN-LOUIS PHOENIX, O.D.

Optométriste-Opticien diplômé de l'Université

Successeur de SIMON CREVIER

- Examen de la vue
- Traitements musculaires

Salon d'optique chez

**O. St Jean**  
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

Un seul magasin au même endroit depuis 69 ans

AM. 2121

1215 est, Ste-Catherine  
Près de la rue Montcalm

## En trois mots

¶ Deux grandes et belles figures viennent de disparaître du monde social canadien-français: Mme Henry Hamilton, fondatrice de l'Assistance maternelle, et Mme Henri Gérin-Lajoie, fondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

¶ La circulation des billets de la Banque du Canada, en juin dernier, atteignait 941 millions et demi de dollars, et il restait encore en circulation pour vingt-neuf millions de billets des banques à charte du pays.

¶ S. Exc. Mgr Cushing, archevêque de Boston, parlant, à la fête du Travail, sur la solidarité du prêtre et du peuple, a signalé qu'aucun cardinal, archevêque ou évêque actuel des États-Unis n'avait eu pour père un gradué de collège et que tous étaient véritablement des fils du peuple. Il n'en va pas autrement dans notre province.

¶ « En ce pays, concluait Mgr Cushing, ce sont les travailleurs qui ont bâti les séminaires; nos institutions n'ont pas de protecteurs princiers. Les travailleurs n'ont pas seulement bâti nos séminaires: ils y ont envoyé quelques-uns de leurs fils. Nous n'avons pas de caste sacerdotale ou prélatiale dans notre tradition. »

¶ La façon gentille dont les journaux russes traitent tous ceux qui n'aiment pas la Russie 100% est illustrée dans le cas de Clare Booth Luce, *congresswoman* des États-Unis, qualifiée par eux de *fasciste* et de « veuve politique inconsolée de Goebbels »...

¶ « Il est essentiel, a dit M. Attlee devant le Congrès de Washington, si nous voulons édifier un monde pacifique, que nous montrions la tolérance la plus large, reconnaissant que notre idéal n'est pas l'uniformité, mais l'unité dans la diversité. Le monde serait triste si nous étions tous semblables. » Paroles à méditer par nos partisans d'unité nationale à tout prix.

¶ Mme Mildred Thompson, *dean of Vassar College*, se prononce en faveur d'années scolaires plus longues: il y a trop de temps de perdu à Pâques et à Noël, et quatre mois de vacances à l'été, ça dépasse les exigences du repos.

¶ Un médecin français, de passage en Russie, invita les médecins russes à venir en France. Ils sourirent: « On ne sort pas comme on veut de l'U. R. S. S. ! »

¶ MM. les membres du *Comité d'achat russe* de New-York ont loué le palais de feu Pierpont Morgan, à Long Island, pour s'y donner un « centre récréatif ». Hé-hem, ces démocrates parvenus! Ces prometteurs d'égalité! Hitler n'eût pas fait mieux.

¶ « Le gouvernement d'un parti unique, écrit Christophe Dawson, entre dans la même catégorie que la monarchie absolue. C'est l'absolutisme en habits modernes. »

¶ En 1878, le gouvernement Mackenzie commença une jetée pour faire de Matane un grand port océanique. Mackenzie tomba, et le port avec lui. Qui relèvera l'affaire, pour raccourcir de cinq cents milles le voyage de Liverpool? Si Matane était Toronto...

¶ Que font les \$16,000,000 votés pour la colonisation? Recrute-t-on des colons? Prépare-t-on des territoires? Ne livre-t-on pas encore la forêt colonisable aux empêcheurs de colons?

¶ Pour avoir dit que Salazar est un excellent chef, M. Grattan O'Leary, qui a vu ce dont il parle, s'est fait houspiller par des fiers démocrates, qui n'y sont pas allés voir.

## Votre testament:

Souvent trop occupé de ses propres affaires, l'exécuteur testamentaire particulier n'a pas le temps voulu et que demande l'administration efficace d'une succession.

Nommez cette Société votre Exécuteur testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties:

COMPÉTENCE  
PERMANENCE  
SÉCURITÉ —

*qu'aucune personne en particulier ne peut offrir*

**Le Sun Trust** Limitée

JOSEPH SIMARD, O. B. E.  
président

ALBERT HUDON • HON. J.-A. BRILLANT, C. L., C. B. E.  
vice-présidents

HERVÉ PRÉVOST  
directeur général

J.-H. CHRÉTIEN  
secrétaire

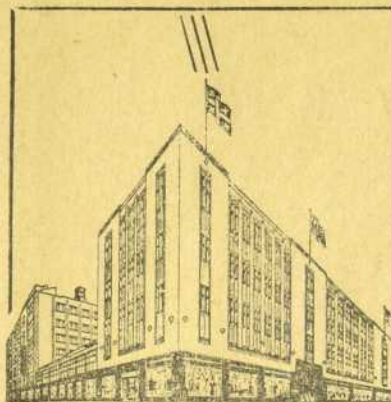
HENRI DE CAZES  
gérant à Québec

Siège social:

10 ouest, rue St-Jacques  
MONTRÉAL-1

Succursale:

132, rue St-Pierre  
QUÉBEC



MAGASIN A  
RAYONS :

865 est, rue  
Sainte-Catherine

**Dupuis Frères**

MONTRÉAL

Comptoir postal :

780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :

Hôtel Windsor

*Achète  
BIEN  
qui achète  
chez*

Téléphone 8513

*Hommage  
de*

**La Compagnie d'Autobus  
de Charlesbourg, Limitée**

Dr G. BEAUDET  
Président

GEO.-O. PARADIS  
Vice-président

PIERRE CARON  
Secrétaire-Trésorier

L'ARGENT EST UN BON SERVITEUR

L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. Il faut l'asservir, non se laisser dominer par lui. Économisez autant que possible et mettez vos réserves au service de vos besoins et de vos légitimes ambitions. Ouvrez un compte d'épargne

à la

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

Actif, plus de \$300,000,000

515 bureaux au Canada

— 60 succursales à Montréal

206, rue du Pont

Tél. : 4-4641

LA CIE  
**F. X. DROLET**  
QUÉBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Ateliers de Mécanique Générale et Fonderie  
ACIER, FONTE, CUIVRE et ALUMINIUM

Ascenseurs Modernes à Passagers et à Marchandises,  
Armoires-Montantes, Monte-Charge, etc.

Toute réparation mécanique

SPÉCIALITÉS : Pompes, Compresseurs, Engrenages,  
Bornes-Fontaines, etc., etc.

SOUDURE électrique et autogène



Les Fabricants

## FASHION-CRAFT LIMITÉE

### Conseil d'administration :

Eugène RICHARD      *Président*  
J.-Louis LÉVESQUE      *Vice-président*  
Gérard FAVREAU      *Vice-président exécutif  
et directeur général*  
Lionel LACROIX      } *Directeurs généraux*  
W. S. McCUTCHEON } *adjoints*  
Emé. LACROIX  
J.-A. BOIVIN, N. P.

*Les vêtements  
Fashion-Craft  
sont  
l'apanage  
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de  
500 magasins d'Halifax à Vancouver.

### Nouvelle émission

## \$300,000

## Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, Campbellton, N.-B.

OBLIGATIONS à 3% et 3¼%, PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

Datées du 1<sup>er</sup> juin 1945

Echéances : de juin 1946 à décembre 1959

Capital et intérêts semestriels (1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> décembre) payables en monnaie légale du Canada à toutes les succursales de deux banques à charte, soit dans les provinces de Québec ou du Nouveau-Brunswick. Titres de \$500, \$1,000 et \$5,000, admis à l'enregistrement quant au capital seulement. Obligations rachetables au gré de la communauté sur préavis de 30 jours à \$100 et les intérêts courus.

*Fiduciaire : Trust Général du Canada*

LES GARANTIES DE L'EMPRUNT : En plus d'engager le crédit moral et financier des religieuses, ces obligations sont garanties par une première hypothèque et par le gage et nantissement de tous les biens de l'Hôtel-Dieu évalués à plus de \$750,000 et assurés contre le feu, pour un montant de \$413,000 (sauf une ferme située dans la province de Québec et dont la valeur ne dépasse pas \$30,000). De plus, cette émission a reçu l'approbation des autorités ecclésiastiques.

Prix : \$100 et les intérêts courus.

*Prospectus sur demande*

*Crédit Interprovincial, Limitée*

10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - 1 - LA. 9241

Les renseignements ci-dessus, puisés à bonne source, n'engagent pas notre responsabilité.

*"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis*